

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

CHARLOTTE
ABADIE
Vice-présidente
du groupe Mericq

DORDOGNE
Evocati, en français
dans le jeu

HAUTE-GARONNE
Irdi Capital Investissement :
au service de
l'économie régionale

HAUTES-PYRÉNÉES
Stations en mode
présaison active

Lot-et-
Garonne

Meriq,
une « marée
d'avance »

4



48



54



16



72



À la une

4 Mericq, une « marée d'avance »

Dordogne

- 10 Rivalis, valoriser pour mieux gagner
- 12 Mairies : y a-t-il encore un(e) secrétaire ?
- 14 Haut-Périgord : Un club de défricheurs
- 16 Evocati, en français dans le jeu
- 19 Nouvelles Brèves

Haute-Garonne

- 24 Irdi Capital Investissement : au service de l'économie régionale
- 26 Vigne recherche parrain
- 28 Transports : l'hydrogène à la folie
- 30 Logement : alerte générale
- 31 Ekoo, le recrutement sans CV
- 32 Nouvelles Brèves

Gironde

- 36 Bordeaux place financière et tertiaire : préparer l'avenir
- 38 Nouvelles Brèves

Landes

- 40 Surf Summit 2023 : cap sur l'innovation
- 42 Nouvelles Brèves

Lot-et-Garonne

- 44 Les 5 ans de Navellis Expertise
- 45 Marmande, la nouvelle vie du Forum
- 46 Sertissage, une école unique en France
- 47 Les bestioles « po-éthiques » de Madame Hortense
- 48 SUD Management : nouvelles formations
- 49 Nouvelles Brèves

Béarn

- 54 John-Paul Reizabal, aux côtés des entrepreneurs
- 56 Transition énergétique : l'Agence A engagée
- 57 Nouvelles Brèves

Pays basque

- 60 Tri/Valorisation : le nouvel atelier d'Agec
- 62 L'économie du Pays basque en 36 fiches
- 64 Nouvelles Brèves

Hautes-Pyrénées

- 66 Chagar Productions, créateurs d'émotions
- 68 Export : 2023 année record
- 70 Stations en mode présaison active
- 72 Wallon-Marcadau renaît
- 74 Nouvelles Brèves

Le Cercle des Experts

- 78 CDD multi-remplacements, les solutions pour le mettre en œuvre

Tendances Business

- 82 L'e-commerce pâlit de l'inflation

84 Cinéma

87 Annonces Légales



CHARLOTTE
ABADIE
Vice-présidente
du groupe Mericq

Lot-et-
Garonne

Mericaq, une « marée d'avance »

Depuis son siège social à Agen, le groupe Mericq est aujourd'hui un acteur majeur sur le marché européen des produits de la mer. S'appliquant à toujours avoir une longueur d'avance, l'entreprise familiale s'est fortement développée ces dernières années grâce à de judicieuses opérations de croissance externe. Ce mois de septembre 2023, deux nouveaux sites ont ouvert à Rennes et à Brive. Rencontre avec la vice-présidente du groupe, Charlotte Abadie.

Par Mathieu DAL'ZOVO

La Vie Economique :
L'ouverture d'un nouveau site à Rennes au mois de septembre s'inscrit dans une dynamique de croissance externe qui s'est fortement développée ces dernières années. 2023 est une année charnière pour Mericq ?

Charlotte Abadie : « Même si 2023 est marquée en effet par l'ouverture de deux sites, un à Rennes et un autre d'envergure dans l'agglomération de Brive, ainsi que le rachat au printemps de Mariscos Wildomar (le spécialiste espagnol du coquillage premium), elle fait suite à une stratégie de construction du groupe inscrite dans son ADN, à savoir franchir des paliers. Depuis sa création, il y a 60 ans, Mericq fait du négoce de poisson et cherche sans cesse à développer son expertise produit pour offrir le meilleur service à ses clients. Notre signature de marque « Une marée d'avance » est l'illustration parfaite de ce qui nous anime ! »

LVE : Dans l'histoire du groupe, 2001 est une date importante ?

C. A. : « Pour performer dans notre métier, nous nous demandons toujours comment acheter mieux pour vendre mieux, et com-



ment vendre mieux pour acheter mieux ! C'est un objectif permanent. Nous avons par exemple fait le choix en 2001 de nous rapprocher de la production française en nous positionnant sur les criées des principaux ports français, ce qui nous a permis de développer le commerce local autour de ces zones. Depuis, nous poursuivons cette stratégie qui s'étend aujourd'hui sur l'ensemble du périmètre des produits de la mer. On crée ainsi des synergies qui

nous offrent des opportunités et qui font grandir le groupe. »

LVE : Quel est le profil de vos clients ?

C. A. : « Historiquement, c'étaient les poissonniers et la grande distribution. En nous installant sur la criée de Saint-Jean-de-Luz en 2004, après Arcachon en 2001, et avant La Rochelle en 2007 et Les Sables-d'Olonne en 2010, nous avons développé la RHD (restauration hors domicile) d'abord sur

“ Nous nous demandons toujours comment acheter mieux pour vendre mieux, et comment vendre mieux pour acheter mieux ”

le Pays basque, puis sur toutes nos zones de chalandise. Aujourd’hui nous avons un bon équilibre réparti entre 4 grandes catégories de clients, environ 25 % de nos activités chacun, entre restauration, poissonnier, grande distribution et un dernier quart entre les grossistes, centrales d’achats, industriels... »

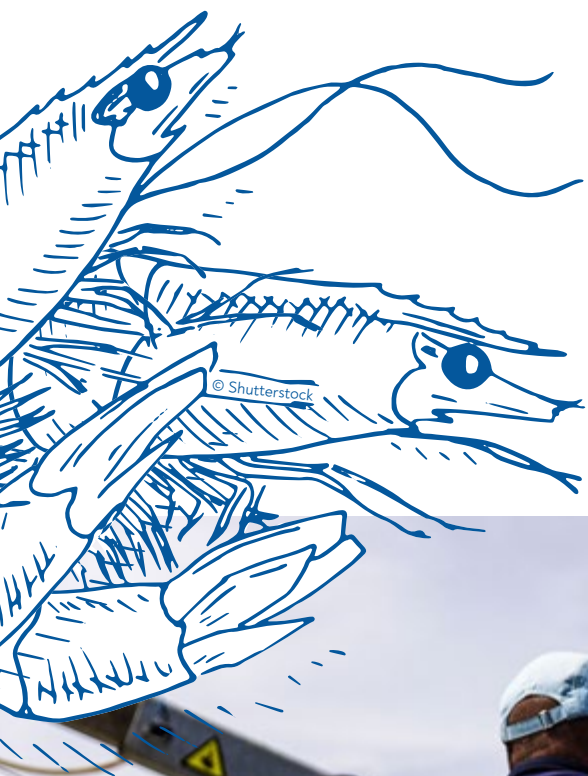
LVE : C’est dans ce sens que vous avez racheté Béganton, premier armement de caseyeurs français, en 2016 ?

C. A. : « Oui, c’était en effet pour être meilleur sur le marché du crus-

tacé, notamment le tourteau et le homard, que nous avons racheté cette pépite française qui en plus de posséder son propre armement, ses viviers, travaille avec des industriels, grossistes et centrales d’achat en France et à l’international (essentiellement Espagne, Portugal, Italie). Le rachat de Béganton nous a aussi permis de gagner en expertise produit et d’acquérir de nouveaux savoir-faire sur la cuisson, le stockage, l’expédition de crustacés vivants et l’exploitation de viviers. »

LVE : Aujourd’hui Mericq est le seul groupe en France à être présent sur l’ensemble de la filière ?

C. A. : « Avec une aussi grande variété de produits et une zone géographique couvrant un si large territoire, nous sommes en effet les seuls. »



© D.R.

© D.R.

LVE : La rentrée est marquée par l'ouverture d'une plateforme en Bretagne ?

C. A. : « Nous venons d'ouvrir un site à Châteaubourg, à proximité de Rennes, pour renforcer notre présence en Bretagne, première région maritime de France. Depuis l'arrivée en 2016 au sein du groupe de Béganton et de ses sites de Roscoff, Loctudy, Lorient, Le Conquet et Cancale, Mericq était déjà présent, sur le marché du crustacé. Le site de Rennes nous permet désormais de recevoir et d'expédier une très large gamme de produits de la mer (plus de 1 000 références), en provenance des différents ports français et européens. Il approvisionne les départements d'Ille-et-Vilaine (35), Loire-Atlantique (44), du Maine-et-Loire (49), de la Manche (50), la Mayenne (53), la Sarthe (72), du Finistère (29), Morbihan (56) et des Côtes-d'Armor (22). »

LVE : En 2023, Mericq est également arrivé à Donzenac en Corrèze ?

C. A. : « Nous avons créé la plateforme en seulement 8 mois ! Nous desservions déjà ce secteur géographique depuis Agen mais souhaitions améliorer notre qualité de service, un des axes stratégiques de notre développement. Avec le site de Donzenac, nous sommes plus réactifs et notre principal atout est de pouvoir livrer une large gamme de produits, aussi des produits de criées de Méditerranée, et de répondre ainsi à une forte demande de nos clients du centre de la France. »

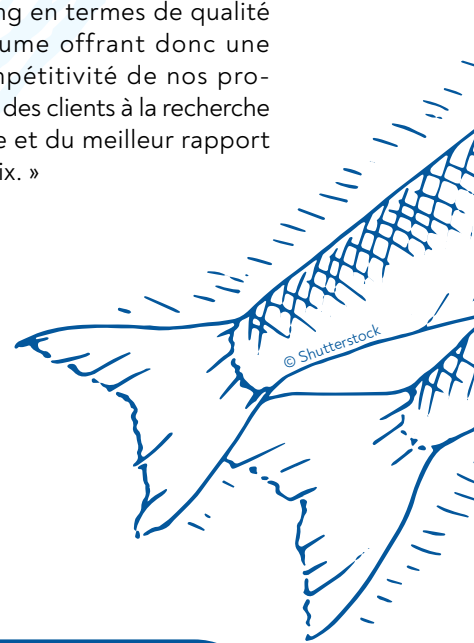
LVE : Quels sont vos autres projets de développement ?

C. A. : « Nous sommes vigilants sur toute nouvelle opportunité de croissance pour acquérir de nouveaux savoir-faire ou des parts de

marché. Dans la construction de ce que nous appelons la « filière Mericq », nous investissons dans le sourcing en nous rapprochant des premiers metteurs au marché. Tous les jours nous avons des hommes et des femmes, qui parcourent les mers et océans pour gagner en expertise, renforcer et développer avec précision nos approvisionnements. En parallèle, nous nous engageons dans l'amélioration de l'expérience et du service client, en innovant comme par exemple sur l'e-commerce et en renforçant notre force de vente pour être au plus près de nos clients. »

LVE : Le rachat en 2022 de l'irlandais Breizon est ainsi une belle opportunité...

C. A. : « En effet Breizon a un partenariat historique avec plus de 200 pêcheurs de crustacés des côtes irlandaises. Cela répond donc parfaitement à nos critères de sourcing en termes de qualité et de volume offrant donc une belle compétitivité de nos produits pour des clients à la recherche du volume et du meilleur rapport qualité/prix. »



MERICQ : LES CHIFFRES CLÉS

390 M€ de chiffre d'affaires
42 000 tonnes de volumes commercialisés
34 000 colis livrés par jour
13 000 clients
950 employés
63 années d'expérience
31 sites à l'échelle mondiale





“ Nous investissons dans le sourcing en nous rapprochant des premiers metteurs en marché ”

LVE : Comment expliquer la réussite de votre groupe dans le secteur des produits de la mer alors que vous êtes pourtant installés à Agen ?

C. A. : « Nous sommes une entreprise familiale née à Agen. Nous sommes agenais et fiers de participer au dynamisme de notre territoire. On fait d'ailleurs travailler dès que possible les acteurs locaux. Le siège est à Estillac mais Mericq c'est aujourd'hui 31 sites avec une activité mondiale 24/24 et 7/7. »

LVE : Êtes-vous impactés par les enjeux environnementaux et le réchauffement climatique ?

C. A. : « Le développement de la politique RSE au sein de l'entreprise est un axe stratégique prioritaire. Nous travaillons sur 4 enjeux en accord avec notre ADN et nos valeurs : les hommes (nous parlons chez Mericq d'« aventure humaine »), notre impact sur l'environnement (nous travaillons sur plusieurs thématiques), la qualité (notamment au travers de notre laboratoire qualité), et l'innovation (toujours avec l'ambition d'être pionnier dans notre filière en prenant « Une marée d'avance »). Notre métier veut que nous soyons en constante adaptation, au gré des saisons et au fil des ans : les années ne se ressemblent pas, la ressource évolue, les zones de pêche aussi. Travailler les produits de la mer relève d'un véritable savoir-faire, d'expertise et de précision. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de nous consacrer à ces produits, à cet univers qui offre un quotidien palpitant et des possibilités infinies. À nous d'être agiles et réactifs. »

LVE : Plus personnellement, qu'est-ce que cela représente de reprendre le flambeau familial ?

C. A. : « C'est une grosse responsabilité personnelle, mais nous travaillons en équipe. Mon père, André Abadie, Bruno Sachet, le DG et l'ensemble du comité de direction œuvrent ensemble, cha-



© D.R.

cun dans son domaine de compétence. Nous travaillons main dans la main en cultivant cet esprit familial avec nos managers et collaborateurs. Notre culture d'entreprise est très forte, l'humain est au cœur de tout et c'est aussi ce qui fait la force de notre développement. »

LVE : En conclusion, le groupe se porte bien ?

C. A. : « Oui, nous avons une croissance exponentielle. On devrait cette année franchir la barre des 400 millions d'euros de chiffre d'affaires, un palier important dans l'histoire de notre groupe. Parmi les pistes de développement, il faut aussi parler du

“ On devrait cette année franchir la barre des 400 millions d'euros de chiffre d'affaires ”

numérique dans lequel nous avons investi avec notamment la création, en 2019, d'une application réservée aux professionnels qui s'est transformée en 2021 en plateforme e-commerce. Elle représente 30 millions d'euros de chiffre d'affaires avec plus de 1 000 clients quotidiens qui peuvent voir les photos des poissons pêchés

le jour même puis les acheter en ligne en instantané. Une réelle innovation dans notre filière ! » ■

Rivalis

Valoriser

pour mieux gagner

Valérie Patou est conseillère Rivalis en pilotage d'entreprise et installée en Dordogne depuis 2021. En deux ans, elle a accompagné une dizaine d'entreprises et augmenté jusqu'à 45 % leur chiffre d'affaires. Une réussite qui tient en un mot : l'humain.

Par Marie LEMAITRE

La Vie Economique : Comment en êtes-vous venue à devenir conseillère en pilotage d'entreprises ?

Valérie Patou : « J'ai d'abord travaillé en cabinet comptable, mais je trouvais qu'on n'allait pas assez loin avec les dirigeants, dans le conseil. Pour ce que j'en ai vu, je ne m'y retrouvais pas. J'ai ensuite travaillé sept ans dans la banque pour des professionnels, où j'ai davantage appris sur la partie analyse économique, sur la santé des entreprises, la projection... Et j'ai découvert l'accompagnement d'entreprises à travers Rivalis, car un client qui avait des besoins de financement était accompagné par ce réseau. Je me suis ensuite lancée en 2021, avec ma société de conseil « Périgord performances TPE » et j'ai acheté une licence d'exploitation Rivalis. Je me suis installée en

Dordogne, car il n'y avait personne sur le secteur. Il y a une personne qui exerce en Dordogne, mais qui n'est pas basée dans le département, donc je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose. »

LVE : Qu'est-ce que le conseil en pilotage d'entreprise ?

V. P. : « On aide à prendre des décisions qui optimisent les résultats des entreprises, à financer des investissements et atteindre des objectifs à partir des données auxquelles on a accès. Le logiciel d'exploitation Rivalis permet au chef d'entreprise de répondre à six questions en temps réel, notamment ses bénéfices, son déficit ou s'il réalise un investissement, quel impact cela aura. Dans l'application, il rentre ses devis et ses factures. On utilise la machine au service de l'être humain. En clair, on montre au dirigeant comment il peut aller dans le bon sens.

On ne lui apprend pas le métier, mais on l'aide à bien établir la valeur de son travail, éviter les erreurs dans les devis, à bien les chiffrer... C'est très important d'éviter les pensées limitantes. Par exemple, certains chefs d'entreprise s'empêchent de prendre des vacances. Là, c'est cinq semaines de congés minimum. Je suis là pour enlever de la charge mentale au dirigeant, et l'accompagner pour toutes les étapes de la vie de son entreprise. Cet accompagnement lui redonne confiance, lui montre que les artisans ont de la valeur : on remet l'humain au

VALÉRIE
PATOU
conseillère Rivalis

cœur de l'entreprise et on aide à gagner de l'argent qui peut être réinvesti dans l'économie locale. »

LVE : Comment se fait l'accompagnement ?

V. P. : « Souvent, un entrepreneur manque de recul. Ensemble, on fait un bilan une fois par mois, avec deux constats : ce qu'on a et où on va. On opère un réajustement perpétuel pour atteindre les objectifs de fin d'année. L'accompagnement s'effectue sur deux ans, car la première année, on met en place de nouveaux éléments, on détecte des dynamiques... Et la deuxième année, on instaure le potentiel maximum de l'entreprise pour ses bénéficiaires. Avant de travailler avec les dirigeants, je propose un diagnostic gratuit. Pendant deux heures, je suis avec le client et je lui montre ce qu'il peut tirer de l'accompagnement pour son entreprise. Je fais un audit complet : diagnostic de la masse salariale, taux de marge, taux horaire, est-ce que la vente se fait au bon prix... Je fais 10 à 30 audits par mois. »

LVE : Les entreprises accompagnées ont-elles des résultats ?

V. P. : « Pour mes clients de 2022, la plus petite augmentation de chiffre d'affaires a été de 23 %, on est allés jusqu'à 45 % pour mes gros clients, et ce n'est pas pour autant qu'ils travaillent plus ! On a opéré une meilleure valorisation du travail et de planification du temps. J'ai accompagné une quinzaine d'entreprises en 2022, et je ne veux pas aller au-delà de 20 pour garder un aspect très personnalisé, et humain. En moyenne, à l'échelle nationale, un accompagnement de ce type coûte 490 euros par mois, et en général mes clients ont remboursé le coût annuel de l'accompagnement en 1,5 à 2 mois. »

LVE : Avez-vous noté des particularités chez les entreprises que vous accompagnez ?

V. P. : « 90 % de mes clients sont dans le secteur du bâtiment. En Dordogne, il y a des entreprises de qualité, avec des gens très sérieux, mais pudiques, qui ne communiquent pas beaucoup. Il faut donc que j'arrive à les

“ Je suis là pour enlever de la charge mentale au dirigeant, et l'accompagner pour toutes les étapes de la vie de son entreprise ”

laisser s'ouvrir. Il y a très peu de défaillances d'entreprise en Dordogne. Les patrons gèrent en bon père de famille, en bon paysan. La tradition du terroir se ressent dans la gestion. »

LVE : Le contexte économique actuel a-t-il des répercussions pour vos clients ?

V. P. : « Un patron gère en permanence de l'imprévu. Et avec le contexte économique, ils connaissent des raccourcissements des carnets de commandes. Aujourd'hui, une entreprise a entre 1,5 à 2 mois de visibilité, avant c'était 6. C'est tendu. S'il y a un problème, c'est plus difficile de compenser le chantier, et ils sont d'ailleurs de plus en plus petits. Les plannings s'allègent donc pour ces entreprises, et je crains qu'on finisse 2023 avec des licenciements. On est passé d'une offre supérieure à la demande, du plein-emploi avec des salaires qui augmentent à des patrons qui ont la corde au cou, avec plus de salariés qu'ils ne devraient et avec des carnets de commandes qui baissent. » ■

Mairies Y a-t-il encore un(e) secrétaire ?

Alerte dans les campagnes : le - et le plus souvent la - secrétaire de mairie est un profil en voie de raréfaction. Près de 40 % des postes occupés seront concernés par des départs en retraite d'ici 2030.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Le Centre de gestion de la Dordogne (CDG24), qui soutient les collectivités territoriales dans la gestion de leurs ressources humaines, souligne la nécessité pour les élus locaux de pouvoir compter encore à l'avenir sur cet indispensable allié dans la gestion des affaires municipales.

Son importance est proportionnellement inverse à la taille de la commune : le secrétaire de mairie joue un rôle-clé, avec des compétences tous azimuts, de la gestion administrative aux ressources humaines sans oublier le conseil aux élus sur les questions juridique, financière et réglementaire. S'ajoute une relation de proximité citoyenne : pour les habitants, il représente le premier service public local et pour le maire, il est parfois le principal et unique collaborateur.

Exigeant toujours plus de responsabilités pour un même salaire, ce métier peine à recruter et le bon fonctionnement des services

publics est menacé par la pénurie croissante de professionnels qualifiés. La carrière de ces couteaux suisses territoriaux n'est plus assez attractive, d'autant qu'il est souvent question de temps partiels en ruralité. Pour Laurent Péréa, président du CDG24, « la pénurie de secrétaires de mairie est un défi majeur » et il importe de chercher « des solutions innovantes pour maintenir la qualité des services publics au niveau auquel nos concitoyens ont droit ».

UN DIPLÔME SUR MESURE

Le Diplôme Universitaire « Carrières Territoriales en Milieu Rural »

mis en œuvre au sein du CDG de la Dordogne en partenariat avec l'université de droit de Bordeaux fait partie des outils adaptés. Son 10^e anniversaire a permis de promouvoir cette formation conçue pour préparer les futurs acteurs de l'administration territoriale dans les zones rurales, répondre aux besoins de recrutement sur des postes de secrétaires de mairie et de gestionnaires administratifs des collectivités territoriales. Dispensée par des enseignants-chercheurs et des professionnels reconnus, elle alterne apports théoriques et mise en situation pratique avec deux jours par semaine d'immersion dans une collectivité partenaire.

20 étudiants sont sélectionnés chaque année pour la suivre, en priorité des demandeurs d'emploi, titulaires au minimum d'un baccalauréat, qui continuent à percevoir leurs allocations durant les quatre mois, de janvier à avril, pour un examen en mai. 100 % des étudiants ont obtenu le diplôme cette année. Les titulaires peuvent être recrutés en tant qu'agent contractuel ou

“ Le secrétaire de mairie joue un rôle-clé, avec des compétences tous azimuts, de la gestion administrative aux RH en passant par le conseil aux élus ”

statutaire des collectivités territoriales, intégrer le service de remplacement et de renfort du CDG de la Dordogne et/ou passer des concours de la fonction publique territoriale. 90 % des diplômés sont en poste moins de trois mois après l'obtention du DU.

UN PROBLÈME NATIONAL

Ce qui se passe dans le département est malheureusement loin d'être un cas isolé. Déposée en 2022 par Marie-Claude Varailas, sénatrice de la Dordogne, et plusieurs de ses collègues et reprise cette année par François Patriat,

une proposition de loi vise à rendre ce métier plus attractif et à mieux reconnaître les agents qui l'exercent aujourd'hui : plus de 1 900 postes de secrétaires de mairie sont actuellement vacants. Et près d'un tiers des agents en poste partiront à la retraite d'ici 2030. Dans ce contexte, afin de revaloriser ce métier, la proposition de loi prévoit notamment de bénéficier d'un avantage spécifique d'ancienneté, de créer une voie de promotion interne dérogatoire et une formation initiale qualifiante. La Dordogne a pris un peu d'avance sur cette piste. ■

ENQUÊTE DE TALENTS

Une enquête menée par les CDG de Nouvelle-Aquitaine en 2023 sur les secrétaires de mairie en Dordogne révèle que plus de la moitié ont entre 50 et 59 ans, représentant 50,7 % de l'ensemble. 79,7 % occupent ce poste à temps complet. Près de 40 % des secrétaires actuels envisageant de partir à la retraite d'ici 2030. D'où la nécessité de former de nouvelles générations pour combler ces prochains départs. Si la polyvalence des fonctions est un élément de motivation, la gestion budgétaire et comptable est identifiée comme une priorité élevée, avec un besoin d'expertise accrue dans ces domaines. Une diversité de parcours professionnels conduit à ce poste : 50,4 % n'ont pas suivi de formation spécialisée. La relation avec les usagers a évolué, et la sensation de « stress », de « pression » ou « d'être dépassé » étirent ces professionnels.

“ Une proposition de loi vise à rendre ce métier plus attractif et à mieux reconnaître les agents qui l'exercent aujourd'hui ”



Haut Périgord **Un club de** **défricheurs**

C'est une opération originale pour un club d'entreprises : celui du Haut Périgord, sept ans d'existence seulement, investit sur une friche industrielle de Thiviers pour se donner un cadre, ouvert à ses adhérents.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

C'est peu dire que Grégory Saerens, PDG du groupe Vigier (avec Sébastien Frouin) – entreprise phare du BTP (140 salariés) que Pierre et Jean Vigier leur ont transmis cet été – est un bâtisseur. Il applique au club qu'il préside dans un esprit d'équipe (référence sportive du XV-Haut Périgord) les logiques du monde économique. « Comme pour une entreprise, notre association a besoin d'avoir un lieu pour afficher son existence et mener à bien ses actions. »

DANS LE CENTRE DE THIVIERS PRÈS DE LA POSTE

Ainsi le club vient-il d'acquérir un bâtiment en sommeil depuis une trentaine d'années dans le centre de Thiviers, près de La Poste, pour aménager un siège qui conservera les contours assez bruts de ce site industriel et ouvrira aux adhérents des espaces de coworking et de

salles de réunion. « Les petites entreprises manquent de lieux, les services de la comcom reçoivent des demandes récurrentes d'installation », souligne celui qui est aussi élu municipal et communautaire, chargé du développement économique dans l'un et l'autre mandat. « On est en train de retracer l'histoire de ce site, qui fut une ferronnerie, un magasin de tissus... »

300 000 EUROS POUR REFAIRE VIVRE UNE FRICHE

Ce projet ambitieux d'aménagement dans lequel s'engage le club « illustre l'implication des entrepreneurs sur leur territoire », avec la volonté de renforcer une identité et de démontrer un esprit d'entre-

“ L'achat et les travaux représentent un budget de 300 000 euros avec un financement essentiellement privé ”



prendre, d'être reconnu comme « boosteur économique du territoire ».

L'achat et les travaux représentent un budget de 300 000 euros, avec un financement essentiellement privé, en autonomie. « Du fait de

mon métier, ce projet ne me fait pas peur. Et j'ai décidé d'y réinvestir l'intégralité de mes indemnités d'élu », s'engage Grégory Saerens. « Ce qui représentera environ 72 000 euros à la fin du mandat, celles d'adjoint à Thiviers et de vice-président à la ComCom étant d'environ 1 000 euros par mois : je souhaite les remettre au service du territoire. » Plusieurs entreprises ainsi que quelques autres membres

d'exister aussi géographiquement, avec une enseigne reconnue. « D'ici deux ans, ce lieu sera disponible pour nos adhérents, les petites entreprises sont intéressées par des bureaux en coworking et des salles de réunion qu'elles n'ont pas toujours. » Les locaux en ville ne sont pas toujours adaptés aux recherches d'installation. Une fois rénové, ce bâtiment permettra d'ouvrir une partie des murs à des

“ Ce club d'entreprises a pris de l'importance, passant de 30 adhérents en 2017 à 130 aujourd'hui ”

ont aussi proposé leur aide. Et des aides publiques pourront être sollicitées pour remettre en état et faire revivre une friche industrielle.

LOCAUX ACHETÉS, TRAVAUX SUR DEUX ANS

Ce club qui a pris de l'importance, passant de 30 adhérents en 2017 à 130 aujourd'hui, a besoin

associations, pour accompagner des événements, accueillir des expositions... Car le club soutient déjà des événements culturels, sociaux, sportifs, « pour donner envie de s'installer, d'investir, ou tout simplement de venir chercher un emploi chez nous, d'y scolariser ses enfants, de faire vivre le commerce et l'artisanat local ». ■



© D. R.

SAISON 7

En ouverture de sa 7^e saison, le club a présenté sa nouvelle organisation aux acteurs économiques répartis sur les Communautés de Communes Périgord-Limousin, Isle Loue Auvézère, Donne et Belle, Périgord-Nontronnais, ravis de partager des soirées qui rompent l'isolement du chef d'entreprise en milieu rural... et font vivre les restaurants alentours. Et de s'impliquer dans des opérations comme le Forum Métiers Emploi Travail (4^e édition en novembre). Le club résume ses actions en cinq valeurs : accueillir, échanger, fédérer, mutualiser, promouvoir. Sept commissions de travail ont été constituées pour « passer de membre à acteur du club », toujours en mode bénévole.

Commerce et Artisanat : Nicolas Jouanem, SCMF (serrurerie, ferronnerie), vice-président du club.

Stratégie et compétitivité : Floris Bakker, domaine d'Essendieras.

Relation École : Patrick Granchamp, chargé des relations institutionnelles Europe chez Husqvarna.

Communication : Emma Dubrunfaut, consultante en marketing et communication.

Emploi-formation : Christine Fraux, Mission locale du Haut Périgord.

Agriculture : Amaury de Saint Seine, Domaine de Montplaisir.

Attractivité : Félix Lafleurie, Reso Cuir.

Les membres du bureau : Isabelle Dubreuil, Formatrice Cité de Clairvivre ; Valérie Druineau, BTD'S Formation ; Virginie Celle, PEP'S Courtage ; Marc Peperkamp, Elec maison & co.

Evocati En français dans le jeu

Evocati évolue dans le domaine ciblé de la traduction de jeux vidéo. Les attaches périgourdines de son fondateur, Geoffroy Marty, expliquent le transfert de cette florissante société de Boulogne-Billancourt à Hautefort.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Fortnite, Killzone, Zelda ou Warcraft 3 : la vitrine Internet d'Evocati s'anime des jeux vidéo et guides de stratégie dont la société s'est fait la spécialité pour la traduction et la localisation (adaptation au marché français). « Je suis arrivé à l'informatique pour le jeu », assure Geoffroy Marty, « grâce au club informatique de Boulogne-Billancourt. » Maîtrise LEA en poche, puis un an aux États-Unis et un en Allemagne, il devient journaliste dans la presse informatique. Les éditeurs qu'il côtoie lui font part de besoins de traduction pour leurs manuels : ce travail parallèle pour les wargames de son plus jeune âge va prendre le dessus. À cette époque de balbutiement du jeu vidéo, il cofonde la première structure française de localisation, puis la quitte pour fonder Evocati en 1999, rejoint par Jean Bury,



Pantheon, l'un des personnages de *League of Legends*

© Riot Games

GEOFFROY
MARTYJEAN
BURY

francophone, des références plutôt que du mot à mot ». L'essentiel du travail créatif se fait sur les terminologies, les niveaux de langue et de dialogue (les nains ne parlent pas comme les elfes !). Certains jeux ont un niveau soutenu, avec des citations de haïkus, d'autres reposent sur des mots hyper techniques, systèmes de sonar de sous-marins par exemple, ou encore des espèces d'oiseaux. « Sur *Star Wars*, il faut connaître tout le glossaire, la terminologie intégrale de cet univers. » Les passionnés ne supportent pas l'erreur.

« Nous traduisons vers le français, la langue d'origine étant presque toujours l'anglais. » La version qui leur est confiée sous forme de fichiers,

“ Evocati ? Des vétérans de l'armée romaine de César et de Pompée qui s'enrôlaient comme volontaires une fois leur engagement militaire accompli. ”

diplômé en droit reçu sans conviction à un concours public mais surtout auteur de romans et nouvelles de SF. « La traduction attire alors peu de professionnels, elle ne concerne qu'un manuel et des éléments d'écrans. » Ils prennent de l'avance sur un marché en développement.

DES STARS À FAIRE PARLER

Les clients d'Evocati ont pour nom Epic ou Activision, « des clients importants et réguliers qui misent sur la qualité pour éviter de perdre du temps sur les phases de contrôle ». Le défi consiste à proposer des adaptations au jeu lui-même, « on doit toujours savoir qui parle à qui pour dire quoi et on fait en sorte que le joueur se sente chez lui, avec un humour transposé au monde

moins engageants que le jeu final, est à transformer dans des délais serrés. « D'où l'intérêt de bien connaître les règles de ces jeux très techniques, qui évoluent vite : on a coutume de dire chez nous qu'il faut un bac +5 en divinatou ! » Des équipes spécialisées sont à l'œuvre sur le long terme pour chacun des projets et des personnages, parfois depuis qu'ils existent. « Il arrive que Riot Games nous sollicite pour des informations sur leur propre historique ! » Cette compétence de suivi, reparable aux avancées de l'intelligence artificielle, rend l'entreprise irréprochable.

UN PETIT MILIEU

Ce sont des éditeurs et non les studios qui sollicitent Evocati, soit une centaine de clients potentiels dans le





L'équipe des jeunes talents

© Evocati

“ Un jeu mal traduit entraîne des rafales de réactions sur Internet ”

monde, dont dix importants ; un petit milieu régi par des clauses de confidentialité. « On a notre part du marché pour perdurer dans cette activité de service que nous adorons. » Des studios et petits éditeurs ont connu une concentration comparable à celle du cinéma, mais le financement participatif a permis à des indépendants de cartonner, comme le polonais *The Witcher* (livre, série, jeu).

« Tout se passe en ligne et plus dans les rayons de magasins. » La valeur ajoutée de la traduction ? « Un jeu mal traduit entraîne des rafales de réactions sur Internet. C'est très rare de saluer une version française : ça nous est arrivé sur *Warcraft 3* ! »

La société traduit aussi les documents juridiques et les communications qui vont avec et assure la partie audio, confiée à un studio partenaire, Hifi Genie (Paris) : les répliques sont lues par des acteurs, parfois connus. « L'intervention pour la traduction coûte moins cher à l'éditeur, un tiers, que la partie audio, deux tiers. »

Evocati intervient aussi bien sur des projets à 1 000 que 200 000 euros (un million de mots). « Certains, comme *League of Legends*, font l'objet d'une mise à jour de contenu permanent. Nous cédon les droits, quelle que soit la réussite du jeu. » La période Covid, loin d'empêcher de travailler, a dopé la consommation.

95 % DU CHIFFRE À L'INTERNATIONAL

Cette structure de localisation indépendante a échappé à la concentration. Les jeux en continu lui ont apporté un fonds de roulement permanent, rompant avec une activité jusque-là plus irrégulière. « Nos clients maintiennent leurs jeux sur la durée. » De quoi stabiliser le chiffre d'affaires à 1,5 million par an, réalisé à 95 % à l'international, et faire grandir la société de 5 à 11 salariés en CDI, dont une équipe de week-end pour assurer une disponibilité 7/7 jours, « tous d'abord traducteurs, avec une spécificité et un travail commun pour trouver des

solutions élégantes ». Les jeunes recrutés à bac +4 ou 5 sont formés en interne pendant six mois. « On n'est pas une boîte standard. Notre métier passion est un cocon assez souple, mais on a grandi et il faut des règles. » Tous sont joueurs, sur PC ou consoles, peu sur mobiles (car d'autres éditeurs, surtout chinois). « On partage les mêmes références que la génération actuelle. »

Témoins privilégiés de la transformation de l'industrie du jeu vidéo, les dirigeants ont constitué une équipe de traduction créditée de plusieurs centaines de jeux. ■

LE PARI DU PÉRIGORD

Geoffroy Marty cherchait à installer la société près de la maison de famille périgourdine. Un déplacement validé en interne car « notre richesse, c'est notre personnel, le collectif ». La qualité de vie a primé. Sept membres de l'équipe ont choisi de déménager vers Excideuil, Hautefort, Tourtoirac ou Saint-Yrieix ; des Parisiens restent sur place.

Les travaux s'achèvent dans le bâtiment qui fait face à la mairie et au château de Hautefort, et le transfert de siège social est fait. « Périgord Développement nous a aidés, on a pu rencontrer du monde rapidement et acheter plutôt que louer. La fibre était la condition *sine qua non* pour échanger d'énormes fichiers avec le monde entier. C'est un métier particulier mais rien ne nous empêche de le faire ici, l'immobilier est attractif et c'est aussi pour ça que ces jeunes nous suivent, ils peuvent envisager d'acheter, certains en ont déjà assez de la ville. Et que je prenne l'avion à Bordeaux ou à Paris, peu importe », constate Geoffroy Marty, qui se déplace en Europe, surtout à Dublin, et aux États-Unis.



Périgueux ACTION CŒUR DE VILLE S'ÉTEND

L'opération action cœur de ville permet maintenant d'inclure dans les projets les entrées d'agglomération, mais surtout les quartiers de gare. Une aubaine pour la ville de Périgueux, car ce secteur inclut le nouveau quartier d'affaires, la zone du parc des sports et de loisirs voulu par la maire de Périgueux, Delphine Labails, et l'îlot Champarnaud. Ici, l'agglomération du Grand Périgueux espère faire installer un centre opérationnel de la mobilité, avec le futur dépôt de Péribus. Les véhicules, électriques, bénéficieraient du transformateur de la Font Pinquet. Un projet de crèche dans cette zone a également été évoqué par le président de l'Agglo. Un projet qui atteindrait les 15 millions d'euros.

Périgueux HELLINIKO TIRE LE RIDEAU

Après plus de 20 ans d'activité, l'épicerie grecque de la rue de la Clarté et très appréciée des Périgourdins a fermé ses portes, le 30 septembre. Isabelle et Costas

Kyriacos ont pris leur retraite après plus de 30 ans d'activité. Avec eux se ferment des décennies de moussakas et de tzatzikis à en faire saliver les clients, qui ont d'ailleurs fait des réserves avant la fermeture. Avant cela, Costas et Isabelle Kyriacos ont tenu pendant près de 15 ans un restaurant grec, toujours à Périgueux. Le commerce a été vendu, mais le concept de cuisine grecque ne va pas perdurer, faute de candidat.

À la place, un duo proposant de la cuisine franco-créole doit s'installer, et ouvrir ses portes en novembre.





© Graine d'Odyssee



© Graine d'Odyssee

Dordogne UNE BONNE DESCENTE POUR L'EAU

Axel Féraud, fondateur de l'association Graine d'Odysées et éco-aventurier du mouvement Sport Planète* se lance dans l'Eau-Dyssée de 483 kilomètres de descente de la Dordogne en paddle, en autonomie totale. Les kilomètres parcourus seront convertis en arbres plantés grâce à l'application Active Giving.

Objectif : alerter sur le péril de l'eau, dénoncer ses gaspillages, notamment dans le cadre de l'agriculture intensive ; et porter des solutions agroécologiques en échangeant dans les écoles. De Confolent-Port-Dieu à Bourg-sur-Gironde (arrivée samedi 21 octobre), Axel Féraud traverse six départements en pagayant le matin et en rencontrant le public l'après-midi.

* Fédéré par MAIF, « pour rendre le sport bon pour la santé de l'humain et la santé de la planète ».

FRÉDÉRIC BOUX



© D.R.

Dordogne UN PRÉSIDENT PÉRIGOURDIN RECONDUIT À LA FITE

Le Périgourdin Frédéric Bouix, par ailleurs délégué général de la Fédération française d'équitation depuis 11 ans, a été réélu président de la Fédération internationale de tourisme équestre pour un nouveau mandat de 4 ans lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à Arezzo (Italie) fin septembre. Originaire de Dordogne, ce guide de tourisme équestre depuis 25 ans, s'engage avec un troisième mandat à la tête du tourisme équestre international. Parmi les priorités de la FITE : l'aménagement des itinéraires équestres (balisage, chemins, haltes, hébergements...), la formation des cadres et des pratiquants, les produits de tourisme équestre, les échanges internationaux, les animations et compétitions de tourisme équestre.



Vieux-Mareuil UN CHÂTEAU DANS LA NUIT

Le château de Chanet ouvre ses portes pour la 5^e édition de la Nuit des Châteaux, événement européen imaginé par Dartagnans en 2019 avec la Demeure Historique et le groupe Mercure : 88 % des recettes de la billetterie sont redistribuées aux châteaux partenaires pour faire vivre leur monument. L'équipe du Domaine de Vieux-Mareuil (5 sites dans les environs) reçoit les réservations le 27 octobre pour un dîner aux chandelles avant une Halloween Party déguisée le samedi. Ce château aux origines médiévales, surveillant l'axe Angoulême-Périgueux, a été rénové à la Renaissance et au XVII^e siècle. Classé monument historique et restauré avec élégance, il est ouvert à la location pour les vacances, des événements privés ou professionnels.

Champcevinel UNE NOUVELLE STATION TRAIL DÉPARTEMENTALE

Après Saint-Mesmin en 2021 et Bayac en 2022, le Département a inauguré sa troisième station Dordogne-Périgord trail. Ce concept répond à l'engouement grandissant pour la course à pied en pleine nature avec des itinéraires en boucle balisés selon des niveaux de difficulté. Cet équipement structurant n'est pas exclusivement ouvert à la pratique du trail-running ; ses tracés bénéficient aussi aux amoureux de randonnée pédestre et de VTT. Celui-ci relie quatre communes du Grand Périgueux au départ de Champcevinel : Cornille, Agonac et Château-l'Évêque, avec cinq parcours valorisant les patrimoines historiques et paysagers (points de vue, rivières, vallées...).





© Shutterstock

Coulounieix-Chamiers TOUT SAVOIR SUR L'AGRITOURISME

La Chambre d'Agriculture et ses marques Bienvenue à la ferme et Marchés des producteurs de Pays organisent une conférence débat consacrée au tourisme à la ferme particulièrement destinée aux porteurs de projet ou agriculteurs installés ayant un projet d'accueil à la ferme.

Au programme : contexte de l'agritourisme, hébergement (meublés de tourisme, chambres d'hôtes, camping, accueil de camping caristes), restauration (ouvrir une ferme auberge, proposer de la petite restauration, organiser un marché de producteurs de Pays), visites et événements (fermes pédagogiques, visites immersives, concerts).

Mardi 24 octobre (13 h 45 - 16 h, Pôle Interconsulaire)



© Caviar de Neuvic

Neuvic-sur-l'Isle CERTIFICATION B CORP POUR CAVIAR DE NEUVIC

Caviar de Neuvic (LVE n° 2569), entreprise à mission depuis 2021, est le premier producteur de caviar au monde à obtenir la certification B Corp, au terme de deux années de travail pour cette labellisation liée aux engagements RSE du PDG-fondateur, Laurent Deverlanges, et de ses équipes. Également appelé Benefit Corporation, ce standard le plus exigeant évalue les répercussions environnementales et sociales de l'entreprise à travers la gouvernance, les collaborateurs, l'environnement, la collectivité et les clients. Par ailleurs, l'entreprise a lancé son site e-commerce exclusivement dédié aux professionnels. Cet outil en ligne sur mesure permet de commander 24h/24, 7j/7, de consulter des informations de conservation et composition, conseils de dégustation.

<https://pro.caviar-de-neuvic.com>

Bourrou LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX EXPLIQUÉS AU CAFÉ LIB'

Le Café Lib', tiers lieu à la fois espace de coworking, salle culturelle et bar, a invité le Service de prévention et de santé au travail Corrèze Dordogne pour aborder les risques psychosociaux et le burn out (mécanismes, facteurs de risques, signes d'alerte, étapes, réintégration en entreprise post burn out). Deux spécialistes ont animé un atelier sur ces risques affectant la santé physique et mentale des salariés et dirigeants, et pouvant concerner toutes les tailles ou activités d'entreprises. « L'employeur se doit d'intégrer les risques psychosociaux dans son document unique », a rappelé le président du service de prévention, Philippe François. « Des sensibilisations peuvent être menées en entreprise pour identifier les facteurs, les signaux et aider à mettre en place des solutions. »



Dordogne OPÉRATION PROMOTION AUPRÈS DES MÉDECINS

En lien avec la CPAM Dordogne, l'Union des maires, le Centre hospitalier de Périgueux, le SDIS24 et l'agglomération bergeracoise, le Département est l'un des cinq à participer aux Journées nationales de médecine générale à Paris, rencontre qui réunit un millier de médecins généralistes de France et de pays francophones. Objectif : promouvoir le Périgord et les dispositifs d'accompagnement des professionnels de santé. Il s'agit d'enrayer les difficultés croissantes d'accès aux soins et de renforcer l'arsenal de lutte contre la désertification médicale. Le Département a déjà ouvert des centres de santé, déployé le site Internet Soigner en Périgord et participe aux frais de formation d'étudiants en médecine, à l'indemnité de stage et aux frais d'hébergement des médecins stagiaires,...

Irdis Capital Investissement

Au service de l'économie régionale

Dans un contexte inflationniste tendu, Irdis Capital Investissement a accompagné 41 entreprises cette année. La société de gestion veut être plus qu'un financeur : elle souhaite contribuer à la dynamique économique du grand Sud-Ouest.

Par Bérengère BOSI

croissantes. « Lever des fonds capital-risque est plus difficile aujourd'hui qu'il y a quelques années. Mais l'Irdis a la chance de pouvoir compter sur son socle de partenaires* », se réjouit la présidente du directoire.

550 MILLIONS D'EUROS GÉRÉS

Irdis Capital Investissement a ainsi finalisé cette année un premier closing à hauteur de 75 millions d'euros

Partenaire financier des entreprises du Sud-Ouest de la France depuis plus de 40 ans, Irdis Capital Investissement accompagne près de 200 sociétés en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine qui emploient 23 000 personnes. « Nous avons une vocation magnifique : le maintien et la création d'emplois dans les territoires », s'enthousiasme la présidente du directoire, Corinne d'Agrain. Une mission que l'organisation a poursuivie sur l'exercice 2022-2023, injectant 40 millions d'euros dans 41 entreprises.

25 start-ups ont ainsi été accompagnées via les fonds de capital-innovation pour un montant total

de 12 millions d'euros. Parmi les lauréats, Exotrail (micro-propulsion pour satellites, 31) ou Ascendance flight technologies (avion hybride à décollage vertical, 31). Par ailleurs, 16 PME et ETI ont été soutenues à hauteur de 28 millions d'euros. En 2021-2022, ce sont presque 70 millions d'euros qui avaient été investis au bénéfice de près de 70 entreprises. « Il s'agissait d'une année exceptionnelle avec une très forte reprise de l'activité économique après la crise Covid », explique Corinne d'Agrain. « En général, nous accompagnons 30 à 40 entreprises chaque année. »

Ce retour à la normale s'avère finalement être une jolie performance, dans un contexte de hausse des taux et d'incertitudes

* Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, Bpifrance, Banque européenne d'investissement, Toulouse Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole, Bordeaux Métropole, Caisse d'Épargne, Banque Populaire, AG2R La Mondiale, Crédit Agricole, CIC Sud-Ouest, LCL, Crédit Mutuel, BNP Paribas, EDF, Total Energies, Pierre Fabre, InVivo, Airbus, Captain Watt



**CORINNE
D'AGRAIN**
présidente
du directoire
d'Irdi Capital
Investissement

“ 25 start-ups ont été accompagnées via les fonds de capital-innovation pour un montant de 12 millions d'euros ”

pour ses deux nouveaux fonds Irdinov3 et Aelis Innovation 2, et vise les 100 M€ dans les prochains mois. Le fonds d'amorçage Deep-tech Irdinov 3 a ainsi déjà bénéficié à plusieurs jeunes pousses telles que X-Pressure (dispositif médical de détection des cas d'hydrocéphalie, 31), Bloom Lasers (fabricant de lasers, 33), Abelio (outil d'aide à la décision pour l'agriculture, 31) et Reev (exosquelettes, 31). La société de gestion prépare par ailleurs le lancement de son futur fonds Irdi C, qui prendra la suite d'Irdi B. « Nous espérons lever au minimum 50 à 60 M€ », confie Corinne d'Again.

Irdi Capital Investissement gère au total 14 fonds, dont deux evergreen (fonds sans durée de vie limitée), pour un montant global de 550 millions d'euros.

ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

« Depuis quelques années, deux grandes tendances se dégagent dans le capital-investissement : l'accompagnement et l'ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, NDLR) », note la présidente. Ainsi, Irdi Capital Investissement ne se contente pas d'investir financièrement au capi-

tal des entreprises prometteuses. « Nous avons une équipe de 28 personnes qui accompagnent régulièrement les chefs d'entreprise. Cela peut être sur des opérations de croissance externe, un développement à l'international, l'identification d'innovation ou la construction de business models par exemple ». Irdi Capital Investissement accompagne de plus en plus les entreprises dans leur démarche ESG. « Nous avons construit une grille que nous leur proposons afin de les aider à progresser. Nous travaillons également sur une feuille de route climat, que nous allons d'abord tester nous-mêmes. »

DE NOUVEAUX SECTEURS ÉMERGENTS

Témoin de l'évolution de l'activité économique, Corinne d'Again voit de nouveaux secteurs d'activité émerger dans le grand Sud-Ouest. « De plus en plus de sociétés proposent des solutions liées à la santé, la digitalisation ou encore aux enjeux climatiques. » Pour choisir les entreprises qui seront accompagnées, les professionnels d'Irdi Capital Investissement se basent avant tout sur « la qualité de l'équipe », explique la présidente. « Dans le monde du capital-investissement, l'enjeu principal est l'envie de travailler ensemble ». Car la société de gestion reste en moyenne 5 à 7 ans au capital des entreprises qu'elle accompagne.

Irdi Capital Investissement a reçu cette année environ 400 dossiers de candidatures. Un chiffre qui tend à progresser et qui marque finalement le dynamisme économique du Sud-Ouest de la France. « Les entreprises ont tout intérêt à renforcer leurs fonds propres », assure en conclusion la présidente du directoire. « C'est une façon pour elles de se donner les moyens d'une dynamique forte de développement ; particulièrement en cette période de hausse de taux et de remboursement des PGE (prêts garantis par l'État, NDLR) souscrits pendant la crise sanitaire ». ■



Vigne recherche. parrain

À Pechbonnieu, à quelques kilomètres de Toulouse, Hélène Séguier veut faire revivre le Vigné des Granges en plantant plus de 1 000 nouveaux pieds d'ici deux ans. Elle propose à qui le souhaite de parrainer un cep moyennant une somme de 40 à 300 euros qui donne droit à divers avantages.

Par Maxime FAYOLLE

« **L**e vin, c'est la terre », disait Louis de Funès dans *L'Aile ou la Cuisse* de Claude Zidi en 1976. Celle de Pechbonnieu est argileuse et produit un vin rare, à moins de 15 kilomètres du Capitole : le Vigné des Granges. « En Haute-Garonne, on parle de vigné car il s'agit de terres plutôt pauvres, dédiées à la viticulture. Chaque habitant avait sa petite parcelle et cultivait son vin maison », explique Hélène Séguier, dont les grands-parents possédaient un vigné en leur temps.

DEPUIS 1931

Originaire du Tarn, Hélène Séguier devient ingénieure agronome à l'école de Purpan à Toulouse. C'est en 2017 qu'elle a l'opportunité de reprendre le vigné de Pechbon-

nieu. « Cette vigne a été sauvegardée par la famille Pivato. Elle a été plantée en 1931 et exploitée pendant trois générations. » À l'époque, une centaine d'hectares de vignes recouvrent Pechbonnieu. Aujourd'hui, il ne reste plus que ce petit pré carré de 2 500 m² duquel Hélène Séguier parvient à tirer 250 bouteilles de Vigné des Granges chaque année.

D'abord locataire du terrain, elle en devient propriétaire cette année et décide de réhabiliter la vigne. « Il manque beaucoup de pieds qui sont morts et qui n'ont pas été remplacés. » L'objectif est donc d'en replanter 500 cette année puis 800 l'an prochain avant de s'attaquer à une nouvelle parcelle voisine d'ici deux ans. Ainsi, la production pourrait atteindre les 800 bouteilles d'ici 3 à 4 ans, quand les pieds prochainement plantés commenceront à donner du raisin.



**HÉLÈNE
SÉGUIER**
propriétaire du
Vigné des Granges

© Maxime Fayolle

“C’est un vin rare qui ne ressemble à aucun autre. Ce n’est ni un gaillac, ni un fronton”

ADOpte TA VIGNE

Pour atteindre son objectif, Hélène Séguier a lancé une campagne originale en proposant aux gens de devenir parrain d’un pied de vigne. « J’ai plusieurs formules qui vont de 40 à 300 euros », explique-t-elle. Mais la somme versée n’est pas un simple don, il y a des contreparties. « D’abord, un certificat de parrainage et surtout des bouteilles de vin. Ça fonctionne sur le principe d’une box. » Par exemple, si vous choisissez la formule à 100 euros, vous recevrez 3 bouteilles dont une du Vigné des Granges. « Il n’y a que comme cela que vous pourrez en boire, je n’ai que 600 bouteilles en réserve », sourit la viticultrice.

Une trentaine de parrains se sont déjà mobilisés. « Les entreprises peuvent aussi parrainer la vigne. Vu que la parcelle est 100 % bio et que nous sommes sur une action de conservation du patrimoine, cela peut faire

partie des politiques RSE. » Une façon de favoriser la relance d’un vignoble à quelques encablures du centre-ville toulousain, dans un contexte d’urbanisation toujours grandissante.

PLANTATION EN NOVEMBRE

« Le vin, c’est aussi le soleil », poursuivait De Funès, en expert gastronomique dans le film de Claude Zidi. Et sur ces sols argileux, baignés par la lumière chaude et permanente de l’exposition sud, une question s’est posée. Quels céps replanter en plein réchauffement climatique ? « Pour l’instant, nous sommes encore dans un climat océanique. Cette année, il a beaucoup plu en juin et juillet ce qui nous a ramené le mildiou », déplore Hélène Séguier. Son choix s’est donc porté sur des cépages résistants aux maladies. « Pour le moment, je n’ai pas sélectionné beaucoup de cépage méditerranéen car ce n’est pas encore le climat d’ici, mais ça pourrait le devenir. » Il faut aussi varier, alors

que les pieds en haut de la pente souffrent de la chaleur, quand ceux du bas craignent l’humidité. « On fait des essais en permanence » explique la viticultrice. « Maintenant, on va planter en novembre, espérer que les pieds prennent bien, qu’ils passent l’été prochain et surtout que les chevreuils ne les mangent pas ! »

Le vin final sera un savoureux mélange de céps récents et de pieds plantés en 1931. « Il ne ressemble à aucun autre vin ! », s’extasie la propriétaire des lieux. « Ce n’est pas un gaillac, ni même un fronton. On dirait presque plus un vin de Bourgogne, vif et léger. »

UN PROJET QUI PEUT FAIRE DES PETITS

Si Hélène Séguier mise sur ses boxes et ses parrains pour relancer le vigné de Pechbonnieu, elle espère aussi que d’autres petites parcelles puissent suivre son chemin. « Pechbonnieu est un laboratoire, mais je suis preneuse de contacts de personnes qui voudraient confier leur petite vigne plutôt que l’arracher. » Histoire que la tradition de ces vignés du Sud-Ouest se perpétue dans le temps. « On est les derniers des Mohicans en quelque sorte ! Ça donne de la valeur à ce vin unique qu’on produit grâce à des vignes plantées par des gens qui sont au cimetière aujourd’hui. C’est fou quand on y pense ! Le vin, c’est avant tout un rapport au temps et à la patience ! » Une citation que n’aurait probablement pas renié le couple Zidi – De Funès. ■

Transports L'hydrogène à la folie

Afin de décarboner le transport routier, la Région Occitanie mise sur l'hydrogène avec son Corridor H2. Mais le déploiement à grande échelle se fait attendre, notamment car la production d'un hydrogène vert est balbutiante. Un projet est pourtant en cours de finalisation en Haute-Garonne.

Par Maxime FAYOLLE



Il est vu comme l'énergie du futur. L'hydrogène est le grand pari lancé par la Région Occitanie depuis 2019 et le lancement du plan « Corridor H2 ». Une enveloppe de 150 millions d'euros sur 10 ans pour soutenir la production, la distribution et les usages de l'hydrogène renouvelable. La cible n'est pas la voiture individuelle (dont l'avenir semble plutôt s'inscrire vers l'électrique) mais les poids-lourds. La Région veut pousser la bascule du transport de marchandises vers l'hydrogène, ce qui représente 9 millions de véhicules qui sillonnent chaque année l'Occitanie.

LE SERPENT QUI SE MORD LA QUEUE

Réunis en colloque au Grand Marché de Toulouse début octobre, les constructeurs d'utilitaires ont pu faire un point sur l'état du marché. « L'hydrogène est parfait pour les professionnels », explique Stéphane Majka, chargé d'affaires et de développement hydrogène chez Stellantis (Peugeot-Citroën). « Le véhicule électrique a un temps de recharge trop long et une autonomie trop faible. Vous n'avez pas ces inconvénients avec l'hydrogène. » Si les clients sont à portée de main, ils

Stéphane Majka (Stellantis),
Valérie Bouillon Delpont (France Hydrogène), William Lefevre (Hyvia)
et Benoit Meunier (Toyota)

L'AVIATION ÉGALEMENT À FOND

L'hydrogène est également un dossier chaud dans l'aéronautique. Plusieurs constructeurs envisagent des avions à hydrogène d'ici une dizaine d'années. Airbus promet le décollage d'un tel modèle en 2035. C'est en tout cas la feuille de route du constructeur toulousain qui travaille sur des piles à combustible et sur le stockage de l'hydrogène liquide en vol. Celui-ci doit être conservé à - 253 degrés pour être correctement utilisé par l'avion. Ces expérimentations sont menées dans le cadre du projet HyPERION mené entre Airbus, Safran et ArianeGroup, qui apporte son expérience dans l'utilisation de l'hydrogène dans les propulseurs des fusées Ariane. Parallèlement, des dizaines de start-ups travaillent sur des modèles d'avions à hydrogène. Beyond Aero envisage notamment un avion d'affaires de 4 à 8 places à propulsion hydrogène. Premier vol espéré d'ici 2030.

sont encore trop peu nombreux à franchir le Rubicon. « On a mis du temps à obtenir l'homologation de notre véhicule », déplore William Lefevre, directeur des ventes d'Hyvia (Renault). « Mais maintenant que tout est OK, ce qu'il nous manque c'est un réseau de distribution. »

PAS ASSEZ DE STATIONS POUR FAIRE LE PLEIN

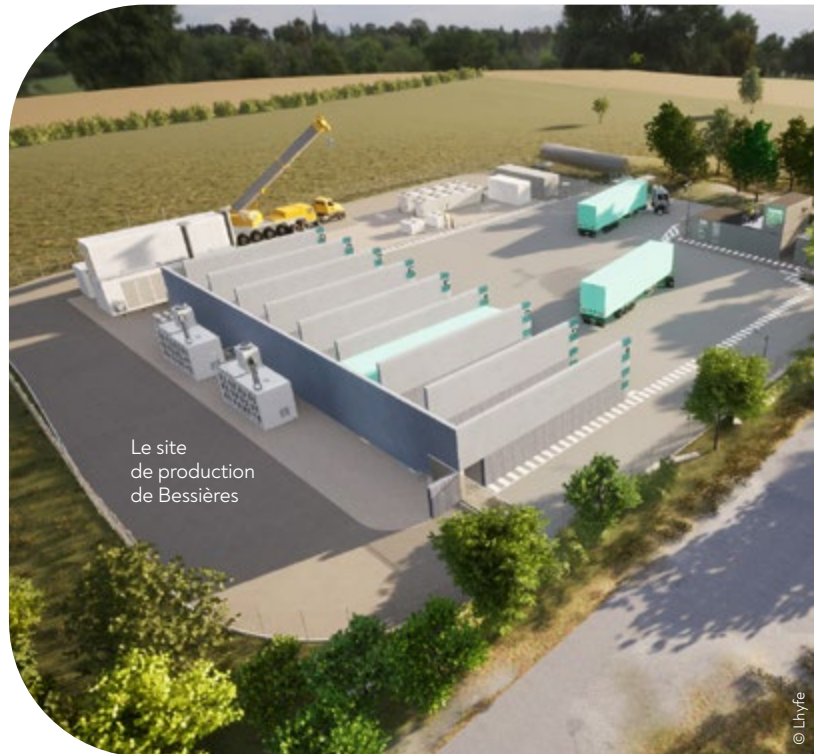
En clair, il n'y a pas assez de stations pour faire le plein. À Toulouse, une première station s'est ouverte cet été sur l'A61 mais c'est trop peu pour imaginer alimenter tous les poids-lourds de la région. « En Allemagne, il y en a déjà une centaine », poursuit William Lefevre pour qui le serpent se mord la queue. « Les constructeurs automobiles attendent qu'il y ait plus de stations, les constructeurs de stations disent qu'il n'y a pas encore assez de véhicules, bref tout le monde se regarde. »

UN SITE DE PRODUCTION PRÈS DE TOULOUSE EN 2024

L'autre question centrale autour de l'hydrogène concerne sa production. Aujourd'hui, la grande majorité de ce gaz est produite à partir de méthane (CH₄). Isoler l'hydrogène libère donc une grande quantité de carbone, qui devient du CO₂ au contact de l'air. Pour schématiser, 1 tonne d'hydrogène produite génère 10 tonnes de

“ L'hydrogène n'a pas l'inconvénient de l'électricité sur le temps de recharge et l'autonomie ”

CO₂. C'est pour éviter cela que la Région Occitanie a bâti son Corridor H2 sur un hydrogène renouvelable. Un site de production d'hydrogène décarboné est d'ailleurs en cours de construction à Bessières, à une trentaine de kilomètres au nord de Toulouse. Il sera prêt pour début 2024. « L'hydrogène sera produit par l'électrolyse de l'eau », explique Ghislain Robert, le directeur commercial



de Lhyfe, qui construit le site de Bessières. « On va casser la molécule d'eau H₂O dans un électrolyseur alimenté par de l'électricité renouvelable, d'origine éolienne ou solaire. » Une fois l'hydrogène isolé, seul de l'oxygène est relâché dans l'air.

À Bessières, ce sont 2 tonnes d'hydrogène par jour qui seront produites. « On estime qu'un véhicule léger consomme 1 kg d'hydrogène pour 100 km, donc notre station pourrait alimenter 2 000 véhicules par jour qui roulent 100 km. » L'hydrogène produit à Bessières sera ensuite acheminé par camions vers de futures stations, dans un rayon de 150 km. « On veut créer un réseau de production local. À terme, on peut imaginer que chaque département dispose d'un site de production », parie Ghislain Robert. Une deuxième unité de production est en cours de construction dans l'Aude, à Port-la-Nouvelle. D'une capacité de production de 4 tonnes par jour, elle représente un investissement de 60 millions d'euros pour la région. ■

Logement Alerte générale

Face à une crise du logement inédite par son ampleur, les représentants de la construction, de l'habitat, du logement social, de l'immobilier et des entreprises de Haute-Garonne se mobilisent ensemble pour sensibiliser les parlementaires à la situation.

Par Bérengère BOSI

« **T**ous concernés. » Ils étaient tous réunis le 9 octobre pour tirer ensemble la sonnette d'alarme quant à la situation dramatique du logement : Fédération du BTP 31, Habitat social en Occitanie, Fédération des promoteurs immobiliers Toulouse-Occitanie, Fnaim Haute-Garonne, AIOC ingénierie Midi-Pyrénées, Medef 31 et CPME 31.

HAUSSE DES COÛTS DE CONSTRUCTION

« Nous avons déjà connu plusieurs crises du logement, notamment en 1995-1996 et en 2008 », rappelle Émile Noyer, président de la Fédération du BTP 31. « Mais celle que l'on vit aujourd'hui est particulièrement sévère. » Pour absorber les besoins en Haute-Garonne, il faudrait construire chaque année 13 000 logements. « En 2023, on atteindra à peine les 9 000, et en 2025, on devrait passer sous la barre des 7 000 », prévient le représentant des acteurs du BTP. En parallèle, l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières ont conduit à une hausse des coûts de construction de l'ordre de 20 à 22 %, traduite par un accroissement de 10 % des prix de vente dans le neuf, selon Pierre Aoun, vice-président de la Fédération des promoteurs immobiliers Occitanie. Quand dans le même temps, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt grève les budgets des ménages, c'est tout un modèle qui se grippe et une filière qui s'arrête. En 2022 déjà, les défaillances d'entreprises du bâtiment avaient augmenté de 51 % sur un an. Et la tendance s'amplifie. « Oui, on constate des licenciements et des fermetures d'entreprises », déplorent les acteurs de la filière.

MOBILISER LES PARLEMENTAIRES

Le collectif a établi une liste de 11 propositions destinées à sortir au plus vite de l'ornière. Objectif : les soumettre aux parlementaires de Haute-Garonne afin qu'ils les défendent dans le cadre des débats sur le projet de loi de finances 2024. Parmi les mesures les plus urgentes, la réactivation de la loi Pinel pour relancer l'investissement des bailleurs privés, le maintien des prêts à taux zéro pour les maisons et appartements neufs avec un financement à hauteur de 40 % ou encore la suspension des ponctions faites sur le logement social (RLS et TVA) afin de redonner des marges de manœuvre aux organismes HLM. ■



Ekoo Le recrutement sans CV

Face aux difficultés de recrutement, l'agence toulousaine Ekoo casse les codes. Sa fondatrice Julie Charles veut se délester du CV pour faire « matcher » candidats et entreprises, et dénicher des pépites inattendues.



JULIE
CHARLES
 fondatrice d'Ekoo

Par Bérengère BOSI

Quand 60 % des projets d'embauche sont jugés difficiles par les chefs d'entreprises haut-garonnais*, les employeurs ont tout intérêt à faire preuve d'une certaine audace dans leur façon de recruter. C'est ce que prône Julie Charles, créatrice d'Ekoo (pour « Every kind of people »), start-up toulousaine née en 2022 : une agence de recrutement sans CV. Son objectif : faire un pas de côté et créer des « matches », selon la sémantique utilisée par les sites de rencontres, entre un candidat et une entreprise, en s'appuyant sur les « savoir être » avant même de regarder le sacro-saint CV. « En faisant un premier tri basé uniquement sur CV, on peut passer à côté de profils très intéressants », assure la

* Source : Enquête des besoins en main d'œuvre - Pôle Emploi, 2023

dirigeante qui a travaillé 13 ans dans les ressources humaines, notamment pour l'avionneur Airbus. Cofondatrice de l'incubateur parisien RedStart, elle a également accompagné de jeunes entrepreneurs dans leurs recherches d'associés.

Forte de ces expériences, Julie Charles a décidé de sortir des pratiques traditionnelles. Car si le recrutement sans CV peut être plébiscité pour certains emplois peu qualifiés, Ekoo innove en utilisant le modèle pour embaucher des cols blancs.

RENCONTRE RÉCIPROQUE

« J'étudie en amont le besoin avec le client - et ses équipes, qu'il est important d'impliquer - puis je rédige des offres d'emplois non pas comme une liste au père Noël avec des exigences précises sur les diplômes ou les années d'expérience, mais en disant par exemple : Vous pourriez vous sentir bien dans

ce poste si vous... ». Les candidats doivent envoyer une vidéo pour se présenter, et tous sont reçus par Julie Charles. La rencontre est l'occasion pour la fondatrice de s'assurer qu'une véritable « congruence » peut opérer entre le candidat et l'entreprise. « On a tendance à attendre des recruteurs qu'ils trouvent ce qui dysfonctionne chez une personne, alors que ce que l'on doit essayer de voir, c'est si l'entreprise et le candidat peuvent se sentir réciproquement bien dans la relation. »

À l'issue du processus, Julie Charles propose quelques profils à ses clients, qui doivent décider en se basant sur le rapport d'Ekoo (sans le CV) s'ils souhaitent ou non rencontrer les candidats. « Je peux ensuite leur envoyer le CV si cela les rassure », sourit la dirigeante, consciente qu'il reste encore du chemin à parcourir pour révolutionner les pratiques. ■



Toulouse ESPRIT PERGO REPREND LE RESTAURANT DE L'HIPPODROME

Le groupe Esprit Pergo dirigé par Thomas Fantini exploite désormais un neuvième restaurant : celui de l'hippodrome de Toulouse, appelé *Le Panoramique*. « L'appel d'offre est sorti en juin, nous avons obtenu la réponse en juillet et ouvert dès le 8 septembre pour la première course de la saison », confie l'entrepreneur. « Nous fermerons pendant un mois en février pour pouvoir faire des travaux, avec un investissement global estimé à 200 000 euros. » Le restaurant de 200 places s'inspirera de la cuisine française traditionnelle combinée à la trattoria italienne. « Nous prévoyons également de privatiser pour organiser des événements à la hauteur du site », indique Thomas Fantini. Spécialisé dans la restauration et l'activité traiteur, Esprit Pergo emploie 152 salariés fixes (jusqu'à 300 avec les extras) et réalise un chiffre d'affaires de 17 millions d'euros.

Toulouse BIOMÉDICAMENT : ABIONYX PHARMA LÈVE 3 M€

La société biotech toulousaine Abionyx Pharma dirigée par Cyrille Tupin annonce le 6 octobre avoir bouclé une levée de 3 millions d'euros. De quoi permettre à la société, qui développe des biothérapies contre les maladies rénales et ophtalmiques, de renforcer sa trésorerie et d'assurer sa visibilité financière jusqu'au premier trimestre 2025. L'opération s'inscrit dans le cadre d'une augmentation de capital générée par la souscription de près de 3 millions d'actions nouvelles.

Toulouse KIKEN S'INSTALLE AU VILLAGE BY CA

Née en mars dernier, Kiken, la start-up cofondée par Lambert Martzel et Damien Catala, rejoint le Village by CA à Toulouse. L'entreprise propose une solution SaaS pour accompagner TPE et petites PME dans la gestion des risques. La plateforme développée par Kiken recense plus de 400 risques cotés en fonction des secteurs d'activité de l'entreprise et présente un plan d'action pour les atténuer. Elle propose par ailleurs des outils pour faciliter le lien entre les différents acteurs partenaires des sociétés (banques, assureurs, comptables...) ou pour respecter toutes les obligations légales, comme la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels. Kiken compte pour l'heure une trentaine de clients à Toulouse et vise les 5 000, partout en France, d'ici à deux ans.



LAMBERT MARITZE
directeur associé de Kiken



Toulouse
**GIACOMETTI : L'EXPO
 ÉVÈNEMENT AUX ABATTOIRS**

Après le succès de l'exposition sur Niki de Saint-Phalle qui a enregistré plus de 160 000 visiteurs, le musée des Abattoirs de Toulouse continue sur sa lancée avec une exposition du sculpteur italien Alberto Giacometti. Elle retracera la période entre 1946 et 1966, soit entre la fin de la guerre et la mort de l'artiste. Une centaine d'œuvres sont exposées notamment *La Femme au chariot*, *La Cafe* ou encore *l'Homme qui marche II*. Pour la plupart, les sculptures exposées sont prêtées par la Fondation Giacometti. Des peintures, dessins et archives complètent l'exposition qui retrace sa vie d'après-guerre et ses liens avec le monde intellectuel et artistique.

Infos pratiques : Musée des Abattoirs, 76 allées Charles-de-Fitte, Toulouse. Exposition jusqu'au 21 janvier 2024. Du mercredi au vendredi 12 h - 18 h, le week-end 10 h - 18 h. Tarif plein : 12 €.



Toulouse
**AIRBUS PARTICIPE AU
 FINANCEMENT DE LA START-UP ZEROAVIA**

Installée depuis décembre 2022 à Toulouse, la start-up anglo-américaine ZeroAvia compte désormais Airbus comme partenaire financier. L'entreprise vise la mise en service de son moteur électrique à hydrogène ZA600 dans un avion 20 places d'ici 2025. Airbus et ZeroAvia doivent également collaborer sur les approches de certification de son système qui fonctionne via une pile à combustible alimentée à l'hydrogène. Cette pile fait fonctionner le moteur qui actionne les hélices. Un vol d'essai a eu lieu en janvier dernier. Toutefois, d'autres domaines techniques vont être étudiés comme le stockage d'hydrogène liquide en vol. ZeroAvia compte également travailler sur son prochain moteur, le ZA2000. Un essai grandeur nature avec un avion Dash de 76 places (fourni par la compagnie Alaska Airlines) est prévu l'année prochaine.



Toulouse **LES CABINETS D'AVOCATS MAZARS ET THÉMIS CONSEILS SE RAPPROCHENT**

Installé à Toulouse depuis 2017, Mazars Société d'Avocats renforce sa position dans le Sud-Ouest en se rapprochant du cabinet Thémis Conseils. Il s'agit d'une opportunité pour le groupe de doubler ses effectifs et son chiffre d'affaires dans la région. L'intégration des équipes de Thémis Conseil, spécialisées dans les fusions-acquisitions, les restructurations d'entreprises et les levées de fonds, va permettre le développement de Mazars sur Toulouse et l'ouverture d'un bureau à Carcassonne. L'ambition est désormais un déploiement sur Montpellier. Un plan de recrutement est lancé pour renforcer la vingtaine de personnes déjà présentes dans le Sud-Ouest. À l'occasion de ce rapprochement, les deux associées de Thémis Conseils, Catherine Youssoufov et Cindy Mantovani-Lefevre, deviennent toutes deux avocates associées de Mazars.

Labege **DONECLE LÈVE PLUS DE 5 MILLIONS D'EUROS**

Spécialisée dans l'inspection automatisée par drone, la start-up Donecle, basée à l'loT Valley de Labège, vient de boucler une deuxième levée de fonds depuis sa création en 2015. Après 1 million d'euros en 2016, ce sont désormais 5,6 millions qui ont été financés par deux acteurs de l'industrie aérospatiale. Si un des investisseurs a préféré rester anonyme, le second est un acteur connu puisqu'il s'agit d'AkzoNobel. L'entreprise néerlandaise est l'un des principaux fabricants de peintures d'avions. La solution de Donecle va permettre de réaliser une maintenance prédictive pour surveiller les revêtements des avions. De nouvelles capacités sont en cours de développement chez Donecle, notamment l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la classification des problèmes détectés ou la mesure 3D de certains types de dommage.





CAROLINE
TOURREL

CAROLINE TOURREL INTÈGRE LE COMITÉ DE DIRECTION DE BANQUE POPULAIRE OCCITANE

Nommée directrice de l'expérience client et de la responsabilité sociétale et environnementale, Caroline Turrel rejoint le comité de direction de la Banque Populaire Occitane. Elle occupait depuis deux ans le poste de responsable des marchés professionnel, agriculture et entreprise de la Banque Populaire Occitane. Âgée de 40 ans et titulaire d'un master en Management en finance d'entreprise, elle a démarré sa carrière en commissariat aux comptes chez Ernst & Young (EY) puis KPMG. Elle intègre le groupe Banque Populaire en 2013, passant successivement par l'antenne Méditerranée, puis les centres d'affaires des Alpes-Maritimes et du Vaucluse, avant de rejoindre en 2022 la Banque Populaire Occitane, qui couvre huit départements (Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne) et revendique 603 000 clients.

STÉPHANE SOLINSKI NOUVEAU DG DE LAF SANTÉ

Stéphane Solinski est nommé directeur général de Laf Santé, la filiale du groupe Hygie 31 animatrice des enseignes Pharmacie Lafayette, Parapharmacie Lafayette, Optique Lafayette et Médical Lafayette. Hervé Jouve, PDG du groupe Hygie 31 qui assurait jusqu'alors les missions de DG de Laf Santé pourra ainsi désormais « se concentrer pleinement sur la croissance externe française et internationale d'Hygie 31 et la mise en place de nouveaux projets et missions ». Spécialiste du retail, Stéphane Solinski était depuis 12 ans DG de Sport 2000 France. Il a par ailleurs occupé des postes à responsabilité pour les enseignes d'optique Atol et Optic 2000. Créé en 2005, le réseau Laf Santé regroupe 400 points de vente en France et réalise un chiffre d'affaires combiné d'un million d'euros, tandis que sa maison-mère Hygie 31 compte plus de 1 000 officines et a généré un CA de plus de 2 milliards d'euros en 2022.



STÉPHANE
SOLINSKI
DG Laf Santé

Bordeaux place financière et tertiaire **Préparer l'avenir**

L'association des professionnels de la finance et du tertiaire, dont l'objectif est de valoriser les activités financières régionales au profit de la dynamique économique du territoire, a célébré ses 10 ans le 9 octobre. L'occasion pour son président Axel Champeil de détailler la feuille de route de BPFT, résolument tournée vers l'avenir.

Par Jennifer WUNSCH

AXEL
CHAMPEIL
président de BPFT

À l'occasion de son 10^e anniversaire, célébré le 9 octobre à la Cité du vin, l'association Bordeaux place financière et tertiaire (BPFT) a souhaité réaffirmer son rôle de « fédérateur de l'écosystème afin de faciliter la dynamique économique sur le territoire, dans un contexte de grandes évolutions à venir », expose Axel Champeil, président de l'association et dirigeant de la société boursière girondine Champeil SA. Ainsi, le financement des transitions ; les évolutions réglementaires (critères ESG, directive européenne CSRD, etc.) et l'ensemble des exigences en matière sociale, de taxonomie et de gouvernance ; mais aussi les différents types de financement sont autant de sujets « qui ne sont pas encore suffisamment diffusés dans les entreprises », estime-t-il.

C'est pourquoi il est nécessaire, selon lui, « de connecter les nouveaux métiers



de la finance entre eux, mais aussi avec les entreprises, le territoire et tout l'écosystème, tout en valorisant nos métiers et compétences présents en région », assure Axel Champeil.

LIEU DE DIALOGUE

C'est dans cette perspective que BPFT s'est récemment structurée autour de 4 commissions : entreprises (plus particulièrement sur le financement en fonds propres), innovation (accompagnement des secteurs innovants et veille technologique sur les métiers de la finance, fortement impactés par l'intelligence artificielle notamment), financement à impact (transitions et ESG) et jeunesse. « Dès le départ, l'association s'est tournée vers les jeunes. C'est encore plus vrai aujourd'hui, car malgré l'attrait de nos métiers et leur diversité, le recrutement n'en est pas moins difficile », reconnaît Axel Champeil. Ces 4 commissions réunissent régulièrement des spécialistes et des établissements-membres, la plupart « étant en avance sur ces sujets dans leurs organisations ». « Les rencontres et les échanges entre professionnels permettent de sensibiliser les entreprises et d'apporter des idées à valeur ajoutée. Nous vivons une période où les choses évoluent fortement et rapidement, c'est important d'avoir des lieux de dialogue. C'est aussi une façon de montrer la dynamique locale autour de ces sujets, au service de l'ensemble de l'écosystème régional », ajoute le président de BPFT.

REMISES DE PRIX

C'est dans ce même esprit que l'association a souhaité organiser son dixième anniversaire, avec tout l'écosystème réuni. Outre une table ronde sur le thème de la finance et des territoires, consacrée au financement de la transition du secteur viti-vinicole, chaque commission de BPFT a organisé une remise de prix. Le prix de l'étudiant-entrepreneur, en partenariat avec le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine, a ainsi été remis à Léo-Paul Briatte pour Obiwe. Le prix de l'entreprise à mission, en partenariat avec le Medef Gironde, a été remis à Matthieu Haurit pour Zolux. Le prix de la transmission réussie, en partenariat avec le réseau Family business network FBN, a été remis à Matthieu Sarrat pour GTSolutions. Et le prix de l'innovation, en partne-

BPFT, ASSOCIATION À BUT CONSTRUCTIF

« Nous sommes une petite association de 40 membres*, avec un petit budget, mais nous sommes parvenus à fédérer et à faire travailler ensemble des gens qui étaient concurrents », se félicite Axel Champeil, président de Bordeaux Place financière et tertiaire, présent aux origines de sa création il y a 10 ans. À la tête de l'association depuis 2 ans, il cédera sa place l'année prochaine à un autre dirigeant du secteur financier.

« Nous essayons de tourner et d'avoir une diversité des métiers impliqués à la présidence et au bureau, composé de 6 personnes », précise-t-il. Véritable « club de dirigeants, l'idée étant que nos membres soient décisionnaires dans leur organisation », BPFT n'est en revanche pas « un club business : nous sommes une marque chapeau qui intervient sous bannière commune, en marque blanche », insiste Axel Champeil. Collaborant avec tout le réseau des places financières régionales de France, elles se réunissent une à deux fois par an pour partager ce qui fonctionne en région. Comme par exemple les Victoires des autodidactes de Nouvelle-Aquitaine, dont la prochaine édition aura lieu en mars 2024, inspirées de place financière de Lyon.

* Les membres de BPTF sont AQUITI Gestion, Bpifrance, Unitec, Deloitte, Euronext, DFCG (association des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion), Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Université de Bordeaux, Filhet-Allard, BNP Paribas, CCI Bordeaux-Gironde, Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, CIC Sud-Ouest, Invest in Bordeaux, Banque de France, IRDI, Galia, Natixis, Bordeaux Euratlantique, EY, Lassus & Associés, Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charente, Mazars, SG Sud-Ouest, Pouey, MBA Capital, Crédit Agricole d'Aquitaine, RedLink, France Invest, PWC, Champeil, Adviso.

nariat avec French Tech Bordeaux, à Vincent Kraus de Fermes en VIE (FEVE). « BPFT est une aventure récente. Avec cet événement, nous voulions célébrer le fait d'avoir réussi à faire travailler ensemble des gens qui étaient en concurrence. Nous sommes heureux d'avoir réuni tout l'écosystème dans une démarche constructive », se félicite Axel Champeil. ■



© Clémence Losfeld

CÉLIA
PELLUET

© Clémence Losfeld

LAETITIA
GRABOT

Gironde DEUX CHERCHEUSES GIRONDINES RÉCOMPENSÉES PAR LA FONDATION L'ORÉAL

Chaque année, la Fondation L'Oréal et ses partenaires s'engagent aux côtés des femmes scientifiques, afin de les accompagner, les rendre visibles et soutenir leurs recherches.

Le 11 octobre, 35 jeunes chercheuses, doctorantes et post-doctorantes, ont été récompensées.

Parmi elles, deux chercheuses girondines.

La Bordelaise **Célia Pelluet** travaille à Talence dans le domaine de la physique atomique sur l'universalité de la chute libre depuis l'espace. La seconde, **Laetitia Grabot**, originaire de Cestas, travaille dans le domaine des neurosciences. Ce prix représente une grande reconnaissance pour elles et un soutien spécifique à un moment-clé de leur carrière. D'une part, pour la dotation qui les aideront à poursuivre leurs travaux de recherche. Mais aussi car elles vont bénéficier de formations en communication et en leadership visant à leur donner des moyens supplémentaires pour mieux affronter le « plafond de verre » et mieux valoriser leurs recherches scientifiques. Aujourd'hui en France, les femmes ne représentent que 28 % des chercheurs, contre 33,3 % au niveau mondial.

Bordeaux Métropole HAUSSE DE 6 % DE LA FRÉQUENTATION DES TOURISTES ÉTRANGERS

Malgré une baisse de la fréquentation des visiteurs français, la fréquentation touristique globale augmente en 2023 en Gironde, grâce à une hausse de 6 % du nombre de visiteurs étrangers par rapport à 2022, selon les chiffres de l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole (OTCBM). « Les secteurs du tourisme et des cafés-hôtels-restaurants (CHR) sont en forme sur les derniers trimestres, grâce aux grands événements récents que nous avons accueillis, à savoir la Coupe du monde de rugby et la visite du roi Charles III », précise Patrick Seguin, président de la CCI Bordeaux-Gironde. Bordeaux Métropole a retrouvé le nombre de touristes étrangers de 2019, ces derniers ayant représenté 51 % des visiteurs en 2023, principalement en provenance d'Espagne. D'autre part, il est à noter que 58 paquebots ont fait halte à Bordeaux en 2023. « Les retombées économiques moyennes de chaque bateau étant d'un million d'euros environ, selon une étude de 2017 toujours valable, cela représente environ 58 millions d'euros de retombées, ce qui n'est pas du tout négligeable », a estimé Patrick Seguin.



© Shutterstock



Bordeaux UN NOUVEAU CAMPUS POUR L'ESSCA

L'école de commerce, créée à Angers en 1909 et installée à Bordeaux depuis 2016, a inauguré son nouveau campus, sur la rive droite. C'est dans l'ancien mess des officiers de la caserne Niel que les 500 étudiants de l'Essca ont commencé leur année universitaire. À terme, le campus de l'ESSCA à Bordeaux pourra accueillir jusqu'à 1 000 élèves. L'école y a mené d'importants travaux de conservation et rénovation pour un budget de 25 millions d'euros. 3 étages ont été ajoutés au bâtiment pour créer un espace de plus de 5 000 mètres carrés. Ce projet a été mené conjointement par les architectes MNP Vachet, à Paris et le cabinet Guiraud-Manenc, à Bordeaux.



© Cheops Technology

NICOLAS
LEROY-
FLEURIOT

Canéjan CHEOPS TECHNOLOGY ACQUIERT SOLUTIONDATA

Parmi les leaders du cloud computing souverain en France, l'entreprise girondine Cheops Technology annonce l'acquisition de la société toulousaine SolutionData, spécialiste des solutions de stockage, visualisation, sauvegarde et archivage de données. « Grâce à cette opération, nous trouverons de nouveaux relais pour nos offres de cloud computing et de cybersécurité (...). Notre ambition franchit une nouvelle étape mais reste inchangée : construire un champion français et européen de la souveraineté numérique, au profit des plus belles ETI et PME françaises, qui en ont largement besoin. Enfin, cette opération nous permet de cibler les 200 millions d'euros de chiffre d'affaires dès l'année prochaine, soit avec 2 ans d'avance sur notre plan de développement », précise dans un communiqué Nicolas Leroy-Fleuriot, PDG de Cheops Technology. L'entreprise compte désormais 700 collaborateurs dans 12 implantations réparties dans toute la France, et a réalisé un chiffre d'affaires de 158 millions d'euros en 2022-2023, en hausse de 15 %.

L'affiche de l'événement
réalisée à partir d'une œuvre
de Nils Inne

EUROSIMA
**SURF
SUMMIT**
2023 EDITION

28 & 29.09.2023
BELAMBRA CLUB ESTAGNOTS
SEIGNOSSE, FRANCE



EUROSIMA EN CHIFFRES

Fondée en 1999 et présidée par Jean-Louis Rodrigues, Eurosima rassemble plus de 200 adhérents, de toutes tailles, dans plus de 7 pays européens, avec pour objectif de promouvoir et de développer le modèle économique de la filière surf.

Surf Summit 2023 **Cap s** **l'innova**

Les professionnels du secteur de la glisse se sont réunis les 28 et 29 septembre, à Seignosse, à l'occasion de la 22^e édition du Surf Summit organisé par Eurosima, association européenne de l'industrie du surf. L'occasion de se tourner vers l'avenir de la filière.

Par Isabelle TRANCOEN

Plus de 400 participants ont répondu présent cette année à l'invitation de Jean-Louis Rodrigues, président d'Eurosima, pour le traditionnel congrès du monde de la glisse. C'est sous un franc soleil – et avec de belles conditions de surf – que se sont tenues les conférences et tables rondes. Les professionnels étaient invités, comme chaque année depuis 2001, à échanger sur leurs métiers et le marché, avec ses réussites, ses difficultés, ses opportunités et ses défis économiques, sociaux et environnementaux. Les organisateurs ont choisi de mettre en avant plusieurs grandes thématiques : la décarbonation, le bien-être professionnel et la performance, la force mentale et la carrière sportive de haut niveau, mais également le business et l'innovation.

LE BUSINESS DE DEMAIN

« L'innovation permet d'avoir un temps d'avance et une place beaucoup plus stable sur le marché », a lancé Florian Auger, directeur de l'agence Outer-

ur tion

craft, en préambule de son intervention. Avec son entreprise, basée à Bayonne, il accompagne les professionnels sur la stratégie, le branding et le design produit et compte parmi ses clients Decathlon, Zodiac ou encore Hermès. Parmi les enjeux de la filière glisse, l'innovation est bien évidemment une problématique majeure dans un secteur concurrentiel et sur un marché qui, s'il se porte bien ces dernières années, a toutefois connu des zones de turbulences.

« Créer un best-seller est le rêve de tous », affirme Florian Auger. « Mais cela demande beaucoup de travail, des tentatives et des échecs avant de trouver LA bonne idée. » À l'image de Decathlon et de sa planche de surf Olaian qui s'est vendue à 30 000 exemplaires en

deux ans. « À l'époque, personne ne s'adressait aux surfeurs complètement débutants. Et il faut bien comprendre que, si l'innovation ne répond pas à un besoin, ce sera un flop commercial », souligne le patron d'Outercraft. Decathlon, dont la mission est de rendre le sport accessible au plus grand nombre, l'a parfaitement compris. Et les clients ont déferlé.

Pour la filière glisse, qui pèse très lourd économiquement sur les côtes landaise et basque (2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en Nouvelle-Aquitaine, selon BPI France), l'innovation peut permettre de répondre à des enjeux de taille. « Relocaliser la production, concevoir des produits plus durables et écoconçus, changer de business model (...), voilà ce que l'innovation peut rendre possible », estime Florian Auger, qui encourage les entreprises à s'interroger sur leurs plans aujourd'hui pour leur business de demain.

NOUVELLES TENDANCES

Pendant ces deux jours, l'innovation était également à l'honneur au Surfing Lounge, un espace dédié à l'exposition des produits et services innovants des entreprises de la filière. Pour les organisateurs du Surf Summit, c'est « l'endroit idéal pour découvrir les tendances émergentes, (...) le savoir-faire, la créativité et le dynamisme » des entreprises. Toujours animée par l'envie de valoriser les solutions novatrices et de favoriser la montée en compétences de la filière, Euro-sima a également récompensé le lauréat de l'appel à projets innovation. Cette année, c'est Grégory Pelagahe, fondateur de la marque de combinaisons de surf Wetty à Biarritz, qui a reçu les honneurs pour « une combinaison d'impact modulable qui s'adapte aux différents types de vagues ». Le jury lui a remis un chèque de 2 500 euros afin de l'accompagner dans le développement de cette technologie. ■



UN PREMIER QUIKSILVER FESTIVAL RÉUSSI

Finis le gratin du surf mondial de compétition au début de l'automne à Hossegor depuis que la ligue mondiale WSL a retiré l'épreuve du calendrier en 2020. Fin septembre, le Quiksilver Festival, organisé par l'ex-champion Jérémy Florès, a offert de très belles journées de surf dans des tubes de trois mètres avec des anciennes gloires (CJ Hobgood, Shane Dorian...), des grands d'aujourd'hui (Josh Kerr, Michel Bourez...) et une ambiance qui sentait bon la culture surf des années 1990 sur la plage des Culs Nuls à Hossegor.

24
31
33
40
Landes
47
64
65



Courtage en travaux **LA MAISON DES TRAVAUX A SON AGENCE**

Anne Le Gallet qui a lancé La Maison des Travaux Dax Sud Landes en janvier 2022 a ouvert depuis début septembre une agence physique à Bénesse-Maremne. La courtière en travaux accompagne les particuliers et les professionnels dans leurs projets de rénovation, extension, aménagements intérieurs et extérieurs. Après les avoir épaulés dans la définition de leur projet et de leur budget, elle les met en relation avec les artisans les mieux adaptés pour assurer le chantier, mais aussi avec les architectes et maîtres d'œuvre lorsque la phase amont le nécessite. Avec ce nouveau showroom de 85 m², ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30, sur rendez-vous, elle dispose désormais d'un espace pour accueillir ses clients, leur montrer matérieux et échantillons, et visualiser leurs projets sur grand écran.

25 route d'Orx – Bénesse-Maremne - 06 47 34 54 31



Levée de fonds **NOUVEAU TOUR DE TABLE DE 1 MILLION D'EUROS POUR FEVE**

Après un premier tour de table de 1,7 million d'euros en juin dernier, Simon Bestel, Marc Baty et Vincent Kraus, créateurs de Fermes en vie (Feve), récidivent avec une nouvelle levée de fonds de 1 million d'euros auprès de la Banque des Territoires et du Crédit Mutuel Asset Management. Créée en 2021 à Bordeaux, cette foncière solidaire rachète, via l'épargne citoyenne, des exploitations à des agriculteurs en fin de carrière pour les louer, avec option d'achat, à des repreneurs motivés par l'agroécologie. Elle a déjà séduit plus de 800 investisseurs particuliers (ayant investi entre 500 euros et 500 000 euros, avec une moyenne de 10 000 euros) pour une collecte de plus de 8 millions d'euros et la reprise de 10 fermes, à ce jour.

Mas Seeds UNE NOUVELLE GAMME TOURNÉE VERS L'ÉCOLOGIE

Pour accompagner les agriculteurs dans les défis climatiques et environnementaux auxquels ils sont confrontés, le semencier MAS Seeds, filiale du groupe coopératif Maisadour, a lancé fin septembre une nouvelle gamme de plantes de services et de mélanges. Baptisée MAS4, elle est composée de quatre segments pour répondre aux différentes attentes des producteurs. Les mélanges de couverts végétaux MAS4 Cover améliorent la fertilité et la structure des sols, aident à lutter contre les parasites et réduisent l'utilisation d'engrais synthétiques. Les mélanges fourragers riches en légumineuses réunis sous la bannière MAS4 Nutri sont formulés pour compléter les rations des animaux d'élevage et assurer l'autonomie des exploitations en protéines. Les mélanges énergétiques MAS4 Energy sont destinés aux producteurs de biogaz. Enfin, les mélanges MAS4 Expert répondent aux besoins spécifiques des apiculteurs et des viticulteurs en améliorant la biodiversité, en fournissant une couverture végétale pérenne et en aidant à lutter contre les parasites. « Nous développons notre offre sur la diversification des productions qui est une des meilleures actions pour relever le défi de l'agroécologie avec nos agriculteurs », indique Pierre Flye Sainte Marie, directeur général de MAS Seeds. « Nous poursuivons également notre recherche pour proposer des semences de maïs et tournesol plus résistantes au stress hydrique et à la pression sanitaire. »



© D.R.



© D.R.

Développeur web DEPUIS SAINT-SEVER, IDETIK EN PLEIN ESSOR

Dans le marché ultra-concurrentiel de la création de sites internet, la petite entreprise d'Audignon, près de Saint-Sever, se fait peu à peu sa place. Fondée en 2021 par deux amis landais qui se sont connus au club local de basket, Idetik mise sur son service de développement web sur mesure, sans outils tout prêts. « On édite du code, on le crée, c'est un langage, un savoir-faire », assurent les cofondateurs, David Daugeilh, développeur, et Régis Dupouy, directeur commercial. Ils viennent d'embaucher deux nouveaux développeurs : si l'une vient de Montaut pour essentiellement le marché local qui grossit, l'autre est en région parisienne en télétravail car « nous avons pas mal de clients en sous-traitance là-bas », expliquent-ils. Ce premier redimensionnement devrait leur permettre de mieux répondre aux attentes sur de petits ou de gros projets, dans les Landes et ailleurs, avec l'objectif de « développer des choses qui permettent d'obtenir de grosses performances avec une empreinte carbone faible par rapport aux hébergements qu'on cible ».

Les 5 ans de Navellis Expertise

Le cabinet d'expertise-comptable, créé par Guillaume Tater, vient de fêter ses 5 années d'existence. Retour avec le dirigeant sur l'origine de Navellis Expertise et la philosophie qu'il a instaurée au sein de l'entreprise.

Par Jonathan BITEAU

La salle de réunion ne dispose pas de table. Nous n'avons pas le choix : il faut s'asseoir dans un des confortables canapés qui bordent les murs. Symbole de l'état d'esprit insufflé par Guillaume Tater qui souhaite avant tout que l'on se sente bien au sein de Navellis Expertise. Entre une maquette de bateau à voile et des œuvres d'art colorées, l'expert-comptable prend place alors qu'on s'affaire à l'extérieur pour démonter un barnum : « Nous avons fêté les 5 ans du cabinet hier, il y avait entre 70 et 80 personnes ! », nous confie-t-il. En effet, alors associé d'un groupe d'expertise-comptable régional, il décide de fonder Navellis Expertise (« Nav » pour la navigation et « Ellis » pour le rugby, ses deux passions NDLR) en 2018 : « J'ai voulu monter ma propre structure pour être au plus près du chef d'entreprise. En étant plus proche, on favorise le conseil. Ici, on peut faire de la haute-couture avec nos clients ».

L'AVENIR DE L'EXPERTISE-COMPTABLE

Cette proximité est dans l'ADN de Guillaume Tater qui souhaite conserver cette marque de fabrique : « J'ai aujourd'hui 7 salariés. On pour-



GUILLAUME
TATER
fondateur de
Navellis Expertise

rait grossir mais je souhaite une croissance maîtrisée. Je veux que l'on continue à s'occuper de tout le monde avec ce caractère humain ». Un principe cardinal qu'il enrichit avec un engagement en tant que président du CEECA Nouvelle-Aquitaine, l'organisme régional de formation des experts-comptables et des commissaires aux comptes. Une mission essentielle tant le métier est en train d'évoluer et va continuer à changer : « Nous avons en ce moment à gérer les difficultés concernant le registre du commerce avec l'INPI, D'ici 2026, nous aurons la mise en place de la facture électronique qui nécessite beaucoup de travail en amont. À l'avenir, l'expert-comptable va devenir un véritable expert-consultant ! ». En attendant ces échéances futures, les collaborateurs de Navellis Expertise lui ont choisi un cadeau d'actualité pour ce 5^e anniversaire : un maillot de la coupe du monde de rugby. ■

Marmande La nouvelle vie du Forum

Après avoir géré la concession Kawasaki pendant 35 ans, Alain Bardy a choisi de reprendre l'ancien Cœur des Remparts. En plein centre de Marmande, ce lieu emblématique revit avec un nouveau patronyme : *Le Forum*.

Par Jonathan BITEAU

Quand on lui demande s'il faut de la folie ou de l'optimisme pour reprendre un bar-brasserie dans une commune rurale au lieu de prendre sa retraite, à 60 ans passés, Alain Bardy répond dans un sourire : « un peu des deux ! ». Après avoir travaillé plus de trois décennies dans les motos, et plus précisément à la concession Kawasaki de Marmande, Alain Bardy a passé les trois dernières années à travailler comme commercial dans les alarmes.

UNE ÉQUIPE DE 9 PERSONNES

Le travail accompli, il aurait pu retourner chez lui et goûter aux plaisirs d'une retraite tranquille mais ce n'est pas le genre du personnage : « Je ne suis pas du style à tourner en rond. Le propriétaire des murs cherchait un repreneur, il m'a sollicité plusieurs fois. J'en ai parlé à ma femme et on s'est dit pourquoi pas ? ». Son projet est simple : redonner vie au plus bel emplacement de Marmande, en plein cœur de ville, sur la place du Marché. Après plusieurs mois de travaux, il constitue une équipe de 9 personnes. Il ouvre du lundi au samedi, fait restaurant le midi et tapas les jeudis, vendredis et samedis soirs. Il souhaite pouvoir ouvrir toute la semaine mais se heurte aux problématiques de recrutement : « C'est notre souci numéro 1 : trouver du personnel qui reste. Nous sommes fermés le dimanche par manque de personnel alors qu'il y aurait la clientèle. Mais il faut s'accrocher et nous avons fait un bon démarrage », commente le néo-cafetier. La décoration élégante a été refaite cet été et une salle à l'étage devrait être disponible prochainement.



Alain Bardy
aux rênes du Forum

© Julien Mivelle

MARMANDE-DAKAR À MOTO

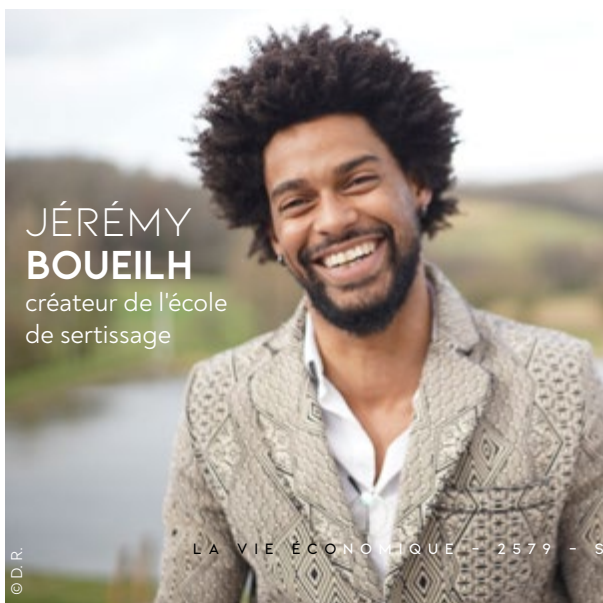
La grande passion d'Alain Bardy est la moto, et ce depuis qu'il est en âge de conduire. Il en a fait son métier, chez Kawasaki, mais a aussi baroudé au guidon de cylindrées aussi lourdes qu'endurantes. Né au Sénégal, ayant vécu ses premières années en Mauritanie à la suite de son père agent des finances publiques, Alain est arrivé en France à l'adolescence. Quelques années plus tard, son permis moto en poche, il a réalisé un voyage en deux roues avec deux amis qu'il serait aujourd'hui quasiment impossible de reproduire : Marmande-Dakar. Un périple de 6 000 km au rythme de 500 km par jour. « Des souvenirs merveilleux », déclare ce passionné. ■

Sertissage **Une école unique en France**

Professionnel reconnu dans le monde de la joaillerie, Jérémy Boueilh ouvrira à Agen début 2024 une école spécialisée dans le sertissage, unique en France.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Malgré une carrière professionnelle l'ayant mené dans les plus grandes métropoles d'Europe, Jérémy Boueilh, qui vit aujourd'hui à Genève, n'a jamais oublié ses racines lot-et-garonnaises. Issu d'une famille d'agriculteurs depuis plusieurs générations, ce jeune Agenais passionné de joaillerie depuis l'âge de 13 ans présente un profil atypique dans l'univers feutré de la joaillerie. À la fois diplômé en design 3D de bijoux, joaillerie et sertissage, Jérémy Boueilh s'est forgé une solide expérience dans les plus grandes maisons européennes. Chef d'équipe dans des ateliers français de Haute Joaillerie à seulement 24 ans, cet autodidacte partage aussi son savoir-faire en tant qu'enseignant de sertissage : « Je travaille dans des ateliers en Suisse et je suis formateur chez Cartier à Paris. Je suis aussi le seul en France et en Suisse à former avec les techniques GraverMax ».



JÉRÉMY
BOUEILH
créateur de l'école
de sertissage

NOUVELLE TECHNIQUE

Nouvelle technique de sertissage venue des États-Unis, le GraverMax est considéré comme l'un des meilleurs outils de gravure et de sertissage de bijoux sur le marché en raison de sa précision, de sa fiabilité et de sa facilité d'utilisation. Il fait face à une forte demande de la part des bijoutiers professionnels qui l'utilisent pour créer des bijoux uniques, réparer et restaurer des bijoux existants. Formé à Anvers (Belgique) dans un établissement partenaire du créateur de cette nouvelle technique, Jérémy Boueilh a décidé de se lancer dans sa propre aventure en ouvrant une école spécialisée dans sa ville natale.

PLACE À LA PRATIQUE !

Nommée « formation de sertissage Gravo Max », l'école se situera en plein cœur du centre-ville d'Agen, à proximité de la gare, dans un espace de 130 m² du 88 rue Lafayette. « Tout est parti d'Agen ! Quand j'ai vu cette belle opportunité immobilière, je n'ai pas hésité. Passé par plusieurs écoles qui m'ont déçu en termes de contenu, j'ai souhaité mettre en place une formation, que j'animerai moi-même, plus portée vers la pratique que la théorie », explique Jérémy Boueilh qui prévoit une ouverture en début d'année 2024.

UNE FORMATION D'UNE DURÉE DE 3 MOIS

D'une durée de 3 mois, cette formation s'adresse à tous, particuliers comme professionnels, et offre de belles perspectives dans un secteur, celui du luxe, qui résiste à toutes les crises et où les demandes de spécialistes de GraverMax sont très fortes. Titulaire d'un agrément Qualiopi et reconnue par le CPF, l'école de sertissage agenaise peut accueillir 10 élèves qu'ils soient jeunes, en recherche d'emploi, salarié ou en reconversion professionnelle. Après cette première agenaise, Jérémy Boueilh envisage d'ouvrir d'autres écoles en France et dans les Dom-Tom. ■

Les bestioles « po-éthiques » de Madame Hortense

À Casteljaloux, Sandra Marcq utilise des matériaux de récupération pour fabriquer des poupées et autres doudous pour les enfants. Une initiative qui lui a permis d'obtenir le label Go for Good des Galeries Lafayette et lui a ouvert les portes de salons nationaux.

Par Jonathan BITEAU

Madame Hortense, ce sont de petites bestioles uniques, pleines de poésie et de caractère, fabriquées à la main à partir de tissus recyclés dans son atelier de Casteljaloux en Lot-et-Garonne. Derrière chaque création de

Madame Hortense, il y a Sandra Marcq. Graphiste de métier, Sandra voit son activité ralentir lors de la crise sanitaire : « Madame Hortense est née d'un concours de circonstance. Pendant le Covid, j'ai eu un cadeau de naissance à faire alors que tous les magasins étaient fermés. J'ai donc fabriqué un doudou avec ce que j'avais dans mes

placards », se rappelle-t-elle. D'un tempérament créatif, passionnée par la chine et la brocante, Sandra lance le concept de Madame Hortense : tous les tissus, matières et accessoires qui donnent vie aux poupées sont collectés à moins de 10 km de l'atelier de Casteljaloux, dans des recycleries, des vide-greniers, mais aussi en aidant le Secours Populaire et la Croix Rouge locale pour favoriser l'économie circulaire

DES CRÉATIONS UNIQUES

« Dans une époque où la consommation rapide prédomine, j'ai fait le choix de promouvoir des produits 100 % éthiques et responsables. Je crois en l'importance de montrer aux enfants que la beauté peut naître de l'ordinaire, que l'on peut créer quelque chose de beau à partir de matériaux recyclés. Cette démarche s'inscrit dans ma volonté de sensibiliser les plus jeunes à l'impact de nos choix de consommation sur l'environnement », explique Sandra. Et sa démarche est remarquée : en août 2023, Madame Hortense a obtenu le label Go for Good qui correspond à la sélection de produits responsables du groupe Galeries Lafayette. Présente au festival « Kids etc. » au BHV Marais à Paris, Sandra a été repérée par des partenaires commerciaux et sera prochainement invitée de *La Maison des Maternelles* sur France 2.

LA COLLECTION

Madame Hortense commercialise deux modèles : la poupée lapin de 43 cm (hors oreilles) et la poupée souris de 30 cm (hors oreilles) qui sont totalement personnalisables. Elles sont livrées dans un pochon en tissu recyclé, le rembourrage est en fibres siliconées régénérées (issues du recyclage de bouteilles plastiques). Le carton de la boîte d'envoi est également issu de filières de recyclage. À découvrir sur : www.madamehortense.fr ■



SANDRA MARCQ
et ses créations



SUD Management Nouvelles formations

Afin de répondre aux besoins de recrutement des entreprises du département, le groupe SUD Management s'adapte en lançant deux nouvelles formations dans le secteur du médico-social et de la soudure.

Par Mathieu DAL'ZOVO

A quelques semaines de l'ouverture de sa nouvelle formation de « Titre Professionnel Agent de Service Médico-social », SUD Formations Pro, la branche formation professionnelle continue du groupe SUD Management, termine les derniers ajustements de son atelier-école de 350 m², unique en Lot-et-Garonne. Cet atelier pédagogique reconstitue l'environnement d'un EHPAD afin que les apprenants soient mis en situation réelle dans le cadre de leur futur titre professionnel. D'une durée de 4 mois (soit 456 heures, dont 316 heures en centre de formation et 140 heures en établissement), cette nouvelle formation répond à trois grands objectifs : réaliser le nettoyage et le bio-nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents ; contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les normes de qualité de l'établissement ; accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Ouverte principalement aux deman-

deurs d'emploi (grâce à un financement intégralement pris en charge par le Plan Régional de Formation mis en place par le Conseil Régional), aux personnes en reconversion ou aux professionnels du secteur déjà en poste, cette formation a été conçue pour répondre aux besoins croissants du secteur médico-social. « Les professionnels titulaires de ce titre pourront ainsi évoluer plus facilement vers le métier d'aide-soignant », précise Valérie Besse responsable du pôle sanitaire, social et médico-social à SUD Management.

PARTENARIAT AVEC L'UIMM POUR LA SOUDURE

En raison de la croissance de l'industrie pour la construction, ou de la production manufacturière, les métiers autour de la soudure sont également classés en tension. C'est, là aussi, pour répondre à la demande des entreprises du département que SUD Management a fait évoluer son offre de formation. Après s'être rapproché de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), seule habilitée à fournir les certificats de qualification paritaire de la métallurgie, SUD Formations Pro va donc lancer deux types de formation dès le début d'année 2024 : une courte (1 mois) avec l'apprentissage d'un seul procédé de soudure et une autre plus longue (400 heures) qui formera les élèves aux 3 procédés de soudure, leur offrant ainsi des perspectives de débouchées plus grandes. Proches de nombreuses entreprises du département demandeuses de soudeurs qualifiés, SUD Formations Pro envisage aussi de se rapprocher des industriels du Gers et du Tarn et Garonne. ■



© INIGO BROTHERS



© INIGO BROTHERS



© INIGO BROTHERS

Astaffort / Toulouse **FRANCIS CABREL TOURNE SON NOUVEAU CLIP**

C'est dans le cadre de la sortie de son nouveau single, *Un morceau de Sicre*, qui sortira le 13 octobre en format 45 tours, avec un tirage limité à 4 000 exemplaires, que le chanteur Francis Cabrel a tourné un clip dans les rues de Toulouse les 25 et 26 septembre derniers. Réalisé par l'entreprise agenaise de production audiovisuelle Inigo Brothers, qui réalise tous les films du musicien d'Astaffort, le clip nous promène dans les rues et places de la ville rose aux côtés des principaux artistes locaux tels que Jean-Pierre Mader, Émile (ex-Gold), BigFlo & Oli... sans oublier Claude Sicre (ex-Fabulous Trobadors). La nouvelle chanson rend en effet hommage au troubadour occitan, et à sa ville de Toulouse, ami de longue date de Francis Cabrel.

Sainte-Colombe-en-Bruilhois **ALAIN ROUSSET SUR LE TECHNOPÔLE**

Le président de la Région Nouvelle-Aquitaine est venu visiter le chantier du futur Campus de l'innovation et des compétences « La Serre » sur le Technopôle Agen Garonne, en présence du préfet de Lot-et-Garonne Daniel Barnier, du maire d'Agen, Jean Dionis du Séjour et de nombreux autres acteurs du territoire. Ce projet va permettre de positionner la CCI 47 et Sud Management au cœur d'un écosystème avec deux avantages majeurs : favoriser les rencontres et les échanges entre personnes d'univers différents (étudiants, entrepreneurs, porteurs de projets) et renforcer sur notre territoire la présence de l'enseignement supérieur proposant une offre de formation de proximité en adéquation avec les besoins des entreprises locales.



© D.R.

SOIRÉE DES ENTREPRISES La Communauté de communes du Pays de Lauzun vous invite

jeudi **19 OCT. 2023**
AGNAC
Salle des fêtes

18h30
Accueil des participants

19h00
Introduction et présentations des aides

20h30
Temps convivial et d'échanges

Actualités des entreprises
ACCOMPAGNEMENTS À LA TRANSMISSION ET À LA REPRISE D'ENTREPRISES
Informations sur la prévention des difficultés des entreprises

© D.R.

Lauzun **LE RETOUR DE LA SOIRÉE DES ENTREPRISES**

La soirée des entreprises revient à Lauzun. En effet, les entrepreneurs et chefs d'entreprises ont rendez-vous à la salle des fêtes d'Agnac le 19 octobre à partir de 18 h 30. Comme à chaque édition, les différents partenaires du territoire tels que la Chambre de Métiers, la CCI et Initiative Garonne présenteront les différents accompagnements et aides adaptées aux structures et besoins des porteurs de projet. Des témoignages d'entrepreneurs, de gérants de petites ou grandes entreprises sont également proposés. Cet événement est gratuit et ouvert à toutes les entreprises du territoire du Pays de Lauzun. La thématique principale abordée cette année sera la transmission et la reprise d'entreprise, mais des actualités d'entreprises ainsi que des informations sur les difficultés pour les entreprises seront également abordées lors de la soirée.



Ne pas être en ligne publique - réservé par nos soins. Crédit photographique : France.com - Cédric - services numériques de la communauté de communes du Pays de Lauzun



Club' RH

" Comment faire face à l'absence de candidature ou à des candidatures inadaptées ? "

Vendredi 20 octobre de 9h30 à 12h30
 Dans les locaux de Pôle Emploi - Agen

CCI LOT-ET-GARONNE

© D. R.

Agen UNE RÉUNION SUR LES PROBLÈMES DE RECRUTEMENT

Le Club RH de la CCI 47 propose une réunion le vendredi 20 octobre de 9 h 30 à 12 h 30 sur le thème : « Comment faire face à l'absence de candidature ou à des candidatures inadaptées ? ». Armel Gautron, directeur de l'Agence d'Agen de Pôle Emploi, interviendra sur le sujet avec un focus particulier dans le domaine de l'industrie. La participation est donc réservée aux professionnels en ressources humaines de ce secteur d'activité. La rencontre aura lieu dans les locaux de Pôle Emploi Agen. **Information et inscription obligatoire auprès de Sylvie Fristalon: s.fristalon@lot-et-garonne.cci.fr**



Agen SIGNATURE DU CONTRAT RÉGION-AGGLOMÉRATION

Mardi 10 octobre dernier a été signé le contrat d'attractivité entre la Région Nouvelle-Aquitaine et l'agglomération d'Agen en présence d'Alain Rousset. Le développement économique et touristique, l'innovation et la formation supérieure sont au cœur de ce contrat d'une enveloppe globale de 9 millions d'euros. Les objectifs de transition environnementale, la revitalisation des centre-bourgs du territoire et le développement de l'offre touristique seront poursuivis dans le cadre de cette collaboration. Parmi les projets soutenus figurent une future Maison de l'économie circulaire, un centre de valorisation des déchets, la construction de logements intergénérationnel et une 3^e salle de cinéma au *Studio Ferry* à Agen. Le financement du pont de Camélat ne figurait pas dans cette convention.

Lot-et-garonne

PALMARÈS DU 30^E CONCOURS NATIONAL AGROPOLE

C'est dans l'enceinte du Sénat que le jury du concours national Agropole, présidé par Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, a dévoilé les résultats de cette 30^e édition. Le premier prix a été attribué à La Truitelle qui propose une gamme de 12 conserves de petits poissons à l'huile labellisée AB. La deuxième place a été remportée par Ramdam, une entreprise de produits et de services à impact social qui souhaite rendre la consommation plus sociale en ciblant des bons produits, responsables, produits en France, tout en reversant une contribution après chaque vente à une association. À la 3^e place, l'entreprise Aligerma transforme des légumineuses sèches (riches en protéines, vitamines, fibres et nutriments) pour les professionnels de la restauration collective. Enfin, le jury a attribué son prix spécial à l'atelier Fairme qui a conçu une machine de transformation laitière multiproduit entièrement autonome.



Agen

LE POULET DE LOUISIANE EN BORD DE GARONNE

Popeyes, numéro deux mondial de la restauration rapide de poulet frit, poursuit son ancrage dans l'Hexagone et annonce l'ouverture de son sixième restaurant en France, dans l'Agenais. Après Paris, Brest et Lyon, la marque originaire de Louisiane accélère son expansion sur le territoire et a investi le centre commercial O'Green à Boé depuis le 11 octobre dernier. Pour cette nouvelle ouverture, l'enseigne aux 4 100 restaurants dans le monde offrira un espace avec 158 places assises à l'intérieur et en terrasse. Popeyes prévoit d'ouvrir une dizaine de restaurants d'ici la fin de l'année dans les plus grandes villes de France, et plus de 300 à horizon 2030, représentant près de 1 500 emplois. « Cette nouvelle inauguration confirme notre détermination à grandir et à réaliser notre ambition de conquérir tous les Français ! », a témoigné Olivier Rego, CEO de Popeyes France.

Agen UN 1^{ER} SALON DE LA PRÉVENTION

Le 5 octobre avait lieu le premier Salon départemental de la Prévention, Santé et Sécurité sur les Chantiers. Organisé par Territoire d'Énergie 47 dans ses locaux agenais, l'événement a été élaboré en partenariat avec Enedis et GRDF. Le syndicat a rappelé que si l'accès aux chantiers n'est réservé qu'aux professionnels, il n'en demeure pas moins des zones dangereuses où les accidents sont fréquents. En effet, Territoire d'Énergie a relevé 106 dommages sur les réseaux publics d'électricité, de gaz et de propane en 2022. Ce 1^{er} salon a donc été l'occasion de « sensibiliser, insister sur la prévention et faciliter la mémorisation de gestes qui sauvent », explique Territoire d'Énergie. Cet évènement, appelé à se reproduire dans les années qui viennent, a réuni 125 participants au cours de la journée.



24
31
33
40
47
Lot-et-Garonne
64
65



Lot-et-garonne LE KAYAK DE ROTOMOD ENCHAÎNE LES PERFORMANCES

Conçu et fabriqué par l'entreprise agenaise Rotomod avec les athlètes de l'équipe de France de slalom et de kayak cross en vue des prochains JO de Paris 2024, le kayak Paname, commercialisé sous sa marque RTM, est monté sur le podium de chaque rendez-vous international. Il compte déjà deux titres de vice-champions du monde lors du championnat du monde qui se déroulait à Londres fin septembre. Une performance améliorée encore lors de l'ultime épreuve de la coupe du monde de slalom et kayak cross, qui se déroulait du 5 au 8 octobre au stade nautique olympique d'Île-de-France situé à Vaires-sur-Marne, où le kayakiste Boris Neveu a remporté la course et la médaille d'or ! Aujourd'hui, 14 nations naviguent désormais en Paname, d'autres athlètes pensent à rejoindre également le rang lors de cette intersaison

Lot-et-garonne MEILLEURS RÉSULTATS À L'EXPORT

C'est dans le cadre du Club Export, une association d'une quarantaine d'entreprises animée par la CCI47 et soutenue par le Conseil Départemental, que les résultats des exportations lot-et-garonnaises en 2022 ont été communiqués. Ainsi, le Lot-et-Garonne enregistre un déficit commercial bien plus réduit qu'en 2021 (- 714 millions d'euros en 2021, - 474 millions d'euros en 2022), lié à stagnation de ses importations. Les exportations ont enregistré une hausse de 20,8 % avec, dans le détail, en tête de liste les produits de la culture et de l'élevage (31 % des parts à l'export du département), qui enregistrent une hausse de leurs ventes de 17,6 % en 2022. Représentant près de 15,1 % des exportations du département (2^e produit exporté), les produits pharmaceutiques voient leurs exportations augmenter de 23,8 % ! Enfin, les résultats démontrent que l'Espagne reste le 1^{er} pays importateur de produits lot-et-garonnais, avec une augmentation de 28,3 % suivi de l'Allemagne, avec des chiffres là aussi en hausse (+ 33,1 %).

John-Paul Reizabal **Aux côtés des entrepreneurs**

John-Paul Reizabal, dirigeant de l'entreprise Groupe EMI basée à Lescar, animera le 9 novembre sa première conférence à destination des entrepreneurs. Ce chef d'entreprise questionnera le « pouvoir de la vulnérabilité », inspiré par sa propre expérience.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Il n'a que 33 ans, et pourtant John-Paul Reizabal semble avoir déjà vécu mille vies, en particulier professionnelles. Une trajectoire qui si elle avait été linéaire ne l'aurait vraisemblablement pas conduit à s'exprimer devant la centaine d'entrepreneurs attendue ce jeudi 9 novembre au château de Franqueville, à Bizanos près de Pau, pour assister à sa première conférence. Son thème ? « La vulnérabilité : un atout pour votre succès. » Une affirmation que ce PDG à la tête de Groupe EMI, une entreprise de rénovation installée à Lescar, défend avec vigueur : John-Paul Reizabal souhaite que les dirigeants se laissent aller à davantage « d'authenticité », acceptent leurs faiblesses et s'expriment sur leurs difficultés inhérentes à leur position, comme il s'y autorise lui-même désormais. Pour autant, il sait combien cette mise à nue demande un travail sur soi. Fort de son vécu, après avoir « passé plus d'une décennie à comprendre les enjeux d'une entreprise », il est devenu coach, formateur et dernièrement conférencier avec l'ambition d'accompagner les chefs d'entreprise vers l'épanouissement.

UNE FORMATION SUR LE TAS

« J'étais très mauvais à l'école et j'ai été bercé par cette croyance qui dit que lorsqu'on est mauvais élève, on ne réussit pas dans la vie », commence d'emblée le jeune homme lorsqu'il s'agit d'évoquer son parcours. Après une formation professionnalisante, John-Paul Reizabal travaille dans le secteur de la plasturgie. À 18 ans, il achète deux appartements sur Orthez avec l'ambition de les rénover. Il n'y connaît rien, lit des livres, regarde des vidéos et apprend sur le tas : deux ans de

“ Je fonctionne à l'instinct. Je ne sais pas où je serai dans six mois mais comme je l'ai toujours fait, j'écouterai la vie ”

travaux sont nécessaires. Il se lance ensuite dans la rénovation de deux étages d'un immeuble palois dans lequel une partie de sa famille et lui ont investi. « J'ai démissionné pour m'y consacrer à plein temps », se rappelle-t-il, conscient de son inconscience d'alors. Visiblement doué de ses dix doigts, il monte une société avec son père : Groupe EMI naît en 2012.

UNE CROISSANCE DANS LA DOULEUR

« À partir du moment où nous avons embauché notre premier salarié, en 2014, les choses sont devenues difficiles », précise John-Paul Reizabal. « Mon père a voulu faire grossir l'entreprise, alors que de mon côté je ne connaissais rien à rien, ni à la compta, ni au management... » Le jeune homme suit alors les cours de l'École des Managers à Bayonne et dit « ouvrir les yeux » : « Cela a changé ma relation avec le prof. J'ai vu la nécessité de transmettre un savoir-faire. » En 2017, Groupe EMI emménage dans ses nouveaux locaux, à Lescar, et John-Paul Reizabal devient la même année

“ Il se penche sur le management positif, la connexion émotionnelle, l'impact des relations humaines sur la vie professionnelle et personnelle ”

seul maître à bord alors que l'entente avec son père est devenue impossible. En un an, l'entreprise passe de 400 000 euros de chiffre d'affaires à 1 million. Une progression vitesse grand V qui n'aura pas eu lieu sans douleur, notamment parce que le management de ses équipes est complexe pour le chef d'entreprise.

FORMÉ PAR IKER AGUIRRE

« Les relations humaines dans le monde de l'entreprise, c'est très compliqué », résume John-Paul Reizabal. « C'était quelque chose que je ne connaissais pas et qui plus est, j'étais très dur avec mes salariés. Je me suis dit que j'allais fatiguer tout le monde, moi le premier. Il fallait que je change, que je travaille sur moi, mais je n'avais pas les outils. » S'ensuit une « auto-formation », à coup d'écoutes, de lecture et de visionnage, traitant essentiellement de retours d'expériences de personnalités. Il se penche sur le management positif, la connexion émotionnelle, l'impact des relations humaines sur la vie professionnelle et personnelle, puis commence à former et coacher des entrepreneurs. L'an dernier, il assiste à une conférence d'Iker Aguirre : il est séduit, puis formé par ce dernier. Le 9 novembre prochain, le jeune dirigeant mettra la théorie en application. Il a dans l'idée de proposer « un show », entre « un one-man show et une conférence » qui s'appuiera sur sa propre expérience : « Jusqu'ici, ma vie a été belle mais elle m'a mis de sacrées claques. Je vois ça comme une chance : dans ses blessures, on puise de la force ».

UN PARCOURS « À L'INSTINCT »

Si aujourd'hui John-Paul Reizabal est toujours très investi dans son entreprise, espérant par ailleurs voir son chiffre d'affaires doubler en 2024 pour atteindre les 2 millions d'euros, il s'apprête malgré tout à embaucher pour notamment pouvoir déléguer. Le chef d'entreprise pourra ainsi se dégager davantage de temps afin d'accompagner les entrepreneurs et développer son activité de conférencier. Avec néanmoins une certaine latitude dans l'accomplissement de ses projets : « Je fonctionne à l'instinct. Je ne sais pas où je serai dans six mois mais comme je l'ai toujours fait, j'écouterai la vie ». ■

JOHN-PAUL
REIZABAL

Transition énergétique

L'Agence A

engagée



**ANNE-LAURE
LESTORTE**
fondatrice
de l'Agence A

**CAROLINE
JUAN**
fondatrice de
Graines de Compost

L'Agence A, agence de communication située à Pau, vient de lancer un projet pro bono en faveur de Graines de Compost, une start-up hébergée par le nouvel incubateur d'Hélioparc dédié à la transition énergétique.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Ce jeudi 5 octobre, Anne-Laure Lestorte et Caroline Juan, respectivement fondatrices de l'Agence A et de Graines de Compost, étaient tout sourire à l'heure de signer la convention liant leurs deux entreprises. Pour cause : l'agence de communication paloise s'est engagée, via cet accord, à offrir quatre jours de prestation équivalente à 3 200 euros à cette jeune pousse particulièrement verte. Une démarche motivée par l'engagement de l'Agence A en faveur du numérique responsable :

labellisée « RSE Agences Actives » et par ailleurs membre French Tech, elle entend répondre à un besoin de l'écosystème palois innovant et ainsi participer à son développement.

« DE L'ASSIETTE AU CHAMP » !

En cohérence avec ses valeurs, l'Agence A s'est rapprochée d'Hélioparc afin de sélectionner une start-up parmi celles hébergées au sein de l'incubateur Greenov. Graines de Compost a eu sa préférence : « On a trouvé la démarche de Caroline de récupération et de revalorisation des déchets organiques particulièrement intéressante et qui plus est ancrée dans le territoire », resitue Anne-Laure Lestorte, qui souligne également un projet « déjà avancé et concret ». En effet, depuis un an et demi, Caroline Juan collecte à vélo-remorque les déchets alimentaires des professionnels, les valorise en compost puis les redistribue localement aux maraîchers autour de Pau. « On parle souvent de l'économie du champ à l'assiette. Nous, nous bouclons la boucle, de l'assiette au champ », résume la jeune femme, qui mène également des actions de sensibilisation au tri des bio-déchets.

INSPIRER D'AUTRES ENTREPRISES

Dans les mois à venir, la start-up devrait connaître un fort développement lié à la loi AGECE, qui dès le 31 décembre va rendre obligatoire le tri à la source pour les entreprises et les collectivités. Dans ce contexte, Caroline Juan s'attend à un accroissement de son activité et donc à des besoins en communication accentués : l'Agence A s'apprête à relever le challenge en la guidant dans l'élaboration de sa stratégie de communication. Cette dernière espère par ailleurs essaimer et voir d'autres entreprises locales s'engager auprès de start-ups afin de les accompagner sur une compétence-clé et contribuer ainsi à la pérennité de leur projet. ■

Carnet

Giacomo Matarazzo a été nommé à la tête de la direction Développement et Stratégie de Teréga, opérateur d'infrastructures gazières du Sud-Ouest basé à Pau. Il y dirigera les activités Stratégie, Innovation et les Développements, dont les grands projets d'infrastructures H2Med, HySoW et Pycasso, et rejoint par la même occasion le COMEX de l'opérateur gazier. Issu du monde de l'énergie, Giacomo Matarazzo, 43 ans, a occupé différents postes à responsabilités notamment chez Eni et GE Oil & Gas. « Notre entreprise est à un croisement stratégique de son développement », précise Dominique Mockly, PDG de Teréga SA. « Dans un contexte où il nous faut être en mesure de nous positionner sur les défis futurs de la transition énergétique, l'expertise de Giacomo sera un atout pour accompagner notre développement sur les énergies renouvelables et bas-carbone ainsi que dans l'implémentation de nouvelles infrastructures. »



© Teréga



© M2i Group

Lacq M2i, FUTURE LICORNE

M2i Life Sciences a rejoint le palmarès des Trophées des futures licornes 2023 établi par le magazine *Challenges*. Depuis son centre de recherches et son unité de production basés à Lacq, l'entreprise conçoit, fabrique et commercialise une nouvelle génération de produits phéromonaux à même de remplacer les pesticides traditionnels. M2i intègre ce classement pour la deuxième année consécutive, aux côtés de 49 autres start-ups remplissant des critères identiques : toutes ont leur siège social en France, existent depuis moins de quinze ans, sont présentes sur un secteur innovant, ont déjà levé au moins 5 millions d'euros, n'ont jamais été cotées en Bourse et ne sont pas filiale d'un grand groupe.



Serres-Castet **BRICO FENÊTRE CONTINUE SON DÉVELOPPEMENT**

Brico Fenêtre, fabricant et e-commerçant de menuiseries dont le site de production est installé à Serres-Castet, près de Pau, diversifie son offre et propose désormais à ses clients de teinter leurs menuiseries PVC avec la couleur de leur choix. Pour répondre à cet enjeu, cette filiale du groupe Biason vient d'investir 200 000 euros dans le rachat d'une usine spécialiste du laquage PVC, située à seulement deux kilomètres de son outil industriel. Brico Fenêtre bénéficie ainsi du savoir-faire des 10 salariés maintenus et des équipements de pointe dont ils disposent, pour « proposer des produits uniques à des prix maîtrisés et conserver une production en circuit ultra court ». Pour Thierry Lambert, son fondateur et dirigeant, cette nouvelle offre vient « consolider la position de leader de Brico Fenêtre sur le marché de la menuiserie en ligne ».



Uzein **SABENA TECHNICS S'AGRANDIT**

Le groupe Sabena technics, acteur français dans le secteur de la maintenance et des modifications aéronautiques (500 millions d'euros de chiffre d'affaires), développe son Pôle Hélicoptères avec la création de deux nouveaux hangars à l'aéroport de Pau-Pyrénées, au sein de sa filiale Héli-Union. En portant la surface totale du site palois à 5 000 m², Sabena technics étend sa capacité de maintenance : sept hélicoptères lourds supplémentaires peuvent désormais être accueillis dans ces hangars notamment dédiés au maintien en condition opérationnel de cinq hélicoptères Cougar de l'ALAT (Aviation Légère de l'Armée de Terre). Avec cet investissement, Sabena technics affirme poursuivre son « développement en tant qu'acteur majeur de la fourniture et du maintien en condition opérationnelle d'hélicoptères militaires ».



Pau **900 000 € POUR RECONFIGURER LE BOULEVARD ARAGON**

Dégradé et usé par le temps, le boulevard Aragon qui permet de relier la promenade du palais des Pyrénées au boulevard des Pyrénées va subir une opération de rajeunissement souhaitée par la ville de Pau. Les travaux, d'un coût de 900 000 euros, seront compris entre la rue-Barthou et le square George V : ils consisteront dans la réalisation d'un profil dit « à plat » de façade à façade, à l'image de la rue Louis Barthou, avec des espaces trottoirs élargis en dalles de pierre grise d'Arudy et des voies circulées en enrobé gris. Quant à l'espace vert central, il sera enlevé et reporté devant les alignements d'arbres pour permettre un mail central. De nouvelles parties végétales seront installées de chaque côté et les luminaires seront changés. Le chantier devrait débuter dès le 15 janvier prochain.

Lacommande **FLANING BÉARN LABELLISÉ BEST OF WINE TOURISM**

Flaning Béarn a remporté le prix de l'excellence dans la catégorie « Découverte & Innovation » au Best Of Wine Tourism, qui avait lieu le 9 octobre à Bordeaux. Organisé par la CCI Bordeaux Gironde depuis 2002, ce concours récompense les sites vitivinicoles et les entreprises de services oenotouristiques de Nouvelle-Aquitaine les plus innovants et les plus dynamiques. 24 candidats ont été distingués lors de cette édition, parmi lesquels l'association béarnaise. Flaning Béarn propose une visite immersive nommée « Parenthèse » au sein du site de la Commanderie, dans le village de Lacommande. Dans ce lieu emblématique, les visiteurs sont invités à écouter le silence dans la chambre sourde, à visiter le Béarn à vélo, à méditer sur l'exposition « Notre refuge » de José Pablo Arriaga, à écouter le bois des barriques ou encore à éveiller leurs papilles...



Tri / Valorisation **Le nouvel atelier d'Agec**

Dorénavant installée dans un spacieux bâtiment du parc d'activités de Lahonce, à côté de Bayonne, la société Agec dispose désormais de son atelier. L'ambition est d'y produire certains équipements fournis aux déchetteries et d'assurer aussi la logistique et l'entretien. La conception de nouveaux produits est également prévue.

Par Vincent BIARD

Vu la rareté des locaux et du foncier disponibles sur la Côte basque, l'achat d'un bâtiment offrant 250 m² de bureaux et 600 m² d'ateliers est une excellente nouvelle pour la société Agec. Créée par Francis Caumont en 1996 et rachetée en 2018 par ses enfants Mathieu, Anne et Lionel associés à Khalid Boulahia, la société est depuis dirigée par Mathieu Caumont. En août dernier, elle a déménagé de Mouguerre vers le parc d'activité de Lahonce. Le code APE « commerce de gros » de la société Agec est peut-être un peu réducteur pour qualifier son activité de gestion de projets industriels. La société est en effet capable de fournir un quai de déchetterie clés en main de la fabrication à la livraison.

POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

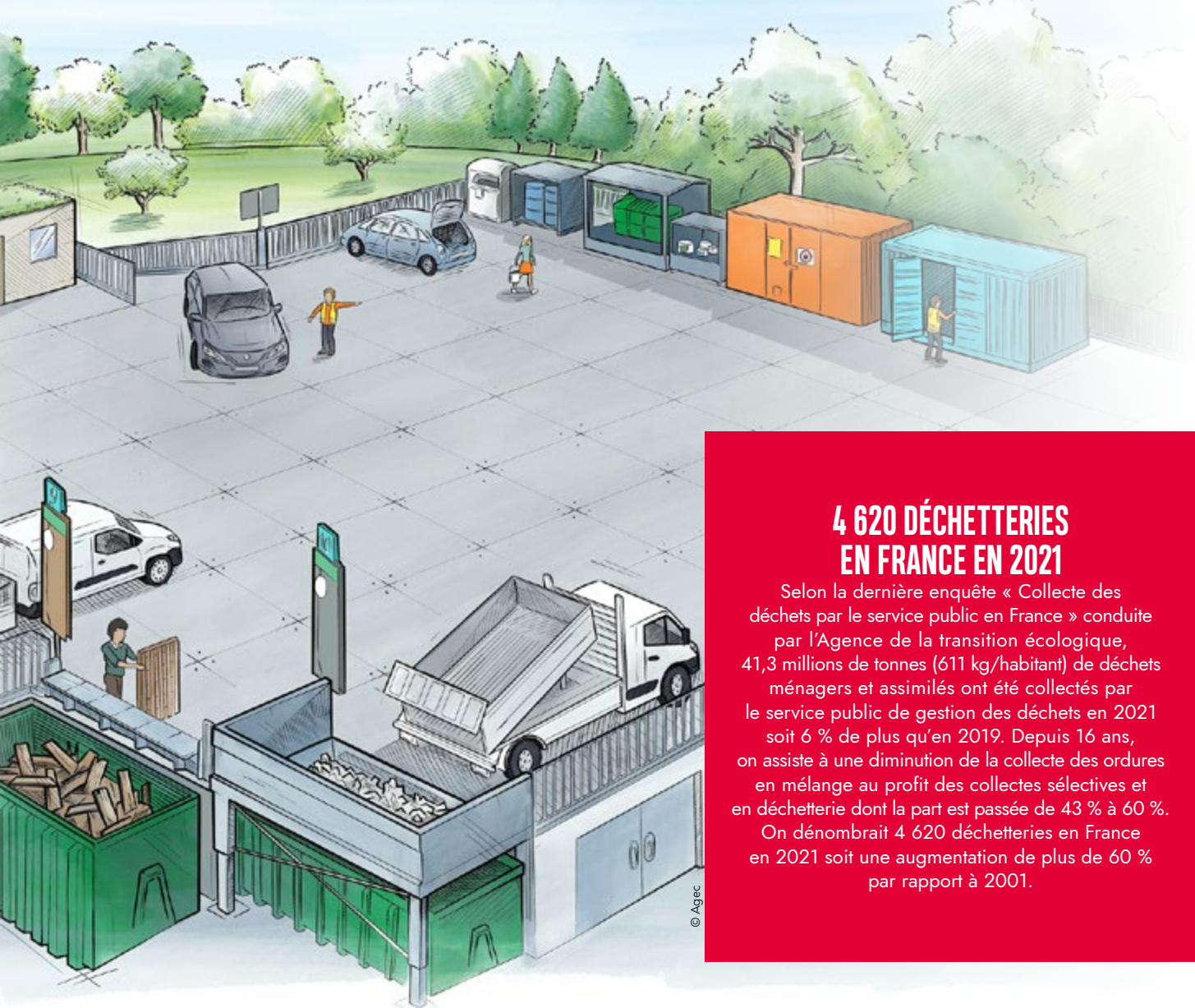
90 % des clients d'Agec sont des collectivités territoriales. La société fournit des équipements de déchetteries et du matériel de stockage de déchets pour le recyclage, le tri et la valorisation. Toutes les solutions sont pensées pour être évolutives et réutilisables. Agec s'appuie sur des industriels dont elle sélectionne les produits

qu'elle distribue parfois en exclusivité ou auxquels elle confie la fabrication de ses propres créations. Elle assure allier ainsi la souplesse d'une TPE et les moyens d'une PME. « Nous travaillons avec une dizaine de fournisseurs et nous comptons très peu de concurrents directs mais des concurrents par gamme de produits », explique Mathieu Caumont.

LE CONCEPT MODULO BÉTON

Six gammes sont proposées avec des locaux modulaires pour stocker les déchets dangereux, des locaux pour les déchets D3E et le réemploi, des cuves et abris pour les huiles usagées, des composteurs et collecteurs à piles, des dispositifs antichute et enfin des constructions modulaires « Modulo Béton ». Six déchetteries modulaires en béton ont ainsi été implantées en 2022 et cette activité a été complétée par plus de 200 installations d'équipements sur d'autres sites. Depuis 2003, la société Agec est distributeur exclusif de ce concept breveté d'éléments préfabriqués permettant l'aménagement complet d'une déchetterie. Depuis 2019, les quatre associés sont actionnaires de cette société basée à Montauban dont le concept est distribué depuis plus de 15 ans à l'international. Mathieu Caumont est en charge du développement commercial.





4 620 DÉCHETTERIES EN FRANCE EN 2021

Selon la dernière enquête « Collecte des déchets par le service public en France » conduite par l'Agence de la transition écologique, 41,3 millions de tonnes (611 kg/habitant) de déchets ménagers et assimilés ont été collectés par le service public de gestion des déchets en 2021 soit 6 % de plus qu'en 2019. Depuis 16 ans, on assiste à une diminution de la collecte des ordures en mélange au profit des collectes sélectives et en déchetterie dont la part est passée de 43 % à 60 %. On dénombrait 4 620 déchetteries en France en 2021 soit une augmentation de plus de 60 % par rapport à 2001.

PROTOTYPES ET ÉCO CONCEPTION

Réalisant un chiffre d'affaires de 4,2 millions d'euros sans compter les revenus de Modulo Béton, la société Agec affiche de nouveaux objectifs avec son installation à Lahonce. L'équipe de 9 personnes devrait logiquement s'étoffer notamment pour travailler dans l'atelier de 600 m² qui sera prochainement équipé de machines pour façonner essentiellement le métal. Certains produits y seront assemblés, de petites séries seront fabriquées sur place, le service après-vente sera assuré avec des réparations et des modifications, des prototypes seront conçus avec une volonté d'écoconception. Les projets de la société Agec sont développés en interne avec l'appui de bureaux d'études.

LA LOI AGECE COMME CATALYSEUR

Parmi les projets de l'équipe de Mathieu Caumont, le développement de composteurs qui ont représenté 10 % de l'activité en 2022 et dont les ventes devraient doubler cette année. Ces composteurs, collecteurs et bacs en plastique recyclés ou bois répondent aux besoins des collectivités ou des entreprises de plus en plus contraintes au tri des déchets. Les exigences de la

loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (connue sous le nom de loi AGECE !) promulguée en février 2020 impose notamment, et sur plusieurs années, le tri à la source des biodéchets. Pour la société Agec, la mise en service de nouveaux flux de tri de déchets représente des nouveaux marchés et des nouveaux produits à concevoir. ■



MATHIEU
CAUMONT

ANNE
CAUMONT
FRERET

KHALID
BOULAHIA

LIONEL
CAUMONT

L'économie du Pays basque en 36 fiches

La CCI Bayonne Pays basque commercialise la 3^e édition des fiches Denda. Ces 36 fiches présentent l'offre commerciale et les comportements d'achats du Pays basque. Elles dressent aussi un panorama de l'activité de ses commerces évaluée à 1,9 milliard d'euros.

Par Vincent BIARD



Commercialisée 50 euros H.T. l'unité, chaque fiche Denda est une étude de marché d'une famille de produits délivrant les chiffres-clés de sa demande locale et ses flux de consommation au Pays basque. Au total 36 fiches se partagent entre les catégories « alimentaire frais », « alimentaire d'approvisionnement », « équipement de la personne », « équipement de la maison », « bricolage, jardinage », « Sport, loisirs, culture » et « santé, beauté ». Les fiches Denda se présentent comme des

outils d'implantation ou de création d'entreprise, de mesure d'impact des clientèles touristiques et frontalières, d'analyse concurrentielle, de supports pour l'élaboration de programmes d'aménagement territoriaux.

26 000 ACTES D'ACHATS ANALYSÉS

En basque « Denda » signifie commerce ou boutique. « C'est pour comprendre qui achète quoi et où », résume Jon Arizmendi, directeur du développement économique de la CCI Bayonne Pays Basque. Lancées en 2010, les fiches « Denda - Dynamiques

LES CHIFFRES-CLÉS DES COMMERCES DU PAYS BASQUE

2,539 milliards d'euros de chiffre d'affaires

610 millions d'euros d'apports
touristiques et transfrontaliers

8 808 établissements commerciaux

26 000 salariés dans les établissements
commerciaux du Pays basque en 2022

13 148 euros de dépenses commercialisables
totales d'un ménage du Pays basque

12% de consommation hors territoire par
les ménages du Pays basque

312 144 habitants au Pays basque en 2018

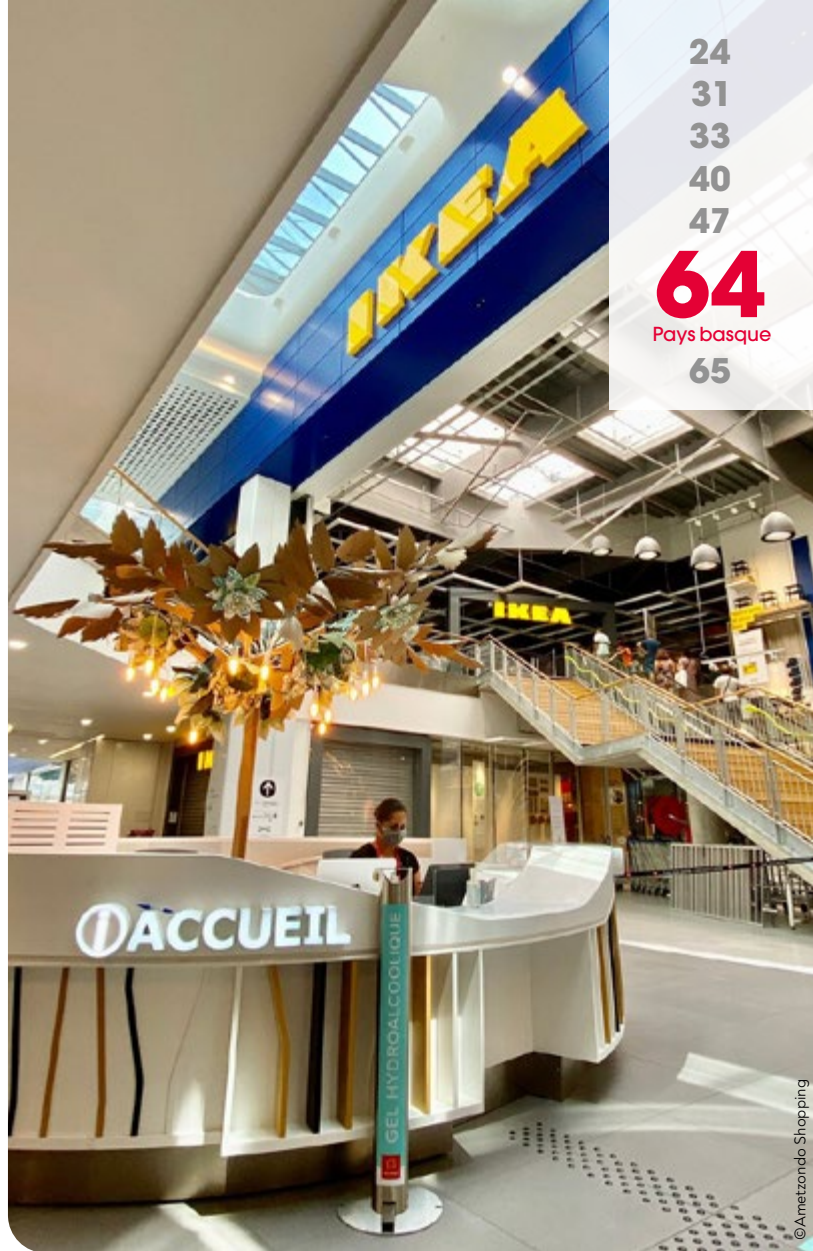
commerciales au Pays basque » sont réalisées en partenariat notamment avec des instituts de sondage. Pour cette 3^e édition, l'enquête a été menée entre mai et octobre 2021 auprès de 1 132 ménages du Pays basque. Pas moins de 26 000 actes d'achat ont été analysés. Publiées en septembre dernier, ces 36 fiches produits seront bientôt complétées par 10 fiches territoriales correspondant aux 10 intercommunalités en place avant leur unification en 2017 au sein de la Communauté d'agglomération du Pays basque.

PRODUITS DE CONSOMMATION COURANTE EN BAISSÉ

Si chacune de ces 36 fiches est une étude de marché sur une typologie de produits, la CCI Bayonne Pays Basque publie également une synthèse des principales caractéristiques de l'offre commerciale et des comportements d'achats des 312 000 habitants du Pays basque. Ainsi le chiffre d'affaires des commerces est estimé à 1 929 millions d'euros dont 93 % sont effectués par les ménages vivant sur place. À ce CA il faut ajouter un apport extérieur de 610 millions d'euros répartis entre touristes (86 %) et transfrontaliers (14 %). Comparé à la précédente étude Denda publiée en 2014, Jon Arizmendi observe « une baisse des dépenses des ménages consacrées aux produits de consommation courante au bénéfice des postes logement, santé, alimentation et restauration ».

LA VENTE À DISTANCE EN PROGRESSION

Les ménages résidant au Pays basque ont un potentiel de consommation en produits courants estimé à 2 040 millions d'euros dont ils en dépensent 88 % sur le territoire où ils vivent. Concernant leur budget de consommation utilisé hors du territoire, ces ménages en dépensent 55 % via la vente à distance, 21 % en



24
31
33
40
47

64
Pays basque
65

Espagne et 14 % dans les Landes. En revanche les commerces du Pays basque captent 4 % des dépenses des ménages des Landes et 1 % de celles des ménages du Béarn. L'accroissement du chiffre d'affaires à l'échelle du Pays basque suit la démographie et si l'évolution actuelle se maintient, il y aura 350 milliers d'habitants sur le territoire en 2050.

ÉQUIVALENCE DES DÉPENSES ALIMENTAIRES ET NON ALIMENTAIRES

Toujours selon l'étude de la CCI, les établissements commerciaux du Pays basque employaient plus de 26 000 salariés en 2022. Ce volume d'emploi est équivalent à 2018 malgré une hausse du nombre d'établissements de 13 % entre 2018 et 2022. Le chiffre d'affaires des commerces du Pays basque se répartit équitablement entre alimentaire (49 %) et non-alimentaire (51 %). Les hypermarchés, supermarchés et hard discount réalisent 78 % du chiffre d'affaires de l'alimentaire et les grandes surfaces spécialisées 51 % du CA du non-alimentaire. À noter que les circuits courts connaissent une hausse de 11 % sur les 10 dernières années soit 4 millions d'euros de CA supplémentaires. ■



Saint-Jean-de-Luz LE COLLÈGE CULINAIRE DE FRANCE TIENT SON MARCHÉ COMPLICE

La cinquième édition du marché complice du Collège culinaire de France se tiendra le dimanche 22 octobre de 9 h à 15 h aux Halles de Saint-Jean-de-Luz. Organisé sous l'impulsion du fromager Benat Moity et du chef Vivien Durand, ce marché complice réunira plusieurs chefs de restaurants de la région qui cuisineront les produits des étals du marché et communiqueront leurs astuces et leurs bonnes pratiques. L'association « Collège culinaire de France » rassemble plus de 2 000 restaurateurs et 1 000 producteurs artisans en France souhaitant incarner une nouvelle culture des métiers de l'artisanat culinaire. Ce marché complice coïncide avec la 3^e édition d'Octobre Gourmand, un festival de la gastronomie basque qui se déroule du 1^{er} au 22 octobre à Saint-Jean-de-Luz.

Ossau-Iraty LES ÉLEVEURS DU SUD-OUEST LANCENT LEUR FROMAGE

Le collectif « Les éleveurs du Sud-Ouest » rassemble 1 370 producteurs de lait implantés en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie.

En créant leur propre marque de produits laitiers il y a un an, leur ambition était de valoriser leur savoir-faire et les circuits-courts. Après le lancement d'une brique de lait, la marque « Les éleveurs du Sud-Ouest » lance cet automne trois fromages en rayon libre-service : un bethmale produit avec du lait de vache originaire des Pyrénées ariégeoises, une tomme de vache, un ossau-iraty, fabriqué et affiné au Pays basque et en Béarn. À noter que « Les éleveurs du Sud-Ouest » sont réunis au sein de Sodiaal, la première coopérative laitière française comptant 16 055 éleveurs affichant un chiffre d'affaires de 5,5 milliards d'euros.



Pays basque L'INDICATION GÉOGRAPHIQUE « LINGE BASQUE » CONFIRMÉE

À l'automne 2020 l'Institut national de propriété industrielle (INPI) avait validé la demande du Syndicat des tisseurs du linge basque d'origine œuvrant à la création d'une identification géographique garantissant sa fabrication dans les Pyrénées-Atlantiques. La marque Tissage de Luz basée à Espelette mais travaillant avec un tisseur de la région lyonnaise ainsi que la maison Jean-Vier de Saint-Pée-sur-Nivelle dont la production est délocalisée au Portugal s'étaient opposées à ce label. Un recours avait été rejeté par la cour d'appel de Bordeaux en novembre 2021 et la Cour de cassation vient de valider cette décision confirmant les critères de l'indication géographique « linge basque ». Le Conseil de l'UE a donné son feu vert pour le règlement européen sur les IG industrielles et artisanales. La publication de ces décisions au *Journal Officiel de l'Union européenne* devrait intervenir dans les prochaines semaines.



© ADT64

Hendaye LES TRANSPORTS TDF SE DIGITALISENT

Les prestations de l'entreprise de transports TDF sont désormais accessibles via l'application Bary. Lancée à Bordeaux en 2019, la start-up Bary propose de transformer le site web des transporteurs routiers en plateforme e-commerce. Engagés depuis cinq ans dans une transformation de leur entreprise en termes de communication, digitalisation et management collaboratif, les frères Lopez Darribat ont choisi de compléter leurs services en ligne avec des devis, commandes et suivis via l'application Bary. Créé par leur père il y a 33 ans, les transports TDF emploient une quarantaine de salariés en transport international en fret palettisé. La société établie à Hendaye dispose d'une quarantaine de véhicules dont les conducteurs sont tous équipés de smartphones permettant un suivi des livraisons. Spécialisés en service business to business, les transports TDF envisagent de s'ouvrir aux grand public grâce à l'application Bary.



En 2010, sur le tournage du clip de Boulevard des Airs à Tarbes.

Chagar
Productions

Créateurs d'émotions

L'agence de marketing audiovisuel parisienne s'est installée à Tarbes d'où ses fondateurs sont natifs. Entre cinéma et communication locale, ils projettent la création d'un centre de formation aux métiers de l'image.

Par Hermance HITTE

En 2010, la rue Brauhauban s'était transformée en une scène ouverte où un cortège assez fou avait suivi les premiers pas du groupe Boulevard des Airs. Au milieu des danseurs et des musiciens, Marlène Chavant et Stéphane Garnier étaient presque passés inaperçus et pourtant... C'étaient déjà eux les grands instigateurs de ce moment hors du temps. Concentrés, la caméra rivée sur chaque visage, ils en avaient immortalisé les plus lumineux sourires. Six millions de vues plus tard, le clip reste une ode à la ville dont tous les Tarbais connaissent le moindre plan. Si le duo de faiseurs d'images s'était envolé à Paris dès le tournage terminé, c'est désormais dans les Hautes-Pyrénées qu'ils ont choisi de s'installer et avec eux, Chagar Productions, une agence créative de vidéos et de marketing audiovisuel qui drape de 7^e art la communication du département.

RETOUR AUX SOURCES ET AU CALME

Le mois dernier, le siège de l'entreprise a été transféré à Tarbes d'où ses fondateurs sont natifs. Jusqu'ici, la ville n'était que la filiale de la société parisienne créée en 2017 et ce retour aux sources est celui d'une envie de vie plus calme : « On a un certain réseau à Paris avec lequel on travaille beaucoup dans le making-of et on s'est rendu

“ On a un certain réseau à Paris avec lequel on travaille beaucoup dans le making-of et on s'est rendu compte qu'on n'avait pas besoin d'y habiter pour continuer ce qu'on faisait ”

compte qu'on n'avait pas besoin d'y habiter pour continuer ce qu'on faisait », explique Stéphane Garnier. Loin des contraintes de la vie parisienne mais toujours dans l'action, Marion Chavant gère ses activités de production tandis que lui s'occupe de la post-prod. Les deux réalisateurs mènent de front les contrats nationaux et locaux, un cocktail savoureux qui les fait passer d'un univers à l'autre avec un fil rouge : créer de l'émotion et raconter une histoire.

DE VALÉRIAN À SAINT LAURENT

Une approche qui touche au cœur, un goût pour l'image qui bouleverse, un style moderne où l'humour s'invite, aucune palette ne les effraie : « Ce qu'on aime, c'est le récit, partager du dialogue, une histoire avant de parler esthétique pur », confie Marlène Chavant. Une signature qui s'est affinée pour se démarquer au fil du temps car si la société est jeune, ses fondateurs affichent eux une solide expérience de free-lance de presque 20 ans.

Une carrière incroyable qui les a amenés à collaborer avec des poids lourds de l'industrie du cinéma, notamment Europacorp, la société de production de Luc Besson, avec laquelle ils ont travaillé plus de dix ans et sur des films comme *Valérian* ou *Taken 3*, *Rémi sans famille*, *La Belle Époque*, *Saint Laurent* ou plus récemment *Tempête*, entre œuvres intimistes ou à gros budget, leur regard s'est posé partout : « On a toujours été passionnés par le cinéma, c'est la source de notre inspiration ».

LA COM' PAR L'IMAGE

De la prochaine grosse production de Pathé pour laquelle Marlène va s'envoler aux aventures de Shoupi,

“ Ils ont travaillé plus de 10 ans avec Europacorp, la société de production de Luc Besson ”

la mascotte de Tellement Tarbes, l'Office de commerce et de l'artisanat qui cartonne sur les réseaux, la patte Chagar est la même et la passion aussi : « Ici, on savait que, professionnellement, il y avait quelque chose à créer. C'était un défi et ce n'était pas gagné. Pour certains il a fallu démontrer que communiquer par l'image apportait une vraie valeur ajoutée », confie la réalisatrice. La liste des clients qui ont choisi l'agence signe autant de vidéos qui bouleversent la com' locale : clips pour les Chanteurs Pyrénéens, spots touristiques pour HPTE, pub pour les Comptoirs de la bio ou Jules & John, industrie avec Daher... Des institutions aux sublimes événementiels comme les Nuit Impériales du château Montus, le duo plonge d'un univers à l'autre.

UN CENTRE DE FORMATION

Le revers, si revers il y a, réside dans les budgets qui ne sont évidemment pas les mêmes qu'à Paris. Avec un chiffre d'affaires de 150 000 euros, Chagar Productions a pourtant trouvé son rythme : « On est une petite structure familiale et ça nous va bien », s'amuse Stéphane Garnier. Les projets de développement sont pourtant bien là et s'ils ne concernent pas la société en elle-même, c'est son esprit qui les porte : « Depuis trois ans, on travaille sur la création d'un centre de formation dédié aux métiers et techniques de l'image, de la vidéo à la photo ». Une structure de 1 200 m² avec studio de tournage, une formation de 2 à 3 ans pour les jeunes, des sessions spécifiques, plus courtes, pour les professionnels, une branche pour les comédiens et même un espace partagé avec l'école Anatem, spécialisée dans la 3D... Le dossier va être examiné ce mois-ci en commission : « On saura s'il est validé entièrement ou s'il nécessite des modifications. On a pensé l'école comme celle où on aurait aimé aller et on espère l'ouvrir en 2025 », confie Stéphane Garnier grâce à qui la ville du cheval pourrait bien devenir celle du cinéma. ■



MARINE CHAVANT
ET STÉPHANE GARNIER
gérants de Chagar Productions

Export 2023, année rec

Socle de l'économie régionale, l'aéronautique fait décoller les Hautes-Pyrénées qui se classent à la deuxième place d'Occitanie sur le marché international.

Par Hermance HITTE

Le chiffre des douanes concernant le commerce extérieur est tombé, faramineux par son montant et sans précédent dans le département des Hautes-Pyrénées : sur les quatre derniers trimestres, les exportations se sont élevées à 2 650 millions d'euros. Du jamais vu dans les Hautes-Pyrénées qui, de fait, se classent au 2^e rang des exportateurs régionaux, juste derrière la Haute-Garonne, alors qu'habituellement elles sont cantonnées à la 5^e voire la 6^e place. Elles représentent désormais 6,7 % des exportations totales d'Occitanie et, avec un solde positif de 936 millions d'euros par rapport aux importations, la balance commerciale de 2022 est très largement excédentaire.

L'INDE ET LA TURQUIE COMME CLIENTS

Pour comprendre cette incroyable progression, regarder les pays où les ventes ont été le plus conséquentes donne un indice. Alors que le département exporte historiquement vers l'Espagne et l'Allemagne, ce sont l'Inde et la Turquie qui les ont remplacées. Seuls les États-Unis demeurent dans ce trio de tête inédit qu'on doit aux principaux acteurs de l'aéronautique et du ferroviaire car ce sont bien eux qui ont fait la différence sur la période. Morgane Tournadre, conseillère internationale à la CCI de Tarbes et membre de la Team France Export Occitanie s'en réjouit : « Les chiffres de la dernière année glissante sont exceptionnels mais ils sont à analyser avec le tissu économique global. Ce sont les gros faiseurs de l'aéronautique qui portent ça eux-mêmes, à bout de bras. Ça n'enlève rien au fait que ces résultats sont magnifiques pour le département ».



Daher et son TBM 969, fleurons de l'export

© Daher

L'AÉRONAUTIQUE EN LEADER

Si les produits de la construction aéronautique caracolent en tête, ils sont suivis par l'industrie des machines et des équipements puis les produits chimiques. Des secteurs qui dépassent l'agriculture et l'élevage, classés à la quatrième position. Avec des entreprises comme Daher, Alstom et Tarmac Aérosave, le secteur aéro, complété par l'activité ferroviaire représente 80 % de l'export

L'OCCITANIE EXPORT TOUR : LE 24 OCTOBRE À TARBES

Jusqu'au 23 novembre, l'événement va rassembler des experts de l'international en région et à l'étranger à travers des étapes dans chaque département. Pour sensibiliser les entreprises aux enjeux et bénéfices de l'international, les experts de la Team France Export seront présents à Tarbes tout comme ses partenaires, le 24 octobre. Huit journées seront également consacrées aux rendez-vous individuels.

En 2022, 600 entreprises y avaient participé.

“ Les sous-traitants profitent également de cette dynamique mais de façon indirecte ”



départemental. Un leadership notoire en Occitanie où il est un fleuron de l'économie mais aussi le socle central du développement à l'international : « Il y a eu un gros coup d'activité sur la dernière année et les sous-traitants profitent également de cette dynamique mais de façon indirecte », précise Morgane Tournadre qui tient à souligner qu'« il n'y a pas eu un essor global de l'export chez toutes les PME du département ».

LES PME DOIVENT SE DÉMARQUER

Travail de longue haleine, le développement à l'international nécessite du personnel dédié et induit surtout un retour d'investissement qui se fait avec un décalage d'une ou deux années. Les chefs d'entreprise du 65 n'ont pas tous d'appétence pour aller vers l'export et quand ils le font, c'est après quelques années d'exercice et s'être d'abord bien implantés sur le marché français : « Après il y a quelques surprises, on peut voir une entreprise qui débute et qui a des marchés porteurs immédiatement sur l'international. C'est rare mais ça peut arriver, sur certains produits agro ou les vins et spiritueux. Dans ces secteurs, ça va même parfois beaucoup plus vite sur les

marchés étrangers », souligne Morgane Tournadre. Internet a évidemment facilité cette ouverture sur le monde, notamment les réseaux sociaux professionnels

LA CCI, UN SOUTIEN

Dans cette véritable aventure qu'est l'export, la CCI intervient à toutes les étapes pour soutenir les dirigeants. Son rôle commence même à la sensibilisation et à l'information sur les marchés étrangers : « On peut dire à des porteurs de projets ou des jeunes entreprises de penser à se développer à long terme sur l'international mais ensuite on accompagne tout type d'entreprise, même si elle est préstructurée à l'international et qu'elle en a l'habitude. Elle peut nous solliciter sur des sujets un peu techniques comme les papiers nécessaires concernant le pays ciblé, la création de filiale ou la garantie de projet ». Les aspects stratégiques sont également abordés : plan d'action d'export, financement, outils existants et dispositifs de l'État ou de la Région... Suivant les besoins et les thématiques, la CCI redirige les chefs d'entreprise vers les organismes spécialisées de la Team Export France à laquelle elle est rattachée. ■

Stations en mode présaison active

Alors que l'hiver approche à grand pas, les opérations pour l'ouverture des stations de ski se multiplient à Hautacam et Gavarnie-Gèdre. À la tête de ces deux stations, le PDG de Stem International, Vincent Tassart, nous dévoile sa vision.

Par Charlène LERMITE



Hautacam peaufine la saison hivernale et cela se voit : c'est en plein travaux que Vincent Tassart, le PDG de Stem International, nous reçoit. L'entreprise qu'il a fondée en 2016 est à la tête des régies des stations de ski Gavarnie-Gèdre et Hautacam depuis 7 ans. Celles-ci ont été renouvelées en septembre 2022 pour 5 ans de plus. Ces deux stations pyrénéennes n'ont pas grand-chose en commun, avec d'un côté Hautacam implantée entre 1 509 et 1 800 mètres d'altitude et de l'autre Gavarnie-Gèdre qui culmine entre 1 820 et 2 322 mètres d'altitude. Le dirigeant a donc choisi de ne pas leur appliquer une recette unique, mais, de prendre en compte les particularités de chacune d'entre-elles. « Chaque lieu doit dessiner son propre modèle », souligne le PDG de Stem International.

“ Gavarnie-Gèdre réalise 80% de son chiffre d'affaires sur six semaines ”

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ HIVERNALE

Gavarnie est un site particulier, « avec des caractéristiques exceptionnelles. Un skieur sur piste verte peut aller tout en haut de la station car c'est un site ouvert à une clientèle inexpérimentée. Dans le développement,



VINCENT
TASSART
PDG de
Stem International

nous pouvons renforcer l'attractivité hivernale et élargir l'offre. Ce n'est pas un site qui nécessite une diversification comme Hautacam, il y a une logique de confortement des installations », explique Vincent Tassart. Pour mieux accueillir sa clientèle, la boutique de location de skis et de vente d'accessoires a été refaite à neuf cette année. En plus de son bar éphémère de glace perché à 2 000 mètres d'altitude, de ses descentes en bouée à neige ou de son pique-nique réservable et livré directement sur les pistes, Gavarnie-Gèdre propose pour la saison 2023/2024 les « Mardis d'ici », une pause snack dans son bar de glace tous les mardis des vacances de février pour déguster des produits locaux.

NOUVEAUTÉS

Parmi les nouvelles activités, trois soirées « champagne et dameuse » pour les fêtes de fin d'année : après une ascension en dameuse, un apéritif dînatoire est proposé avec vue sur les sommets du cirque de Gavarnie. Également, deux soirées « pleine lune et flambeaux », les 24 et 25 février prochain. Après ascension, la station propose une pause gourmande suivie d'une descente à la lumière des flambeaux et des lampes frontales. Pour cette saison, Gavarnie-Gèdre a prévu d'ouvrir ses pistes du 23 décembre prochain au 17 mars 2024, si les conditions météorologiques et l'enneigement le permettent. « Les travaux se concentrent donc sur la maintenance et la préparation commerciale avec de la communi-

tion notamment », précise Vincent Tassart. Une période cruciale pour la station qui réalise 80 % de son chiffre d'affaires sur six semaines.

MODÈLE INTÉGRÉ

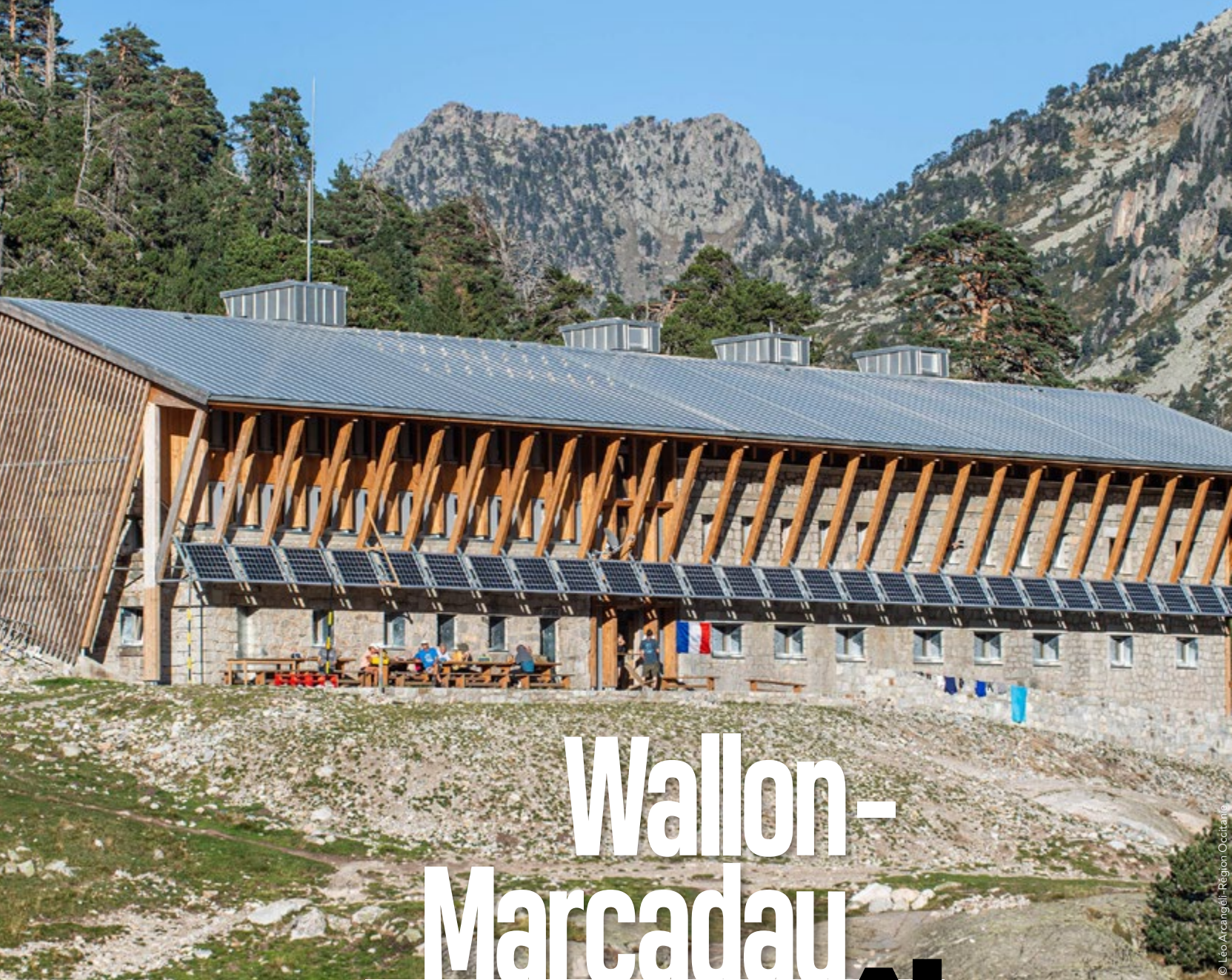
Vincent Tassart croit en un modèle de station intégré : « Entre les remontées mécaniques, les formateurs, les restaurants, la location de matériel, toute cette chaîne de valeur est intégrée dans notre modèle pour que le client bénéficie d'un meilleur service. Quand il vient dans la station, notre client veut être sûr que les magasins soient ouverts et de trouver de la nourriture. Ce que nous défendons, c'est la satisfaction client ». Le PDG de Stem International a travaillé pendant 10 ans en Andorre et mise sur un modèle plus américain où toute la chaîne de valeur est optimisée.

DIVERSIFICATION POUR MAÎTRE-MOT

A *contrario* du site de Gavarnie, dont le cirque est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco et particulièrement visité l'été, Hautacam a dû fortement miser sur une diversification des activités toute l'année. « Depuis plus de 10 ans, nous avons beaucoup fait évoluer la station avec par exemple la première luge sur rail. La diversification est verticale avec plus d'activités en été. Nous voulons avoir notre propre signature et nous avons donc retenu des activités à effectuer en toute saison », précise le PDG de Stem International. Vincent Tassart juge qu'avec le changement climatique, la situation n'est pas linéaire : « Il est compliqué de faire des plans pour l'avenir. Hautacam subit les aléas de la neige du fait de son altitude. La modification des vents peut aussi nous faire perdre de la neige ». Hautacam entend donc pouvoir offrir un service à ses clients quelles que soient les conditions. « Nous devons être capables de passer d'une activité hivernale à des activités estivales en 24 à 72 heures », continue Vincent Tassart. La station Hautacam peut même enregistrer une fréquentation supérieure en été qu'en hiver, en revanche, le chiffre d'affaires reste quant à lui moindre sur la saison estivale.

UNE DIMENSION INTERNATIONALE

Stem International gère aux alentours de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires dont 30 % à l'international. La société de Vincent Tassart est présente au Kazakhstan, en Slovénie, en Croatie, mais aussi, en Espagne où elle gère le parc naturel de Santander depuis le 1^{er} décembre 2022. Le PDG de Stem International souhaite voir sa société continuer de se développer à l'étranger, « mais, nous devons encore trouver le bon équilibre dans notre entreprise qui fonctionne grâce à une équipe assez restreinte », conclut-il. ■



Wallon- Marcadau renaît

Le refuge Wallon-Marcadau est fin prêt pour le 21^e siècle. Entièrement rénové l'an dernier, le refuge, situé au-dessus de Cauterets, a été inauguré le 10 octobre dernier au terme d'une saison record.

Par Charlène LERMITE



A deux heures et quart de marche du Pont d'Espagne, au-dessus de Cauterets, le refuge Wallon-Marcadau surplombe la vallée du Marcadau, en pleine zone cœur du parc national des Pyrénées. L'ensemble entièrement rénové et réhabilité a rouvert le 17 août 2022 à la suite d'un peu plus de deux ans et demi de travaux. Après une première saison pleine, Wallon-Marcadau a été inauguré le 10 octobre dernier en présence de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Jean Salomon, préfet des Hautes-Pyrénées, Louis Armary, conseiller départemental des Hautes-Pyrénées, Jean-Pierre Florence, maire de Cauterets et Pierre Capou, président de la Commission syndicale de la vallée de Saint-Savin. La réhabilitation du bâtiment a nécessité un investissement de plus de 7,5 millions d'euros. Humide, vétuste et mal isolé, le refuge était particulièrement décrépi et sous menace de fermeture administrative lorsqu'en 2015 la Commission syndicale de la vallée de Saint-Savin initie l'opération.

FINANCÉ À 40 % PAR LA RÉGION

« Il manquait encore beaucoup de sous lorsque nous sommes arrivés sur le projet. La Région a investi près de 3 millions d'euros soit 40 % de la somme », explique lors de l'inauguration Carole Delga, la présidente de la Région Occitanie. Cette somme fait partie du plan refuge dans lequel la Région a investi 5 millions d'euros. Le reste de la réhabilitation a été financé par l'État à hauteur de 1,5 million d'euros, le Département (400 000 euros), l'Union européenne (200 000 euros) et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (47 000 euros). « Depuis 2015 le chemin a été long et nous sommes passés par de nombreuses étapes avant que les travaux ne soient lancés, en 2020, en pleine crise sanitaire », ajoute Pierre Capou, président de la Commission syndicale de la vallée de Saint-Savin.

UN CHANTIER AMBITIEUX

Situé à 1 865 mètres d'altitude, le chantier déjà complexe a donc subi des retards. Il s'est complexifié avec la mise en place de mesures de protection supplémentaires pour la sécurité des ouvriers alors que la pandémie était en cours. « Les ouvriers étaient là toute la semaine, nous nous occupions de les nourrir pendant le chantier », se remémorent Yannick Le Lay et Pierre Guyot, locataires-gérants du refuge Wallon-Marcadau depuis 14 ans. L'ensemble des approvisionnements s'est fait par hélicoptère. « Pendant les travaux, il y a eu du dynamitage, du déroctage, du forage, de la maçonnerie, etc. Seuls les murs initiaux sont restés. Les entreprises ont monté les matériaux par hélicoptère, il y avait même une grue et des pelles mécaniques qui ont été montées et démontées pour ce chantier », continue Yannick Le Lay.

UN REFUGE AUTONOME

Ce chantier très particulier a été réalisé par des entreprises locales et à partir de matériaux sourcés au plus proche. « Nous avons besoin de ces ressources locales, nous devons concilier économie et écologie », a souligné Carole Delga. Le bâtiment rénové est autonome, économe en eau et en électricité. Deux tiers de ses besoins énergétiques sont couverts par une microcentrale hydroélectrique et un tiers par du photovoltaïque. Situé en zone Natura 2000, tout a été fait pour que la construction s'intègre dans son environnement, ce qui en fait un bâtiment exemplaire.

PREMIÈRE SAISON RÉUSSIE

Plus d'un an après la fin de ses travaux, le bilan est très positif pour le refuge Wallon-Marcadau. Le site emblématique a enregistré la plus forte fréquentation du massif pyrénéen : « Nous avons comptabilisé près de 14 000 nuitées contre 8 500 auparavant. C'est de loin notre meilleure saison avec un nombre de réser-

“ La réhabilitation du bâtiment a nécessité un investissement de plus de 7,5 millions d'euros ”

vation en hausse de 40 % alors que le refuge compte moins de lits : 112 aujourd'hui contre 123 avant la rénovation », indique Yannick Le Lay. En haute saison le refuge Wallon-Marcadau emploie entre huit et neuf employés. Si avant la rénovation seulement deux personnes étaient nécessaires pendant l'hiver, elles sont maintenant quatre. « Globalement nous observons qu'il y a plus de monde en montagne. C'est en hiver que nous avons gagné le plus de nuitées et l'été aussi a profité », corrobore Yannick Le Lay.

ÉDUCER À LA MONTAGNE

Depuis la crise sanitaire, la montagne suscite de plus en plus d'engouement. « C'est une bonne nouvelle, mais il faut des structures adaptées, de qualité, modernes et pleinement intégrées dans leur environnement naturel, pour éduquer à la montagne », a précisé la présidente de Région. Si Carole Delga se refuse à voir la montagne devenir un sanctuaire, elle prône des activités et un usage encadré et régulé. « L'Occitanie est la région la plus attractive de France. Cette nouvelle population ne doit pas s'installer qu'à Toulouse et Montpellier, mais aussi, dans les plus petites villes et villages. Nous voulons un aménagement équilibré du territoire », conclut Carole Delga. ■

Lannemezan DES LIGNES DE COVOITURAGE EN TEST

La Communauté des Communes du Plateau de Lannemezan teste avec la plateforme Illicov cinq lignes de covoiturage régulières.

Ces lignes ont été mises en service entre Lannemezan et Tarbes centre, Lannemezan et Tarbes universités, Lannemezan et Capvern, Capvern et la gare de Tarbes, mais aussi, entre Lannemezan et Hèches. « Les 5 lignes de covoiturage sont issues des besoins remontés du territoire lors de la phase de co-construction. Elles représentent les lignes les plus utilisées par les habitants du territoire pour leurs trajets du quotidien », explique dans le détail Cécile Amiel, chargée de missions développement durable pour la CCPL. L'indemnisation des chauffeurs est prise en charge durant l'expérimentation du programme national AcoTE par les Certificats d'Économies d'Énergies ce qui permet de proposer la gratuité de ce service aux passagers.



© Shutterstock

Montagne LA FRÉQUENTATION DES STATIONS DE SKI EN REcul DE 5 % SUR 2022/2023

Domaines Skiables de France, qui tenait son congrès annuel à Toulon les 5 et 6 octobre dernier, a publié un communiqué sur la fréquentation des stations de ski pour la saison hivernale 2022/2023. « Malgré un hiver peu enneigé, un calendrier scolaire peu favorable et un contexte social et économique difficile, l'engouement pour le ski ne se dément pas. Au global, pour la saison d'hiver 2022/2023, la fréquentation des domaines skiables a très bien résisté avec un recul de seulement 5 % par rapport à la saison passée », souligne le communiqué. Pour Domaines Skiables de France, le bilan est contrasté entre des stations d'altitude qui ont tiré leur épingle du jeu et des stations de basse altitude qui ont subi une baisse de fréquentation plus importante. La France se classe 2^e mondiale avec 51 millions de journées de ski.

© Shutterstock



Visite centrale
photovoltaïque
de Capvern

Bagnères-de-Bigorre UN FORUM DE L'HABITAT POUR LES PROPRIÉTAIRES- INVESTISSEURS

La Communauté des Communes de la Haute-Bigorre (CCHB) et la ville de Bagnères-de-Bigorre organisent les « Rencontres de l'Habitat » le 25 octobre prochain, de 13 h 30 à 18 h 30, à la maison de quartier Clair Vallon à Bagnères-de-Bigorre. Cet événement s'adresse aux propriétaires-investisseurs afin de les accompagner dans leurs projets immobiliers. La ville et la CCHB entendent s'attaquer à la problématique du logement quand les habitants éprouvent des difficultés croissantes à se loger par manque de biens à vendre ou à louer. Le besoin en logements et les biens recherchés seront évoqués, des échanges avec des professionnels locaux du financement, de l'urbanisme ou de l'architecture sont aussi prévus. Une visite des réhabilitations de logements jugées exemplaires aura lieu dans l'après-midi.



PROPRIÉTAIRES INVESTISSEURS,
venez à la rencontre
des acteurs locaux
de l'habitat !

RENCONTRES DE L'HABITAT

**S'INVESTIR POUR LE LOGEMENT
PERMANENT EN HAUTE-BIGORRE**

- ✓ Les besoins en logements sur le territoire :
Quels sont les biens recherchés ? Par qui ?
- ✓ Échanges avec des professionnels locaux
(financement, juridique, urbanisme,
architecture, gestion locative...)
- ✓ Visites de réhabilitations exemplaires

© CCHB

13h30-18h30
Mercredi 25 octobre 2023
Maison de quartier Clair Vallon à BAGNÈRES-DE-BIGORRE




Capvern LES COLLECTIVITÉS EN VISITE À LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Le réseau « Les Générateurs Occitanie » a organisé le 10 octobre dernier une visite pour les collectivités locales dans la centrale photovoltaïque au sol de Capvern. Installée sur un ancien site d'enfouissement technique de déchets, ce projet est né de la volonté du Syndicat Mixte SMTD 65 de valoriser un site dégradé, en collaboration avec la SEM Ha-Py Énergies du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 65). C'est la 3^e étape des 13 visites organisées par les Générateurs Occitanie, un réseau régional de conseillers de proximité qui accompagnent l'émergence de projets solaires photovoltaïques et éoliens. L'objectif est d'informer les élus, grâce à des échanges avec des porteurs de projet, afin qu'ils en apprennent plus sur l'élaboration de projets d'installations d'énergie renouvelable par des retours d'expérience concrets.



Tarbes

ESSAIS DU TGV M D'ALSTOM SUR FOND DE JEUDI NOIR

La mise en service du TGV M est prévue en 2025 mais, pour ce train du futur, les essais se poursuivent avec un vrai succès. Le 6 octobre, ce fleuron de la 5^e génération du train à grande vitesse de la SNCF a rejoint le Technicentre Sud-Est Européen et pour Alstom, son fabricant, c'est une étape de plus dans la grande bataille du rail de demain. Les équipes de Tarbes ont évidemment suivi cette étape cruciale puisqu'elles ont participé à cette technologie fabuleuse. Tous les équipements de sécurité vont être validés au fil des essais avant qu'une nouvelle série de tests concernant le fonctionnement ne commence. Alors que son carnet de commandes culmine à plus de 87 milliards d'euros, c'est pourtant un autre chiffre d'Alstom qui était dans tous les esprits, la veille le groupe industriel a vécu un véritable jeudi noir avec une chute historique en bourse de 37,5 %.

Hautes-Pyrénées CAMPAGNE DE VACCINATION DANS 45 ÉLEVAGES DE CANARDS

Sous la supervision des vétérinaires sanitaires mandatés par l'État, la campagne de vaccination des canards contre l'influenza aviaire a commencé depuis le début du mois dans les exploitations agricoles du département. L'opération, qui se déroule en lien avec les éleveurs et acteurs des filières professionnelles, concerne 45 élevages et renforce les mesures de prévention déjà en vigueur. La Préfecture rappelle que la vaccination est obligatoire sur l'ensemble du territoire métropolitain pour les élevages de plus de 250 canards, qu'ils soient de Barbarie, Pékin ou mulard, et dont la viande et les foies gras sont destinés à la commercialisation. Le montant total de la mesure de prévention s'élève à 100 millions d'euros au niveau national dont 83 % pris en charge par l'État. Le reste étant à la charge des filières.





Tarbes L'EGC S'AFFIRME COMME UNE VRAIE BUSINESS SCHOOL

L'EGC Business School Tarbes change de signature visuelle et, avec elle, l'heure est définitivement à l'action. Le design de sa nouvelle identité le montre sans détour, il est porté par le mouvement et les couleurs vives pour « retranscrire l'idée d'une énergie en devenir et symboliser la progression et le dynamisme constant ». Cette transformation marque le passage d'un réseau de campus à une véritable business school et « Inspirer demain » est la promesse de l'établissement. Depuis plus de 15 ans, l'école liée à la CCI et son activité économique offre des formations qui préparent les nouvelles générations à relever les défis de demain tout en valorisant le territoire et ses entreprises. Reconnue pour son Bachelor visé par la CEFDG, l'EGC de Tarbes affiche 80 % de réussite aux examens et les étudiants sont 93 % à trouver un emploi après l'obtention de leur diplôme.

Tarbes L'INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE A L'HONNEUR LE 14 NOVEMBRE

Incontournable dans la période de rupture liée à la transformation des mobilités, l'industrie électronique est celle de l'innovation et des performances.

Celles-ci se retrouvent dans les filières de l'automobile, de l'aéronautique, du spatial, du ferroviaire, des systèmes de gestion d'énergie bas carbone tels que l'éolien, le photovoltaïque ou l'hydrogène. Le

14 novembre prochain, tous les acteurs de la filière en Occitanie seront rassemblés à Tarbes, dans les locaux de Bic Crescendo et de la plateforme PRIMES. Conférences, présentation

d'exemples de projets avec des intervenants de Daher, Deep Concept Cissoïd ou encore Ascendance Flight Technologies, tables-rondes, visite

de la plateforme et échange sur les stands sont au programme de cette journée qui commencera dès 9 heures. Pour participer, les inscriptions se font d'ores et déjà sur le site de l'agence Ad'OCC.



MARIEKE
CASTRONOVO

CDD multi-remplacements les solutions pour le mettre en œuvre

Jusqu'au 12 avril 2025, le CDD multi-remplacements permet aux entreprises, dans certains secteurs d'activité, de conclure un seul CDD pour le remplacement de plusieurs salariés absents, que ce soit simultanément ou successivement. Une expérimentation peu encadrée qu'il est nécessaire de maîtriser.

Par Marieke CASTRONOVO,
Avocat - FIDAL Département droit social - Barreau de Bayonne
et David BRIVOIS,
Avocat associé FIDAL - Barreau de Dax

L'absence temporaire d'un salarié^{1,2}, à la seule exception de l'interdiction de procéder au remplacement d'un salarié gréviste³, conduit l'entreprise à devoir revoir son organisation et, le plus souvent, à procéder au remplacement temporaire de son salarié par CDD ou intérim, les règles en la matière étant similaires.

La jurisprudence a eu l'occasion de préciser que le motif de recours au CDD de remplacement se devait d'être unique, de sorte que le contrat ne pouvait envisager qu'un seul et unique remplacement, sans possibilité ni de reconstituer un contrat à temps complet par le cumul de deux remplacements partiels, ni encore de faire se succéder deux motifs de remplacement dans un même contrat.

Il était ainsi exigé que chaque remplacement successif soit envisagé dans le cadre d'un contrat spécifique⁴ et

la jurisprudence récente a pu rappeler que les manquements commis au cours de l'un des CDD ne permettent pas de mettre un terme à ceux qui lui succèdent⁵.

Bref, l'impasse était proche et l'attractivité pour les candidats au CDD limitée.

Ces dernières années, le législateur a largement remanié les règles applicables aux CDD, dans le sens d'une flexibilité accrue, qu'il s'agisse de la durée maximale des

¹ Article L.1242-2 du Code du travail pour les CDD et L.1251-6 pour le travail temporaire, la notion d'absence étant relativement ouverte.

² Cass. Soc. 25 février 2009 n° 07-43.513 à propos, par exemple, de l'absence temporaire du salarié de l'entreprise comme simplement de son poste habituel.

³ Article L.1242-6 du Code du travail pour les CDD et L.1251-10 pour le travail temporaire.

⁴ Cass. Soc. 28 juin 2006 n° 04-40.455.

⁵ Cass. Soc. 15 mars 2023 n° 21-17.227.



CDD qu'il est possible d'adapter par accord de branche⁶, du nombre de renouvellements⁷ ou encore des délais de carence entre CDD successifs sur un même poste⁸, mais le sujet du multi-remplacements demeurerait entier.

Une première expérimentation quelque peu boudeée avait été envisagée sur 2019/2020⁹ et le législateur vient de la réactiver pour une période de deux années à compter du décret d'application paru le 13 avril dernier¹⁰.

Le texte se veut des plus laconiques puisqu'il tient en trois lignes alors que les questions pratiques sont nombreuses.

L'administration a tout de même pris soin, cette fois, de publier un Questions/Réponses (QR)¹¹.

- Le champ d'application :

Sur ce point, l'exercice est maîtrisé et relativement simple : seules les entreprises qui entrent dans le champ d'application de l'une des conventions collectives de branche visées par le décret peuvent envisager d'expérimenter le multi-remplacements.

La liste est plus longue qu'à l'origine et les entreprises se reporteront utilement au décret pour déterminer si elles sont éligibles ou non¹².

- La durée de l'expérimentation :

L'expérimentation est envisagée pour deux années à compter de la publication du décret, ce qui conduit au 12 avril 2025.

Le QR de l'administration a pris soin de préciser que les effets d'un contrat conclu avant le 13 avril 2025 pourront être portés au-delà mais qu'il sera ensuite proscrit d'envisager de prolonger ou de renouveler un CDD multi-remplacements.

- Ce à quoi le CDD multi-remplacements permet de déroger :

Le dispositif expérimental permet de déroger à la seule exigence de procéder au remplacement d'un seul et unique salarié, tout en proscrivant que cette expérimentation ait « pour objet ou pour effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise ».

La formule est connue en matière de CDD mais elle demeure bien vaste !

Pour le reste, l'ensemble des règles du Code du travail devraient naturellement continuer à s'appliquer.

Il faut reconnaître que l'expérimentation doit jouer des coudes pour ne pas être concurrencée par d'autres exigences du Code du travail qui la rendraient inexploitable.

Le QR ministériel apporte un premier éclairage et nombre des précisions apportées sont les bienvenues. Il demeure tout de même discutabile que l'administration

⁶ Article L.1242-8 du Code du travail.

⁷ Article L.1243-13 du Code du travail.

⁸ Article L.1244-3 du Code du travail.

⁹ Loi avenir professionnel n° 2018-771 du 5 septembre 2018 – article 53.

¹⁰ Décret n° 2023-263 du 12 avril 2023.

¹¹ QR. Ministère du travail, 13 avril 2023.

¹² Décret n° 2023-263 du 12 avril 2023 – Principaux secteurs d'activité : sanitaire, social et médico-social ; propreté et nettoyage ; économie sociale et solidaire, entreprises de radiodiffusion privées et publiques ; tourisme en zone de montagne ; commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire ; plasturgie ; restauration collective ; sport et équipements de loisirs ; transport routier et activités auxiliaires ; industries alimentaires ; service à la personne ; activités diverses.





s'octroie le pouvoir de « légiférer » au-delà de ce que le texte visé plus haut a véritablement exprimé.

En pratique, l'expérimentation se devra d'être mesurée dans le nombre de remplacements regroupés dans le contrat unique et il ne saurait être question ni de faire trop long (parce que la durée maximale de 18 mois continue de s'appliquer), de ni faire trop nombreux (parce que la formulation du contrat serait alors particulièrement complexe).

Le multi-remplacements suppose ainsi :

- de parfaitement identifier l'identité et la qualification des salariés remplacés ;
- de mentionner la durée de l'absence de chacun des salariés remplacés et d'adapter en conséquence la durée du contrat ;
- si tous les salariés n'ont pas le même niveau de qualification, de préciser les responsabilités qui pourraient être spécifiques à tel ou tel remplacement au cours du contrat ;
- d'identifier la rémunération attachée aux différents remplacements si l'ensemble n'est pas rémunéré sur le même taux horaire (l'administration préconise un alignement par le haut de la rémunération du salarié remplaçant tout en rappelant que cela est facultatif) ;

- de veiller à la parfaite articulation des différentes durées du travail si celles-ci évoluent à mesure des remplacements (il est possible d'alterner des périodes de travail à temps complet et à temps partiel, en revanche il est proscrit d'avoir des périodes d'inactivité).

Il est évident qu'un regroupement trop important de remplacements conduira à une usine à gaz...

De nouvelles notions font leur apparition dans le QR de l'administration et notamment celle d'ajout de nouvelles missions de remplacement par opposition à la notion, déjà connue, de renouvellement de CDD.

L'ajout d'un nouveau remplacement (qui est donc susceptible d'avoir un impact direct sur la durée du CDD et donc son terme) ne serait ainsi pas décompté du nombre plafonné de renouvellements autorisé par le Code du travail ou les dispositions conventionnelles applicables¹³.

Les durées d'absences diverses des salariés remplacés pourront également conduire à envisager des termes différents pour chacun des remplacements et même la cohabitation de remplacements à terme précis (donc avec une date parfaitement déterminée) avec des remplacements sans terme précis (et alors conclus jusqu'au retour du salarié remplacé avec mention d'une durée minimale garantie)¹⁴.

La multiplication des variables dans un même contrat (durée du remplacement, qualification et tâches à réaliser, durée du travail, rémunération, etc.) complexifie la rédaction de ce type de contrat et doit conduire à la plus grande vigilance des entreprises.

Les fondamentaux du droit du travail se doivent impérativement d'être maîtrisés avant de s'engager dans des contrats multi-remplacements et la technique contractuelle se devra d'envisager les incidents possibles que sont, notamment, le retour prématuré du salarié remplacé ou encore la rupture éventuelle de son contrat de travail et l'impact que cela pourrait avoir sur le salarié recruté pour le remplacer lui et d'autres.

L'expérimentation se doit ainsi d'être appréhendée de manière à la fois organisée, pragmatique et mesurée. ■

¹³ QR n° 6.

¹⁴ QR n° 4.



L'e-commerce pâtit de l'inflation

Au deuxième trimestre 2023, l'e-commerce affiche une croissance de 8,3 % de son chiffre d'affaires, pour atteindre 39,3 milliards d'euros. Mais les ventes de produits ont diminué de 1 %, certains secteurs connaissant des chutes plus importantes, comme la mode.

Par Anne DAUBRÉE

Longtemps resté à l'écart, l'e-commerce a fini par rejoindre la tendance générale. Le 19 septembre dernier, la Fevad, Fédération du e-commerce et de la vente à distance, a rendu publics les chiffres de l'évolution du secteur au second trimestre 2023. Durant cette période, l'e-commerce a réalisé 39,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 3 milliards d'euros de plus que l'an dernier à la même période. Sur un an, le volume des transactions a progressé de 5,3 % (571 millions recensées). La croissance a été assurée par les services (+ 14 % ce trimestre). En particulier, les secteurs des transports, du tourisme et des loisirs ont été actifs.

Néanmoins, si la dynamique globale des ventes des services se poursuit, elle « ralentit sous l'effet de l'inflation, après plusieurs trimestres marqués par des hausses successives de plus de 30 % », note la Fevad, dans un communiqué. Et côté produits, la situation est plus difficile encore : d'avril à juin 2023, les ventes ont légèrement diminué (- 1 %), prolongeant la tendance des derniers trimestres déjà caractérisée par un affaissement de la consommation. « Face à l'inflation qui perdure, les ménages réduisent donc leur nombre d'achats et font des arbitrages », commente la Fevad. Dans le détail, dans le panel des sites leaders de la Fevad, la catégorie « meubles et décoration » a baissé de 2 %, et celle des produits

techniques a chuté de 14 %, tandis que le secteur beauté progressait (+ 5 %). Quant à l'habillement, il a reculé de 8 %.

À LA MODE ?

En fait, selon l'Institut français de la Mode, ce secteur est pénalisé quel que soit le circuit de distribution. En cause : « l'augmentation des prix de l'énergie ou celle des produits alimentaires (qui) a conduit certains ménages à revoir leurs arbitrages de consommation au détriment des achats de mode ».

Côté offre, sur Internet, ce premier semestre, les acteurs internationaux ont attiré les consommateurs plus que ceux nationaux, d'après l'institut Kantar : le volume des ventes des premiers a crû de 3,1 %, quand celui des seconds a baissé de 2,7 %. Actuellement, sur le podium figure en tête Vinted, qui représente à lui seul 12,6 % des volumes vendus. Il est suivi d'Amazon (9,1 %) et de Shein (8,4 %), H & M, Zalando, Veepee, Kiabi, Blanche Porte, Showroom privé, Decathlon... Mais sur le secteur de la mode, en dépit de la baisse des volumes vendus constatée par la Fevad, Internet ne manque pas d'atouts dans le contexte actuel marqué par l'inflation. En effet, il est de plus en plus utilisé par les consommateurs pour comparer les prix, d'après une étude Kantar sur l'habillement. Et pour l'institut d'études, les parts de marché de la mode en ligne devraient croître, boostées par la seconde main, une utilisation transgénérationnelle, une expérience d'achat optimisée et l'arrivée probable de mastodontes sur la toile (Primark, Action...). ■



Killers of the Flower Moon

LA MALÉDICTION DE L'OR NOIR

Fairfax, dans l'Oklahoma, à l'aube des années 20. Des décès douteux déciment les rangs des Indiens Osage, immensément riches depuis peu grâce à la découverte de pétrole sur la réserve où ils sont parqués depuis qu'ils ont été dépouillés de leur terre natale. Cette prospérité suscite la convoitise de nombreux Blancs prêts à tout pour leur soutirer un maximum d'argent. Certains se marient avec des femmes de la communauté pour s'approprier leurs biens, quitte à les aider à passer de vie à trépas. Ernest Burkhart, vétéran de guerre, est encouragé par son oncle, le respecté William Hale, à convoler en justes noces avec Mollie Kyle. Certes, elle lui plaît mais cela ne l'empêchera pas de lui mentir et de lui faire du mal... Martin Scorsese adapte le roman de David Grann publié en 2017 pour explorer un pan sordide de la naissance de l'Amérique telle que nous la connaissons aujourd'hui et de la place des minorités il y a un siècle. Leonardo di Caprio a initié le projet :

« Ce livre été une révélation. Il souligne la proximité du massacre raciste de Tulsa en 1921, autre occurrence horribante de violence raciste perpétrée par des Blancs contre une minorité, qui s'est produite à moins de trente minutes de Fairfax. Le massacre de Tulsa a consisté en un bombardement systématique de toute une communauté afro-américaine. Pour les Osages, cela a été plus machiavélique et s'est étalé sur des années. On en voit les répercussions encore aujourd'hui... »

Leonardo DiCaprio n'est guère recommandable en ancien soldat sans code d'honneur, plus perdu et



influençable que foncièrement mauvais mais son goût pour l'argent facile ne lui permet pas de s'opposer à la conspiration criminelle dont il est le complice très actif. Présenter le projet au cinéaste qui l'avait déjà dirigé cinq fois auparavant, notamment dans *Les Infiltrés* ou *Le Loup de Wall Street* :

« Quand j'ai lu le livre, j'ai tout de suite vu des images. Les gens, le décor, l'action... J'ai su que je devais en faire un film, et j'avais très envie de retrouver Leo pour porter cette histoire à l'écran. J'ai aussi toujours voulu faire un western mais je ne suis jamais passé à l'acte. Ces films m'ont nourri en tant que cinéaste mais ils m'ont aussi donné envie d'aller plus loin dans l'histoire réelle. »

L'interprétation de l'acteur laisse deviner, sous la carapace d'un pauvre hère pas très malin, des atermoiements moraux qu'il ne parvient pas à assimiler, ce qui en fait aussi une figure tragique. Plus affreux encore est ce notable caché derrière une façade de bon père de famille qui prétend être l'allié de ceux qu'il fait disparaître à son profit. Il s'agit du rôle le plus monstrueux de Robert De Niro. Lily Gladstone apporte elle une lueur d'humanité en jeune femme qui voit ses proches disparaître les uns après les autres. D'origine indienne elle-même, elle a vu son rôle s'étoffer lorsque l'idée de placer les Osage au cœur du récit s'est imposée tardivement, comme DiCaprio le précise humblement :

« Il a fallu du temps pour qu'Eric Roth, le coscénariste, Marty et moi adoptions la perspective des Osages au lieu d'en faire une enquête du FBI comme prévu au départ. Le livre fonctionne magnifiquement mais le film risquait d'être l'énième histoire d'un sauveur blanc. C'était fascinant d'apprendre que ce couple est resté ensemble après le procès mais ils se sont séparés ensuite. Marty réussit à la perfection à donner de l'humanité à des personnages torturés et pas très recommandables. »

Une implication qui a touché la jeune actrice :

« J'étais inquiète que Mollie ne soit qu'un personnage de troisième catégorie. Cela me brisait le cœur car on ne peut pas raconter cette histoire sans rentrer dans le détail de qui étaient les Osages, de l'exploitation qu'ils ont subie. Mais Marty et Leo ne voulaient pas tomber dans ce piège. »

Un très grand moment de cinéma, éprouvant dans sa dernière heure et demie, qui nous force à endurer avec Mollie son sinistre calvaire. Les deux acteurs fétiches de Scorsese n'étaient jamais apparus ensemble sous sa direction et leur duo est impressionnant. On peut s'agacer de quelques moues répétées mais elles conviennent à leurs personnages, pathétique pour le premier, diabolique pour le second. Martin Scorsese se reconnaît dans la personnalité qui se dégage du vrai Ernest, telle qu'elle apparaît dans les retranscriptions du procès de l'époque :

« J'ai grandi avec des gens comme lui, ces jeunes qui aiment bien s'habiller et, de temps en temps, détroussent quelqu'un ou sortent avec des femmes. Je peux construire ce personnage car je connais cette vie. J'aime les personnages de faibles. Il n'est pas capable d'affronter son oncle et ceux qui l'entourent, ou alors il ne veut pas le faire. »

La musique aux envolées lyriques de Robbie Robertson, disparu récemment, nous enveloppe dans la lourdeur de l'Amérique profonde déletère dépeinte. La mise en scène vertigineuse fait passer les 3 h 30 de ce grand film noir – western au souffle quasi mythologique. ■

**En salle
le 18 octobre**

Un film de
Martin Scorsese
Avec Leonardo
DiCaprio, Lily Gladstone,
Robert De Niro

**Thriller, Drame,
Historique**

L'entreprise et les salariés

du côté des tribunaux

Revue de récentes décisions de justice, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

DU CÔTÉ DE LA COUR DE CASSATION...

PROCÉDURE DISCIPLINAIRE

Préalablement à sa mise en œuvre, le salarié ayant été expressément informé que l'employeur avait recours à une méthode d'évaluation professionnelle, faisant intervenir une société mandatée pour effectuer des contrôles en tant que « client mystère », les résultats de cette évaluation peuvent être utilisés au soutien d'une procédure disciplinaire. (Cass. Soc., 6 septembre 2023, pourvoi n° 22-13783)

LICENCIEMENT

Le droit reconnu au salarié par le Code du travail de se faire assister lors de l'entretien préalable au licenciement ou à une sanction susceptible d'avoir une incidence sur sa présence dans l'entreprise, sa fonction, sa carrière ou sa rémunération, par un autre salarié de l'entreprise, implique que ce dernier ne doit, du fait de l'assistance qu'il prête, subir aucune perte de rémunération. Les frais de déplacement exposés par le salarié afin d'assister d'autres salariés de l'entreprise convoqués à un entretien préalable doivent donc lui être remboursés par l'employeur. (Cass soc., 6 septembre 2023, pourvoi n° 22-14184)

TRANSACTION

Aux termes d'une transaction, le salarié se déclarait entièrement rempli de ses droits et se désistait de toutes instances et actions présentes ou à venir découlant directement ou indirectement de l'exécution et de la rupture de ses relations avec la société employeur, comme avec toutes les sociétés du groupe auquel elles appartiennent. Dès lors, la cour d'appel

ne pouvait pas juger recevable l'action de l'intéressé relative à l'absence ou l'insuffisance de cotisations versées aux régimes de retraite par l'employeur. (Cass soc., 6 septembre 2023, pourvoi n° 21-24407)

...ET DES TRIBUNAUX

PÉRIODE D'ESSAI

Selon l'article L. 1221-20 du Code du travail, la période d'essai a pour objet de permettre à l'employeur d'évaluer les compétences du salarié dans son travail, notamment au regard de son expérience. En l'espèce, il ne peut sérieusement être soutenu que le contrat de travail, conclu le 16 mars 2020, a été rompu le lendemain, en raison d'une insatisfaction de l'entreprise, en lien avec les compétences de l'intéressée, alors même que cette date correspond au début du confinement lié à la pandémie de Covid 19. En conséquence, le jugement est infirmé et la rupture jugée abusive. (Rouen, 31 août 2023, RG n° 21/03176)

LICENCIEMENT

La faute grave résulte d'un fait ou d'un ensemble de faits imputables au salarié, qui constitue une violation des obligations découlant du contrat de travail ou des relations de travail, d'une importance telle qu'elle rend impossible son maintien dans l'entreprise. C'est à l'employeur qui invoque la faute grave, et s'est situé sur le terrain disciplinaire, de rapporter la preuve des faits allégués et de justifier qu'ils rendaient impossibles la poursuite du contrat de travail. (Amiens, 30 août 2023, RG n° 22/04039)

L'employeur qui, après l'entretien préalable, décide de licencier le salarié doit lui notifier le licenciement par LRAR motivée (art.L.1232-6 du Code du travail). La jurisprudence admet que le licenciement soit notifié par la remise de la lettre en main propre contre décharge. En revanche, un licenciement verbal est nécessairement dépourvu de cause réelle et sérieuse. C'est au salarié qui prétend avoir fait l'objet d'un licenciement verbal de le démontrer. (Chambéry, 24 août 2023, RG n° 22/01901). ■

INFORMATIONS

24. DORDOGNE



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA MICRO-CRÈCHE : LES RAYONS DE SOLEIL

Maître d'ouvrage :

MAIRIE DE SEIGNOSSE
1998 Avenue Charles de Gaulle 40510 Seignosse
05 58 49 89 89

Procédure de passage du marché : marché en procédure adaptée en application du Code de la commande publique en vigueur depuis le 1 avril 2019 - Cette nouvelle procédure a été initiée à la suite de la décision du pouvoir adjudicateur de renoncer à poursuivre la précédente consultation pour modification du cahier des charges.

Objet du marché : La ville de Seignosse dispose de 2 micro-crèches de 10 places chacune : L'îlot câlin et les Rayons de soleil. Malgré l'ouverture des Rayons de Soleil en juin 2020, les équipements ne permettent pas de satisfaire l'ensemble des besoins de la Ville.

L'objectif est de retenir un maître d'œuvre pour l'agrandissement de la micro-crèche Les Rayons de soleil.

Missions de base (DIAG à AOR) + OPC + SSI

Lieu d'exécution : Micro-crèche rue marcel Cerdan

Conditions de participation : qualifications, compétences dans ce type de prestations

Visite obligatoire du site : 2 créneaux proposés selon disponibilités des candidats 19/10/2023 ET 25/10/2023 à 18h30

Critères d'attribution : Prix 40 % - Valeur technique 60 % (sous-critères dans le RC)

Durée : Etudes + 10 mois travaux + parfait achèvement

Renseignements d'ordre administratif et techniques : via la plateforme de dématérialisation des marchés publics : <https://marchespublics.landespublic.org/entreprise>

Date limite de remise des offres : mardi 21/11/2023 à 12 h.

Délai de validité des offres : 120 jrs.

DCE téléchargeable sur : [landespublics.org](https://marchespublics.landespublic.org)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/10/2023

L23VE09444

CONSTITUTIONS



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.
www.a3caudit.com

3C INVEST

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros

Siège social : 27 avenue du 11 novembre
1918, 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22/09/2023 à COULOUNIEUX CHAMIERES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : 3C INVEST

Siège social : 27 avenue du 11 novembre 1918, 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

Objet social : L'acquisition et la gestion immobilière de tous biens et droits réels immobiliers ; la mise en valeur, la restauration, la remise en état, la démolition, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Clément CHATAIN, demeurant 4, rue André Darbon Résidence des Arts 33300 BORDEAUX et Madame Martine CHATAIN, demeurant 14 Rue Alphonse de Lamartine 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PÉRIGUEUX.

L23VE08682

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BERGERAC.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

Travaux de plomberie et isolation par projection de mousse polyuréthane et autre travaux divers dans ces domaines d'activité.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000,00 €.

La cession des parts de l'associé unique est libre.

Gérant : Monsieur Jordan DIAS, demeurant 1427 ROUTE DES PALOMBES 24610 MINZAC

L23VE09288



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 11/10/2023, il a été constituée une SASU dénommée :

SUBREO

Siège social : 39, route de Puycorbeau 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE. Capital : 1000 €. Objets sociaux : L'acquisition de tous droits sociaux dans toute entreprise ; l'exercice de tous mandats sociaux ; - L'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; la prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables au profit de ses filiales ou sous-filiales, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles et groupement, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise ou de daton en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Président : M SUBREGIS Olivier demeurant 39, route de Puycorbeau 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE élu pour une durée illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Agrément pour toute cession entre vifs et/ou pour cause de mort. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

L23VE09438



DJO BTP EURL au capital de 1 000 euros, en cours d'immatriculation au RCS de BERGERAC, dont le siège social est situé : 1427 ROUTE DES PALOMBES 24610 MINZAC

CONSTITUTION D'JO BTP

Avis est donné de la constitution en date du 09/10/2023 de la EURL D'JO BTP, au capital de 1 000 €.

Siège : 1427 ROUTE DES PALOMBES 24610 MINZAC.

ABONNEZ VOUS

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.vie-economique.com](https://www.annoncelegale.vie-economique.com)



**JURI-LAWYERS
CONSULTANTS**
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à **MARMANDE** du 11/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **BONNET FINANCE ET DÉVELOPPEMENT** Sigle : BFD

Siège : 2 Allée de la Lisière du Parc, 24100 BERGERAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 500 240 euros

Objet : Toutes prises de participations, dans toutes sociétés quels que soit leur forme et leur objet ; La gestion, l'achat, la vente de ces participations, par tous moyens à sa convenance ; L'animation du groupe formé par la Société et ses filiales, notamment par la participation active à la politique du groupe ainsi que le contrôle des filiales ; L'acquisition de tous éléments d'actifs mobiliers ; Toutes activités ayant trait au conseil en matière financière, de gestion et d'organisation administrative, comptable, juridique, fiscale, commerciale, sociale et informatique ; toutes prestations de services s'y rapportant ; La réalisation de toutes opérations financières, y compris immobilières.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : M. Alain BONNET, demeurant 2 Allée de la Lisière du Parc, 24100 BERGERAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

L23VE09454

MODIFICATIONS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **TRICOLORE**.

Forme : SARL.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : JUDE, 24540 SAINT-CASSIEN.

880323423 RCS de Bergerac.

Aux termes d'une décision en date du 1 octobre 2023, l'associé unique a décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 11 Chemin d'Arriouthouet, 64800 Asson.

Radiation du RCS de Bergerac et immatriculation au RCS de Pau.

L23VE09328

FIVE RETAILS

SARL au capital de 500 euros
Siège social : 8 RUE DE LA RESISTANCE
24100 BERGERAC. RCS BERGERAC
919373365

RÉDUCTION DU CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 19 septembre 2023, l'assemblée générale Extraordinaire a décidé de réduire le capital social d'une somme de 250 euros pour le porter de 500 euros à 250 euros par rachat et annulation de 250 parts sociales. En conséquence, les articles 6 - 7 - 8 des statuts ont été modifiés. Pour avis,
L23VE09351



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés du 29 septembre 2023 de la Société **ELECTRIC/AUTO**, Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 € dont le siège social est Avenue de Verdun, 24800 THIVIERS, 326 698 099 RCS PERIGUEUX :

- La Société ALEXINVESTISSEMENT, société civile au capital de 400.000 euros dont le siège social est fixé 11, avenue Verdun, 24800 THIVIERS, 953 566 544 RCS PERIGUEUX, a été nommée présidente de la société à compter du 29 septembre 2023 en remplacement de Monsieur Jean-Marc AUPETIT démissionnaire ce même jour.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE09352



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 octobre 2023, les associés de la Société LBH, SAS au capital de 1.000 euros, dont le siège social est 35 impasse Peypelut 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES, 952 371 433 RCS PERIGUEUX, ont pris la décision suivante :

- Le siège social est transféré 17 route de l'Intendant 33750 BEYCHAC ET CAILLEAU, à compter du 2 octobre 2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX et de BORDEAUX.

Pour avis

L23VE09354

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 1ER OCTOBRE 2023, de la société : **BUKADENT SARL** à associé unique au capital de 7637,70 euros, 69 avenue Aristide Briand 24100 BERGERAC immatriculée au RCS de BERGERAC sous le n° 391620853. Il a été décidé de transformer la Société à responsabilité limitée en Société par Actions simplifiée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. A été nommé : - président Bertrand DOUMENGE demeurant 15 rue Monteton 24680 Gardonne - Cessions d'actions libre - Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote selon statuts. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC. Pour avis
L23VE09365

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 2023 de la Société **A-Z RENOVATIONS**, SARL au capital de 5.000,00 euros, dont le siège social est situé 1281 route de Sainte Innocence, 24240 SIGOULES-ET-FLAUGÉAC, 494 145 550 RCS BERGERAC, il a été décidé de mettre fin aux fonctions de co-gérant de Monsieur Mark VICK, à la date du 15 septembre 2023. Madame Karen VICK exercera seule les fonctions de gérant de la société à compter de ce jour.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis

L23VE09407

Par Assemblée Générale en date du 01/02/2023, les associés de la société SARL DES VIGNOBLES JESTIN, SARL au capital de 455.860 Euros, siège social à

MONBAZILLAC (24240), Pataud, 397 670 670 R.C.S. BERGERAC, ont constaté la démission de Madame Sylvie JESTIN de son mandat de cogérante.
L23VE09412

BRET BREMENS | AVOCATS

LYON CITE INTERNATIONALE
45 QUAI CHARLES DE GAULLE
69006 LYON

SELARL IMAGERIE MEDICALE, RADIOTHERAPIE, ONCOLOGIE DE DORDOGNE

SELARL au capital de 178 750 euros
Siège : 76 Boulevard Bertran de Born 24000 PERIGUEUX

RCS PERIGUEUX : 438 108 367
Suivant procès-verbal des décisions en date du 23 novembre 2022, la collectivité des associés a :

- décidé d'augmenter le capital d'une somme de 27 500 euros pour le porter à 206 250 euros par l'émission et la création de 2 750 parts nouvelles de 10 euros chacune.

- nommé M. Jean-Baptiste RUIZ demeurant 67 Bis Rue Roger Barnalier - 24000 PERIGUEUX et M. Thomas CHARLEUX demeurant 43 Bis Rue Camprnic - 24000 PERIGUEUX en qualité de co-gérants à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le 8 mars 2023, le Gérant a constaté que l'augmentation de capital avait été régulièrement et définitivement réalisée à effet du 8 février 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux. Pour avis.

L23VE09420

SCI SAINT GEORGES

SCI au capital de 1 000 €
LE GOT 24550 MAZEYROLLES
480 625 854 RCS Bergerac

Le 11/08/2023, L'AG a nommé gérant Mr César RIVAILLIER demeurant MAZEYROLLES (24550) lieu-dit Le Got et Mr Gaspard RIVAILLIER demeurant BORDEAUX (33000) 23 rue de la Devisse, en remplacement de Mme Marie-Christine LAFAURE avec effet rétroactif à la date du décès soit le 08/11/2022

L23VE09450



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

BV FINANCEMENTS

SASU au capital de 1 000 euros
196 ALL DE LA GARENNE - 24130 LE FLEIX
904 592 078 RCS BERGERAC

L'AGE du 4/10/23 a décidé de transférer le siège social du 196 ALL DE LA GARENNE - 24130 LE FLEIX au 788 route du Penaud - 24230 SAINT ANTOINE DE BREUILH. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt sera effectué au RCS de BERGERAC. Pour avis
L23VE09468

Transfert de siège social

[APPROS-ENERGIES

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros

Route de Bourgnac 24400 LES LECHEs

803 557 727 RCS BERGERAC

Aux termes du procès-verbal de décision du 01 septembre 2023, la société susvisée a décidé de transférer son siège social de Route de Bourgnac 24 400 BOURGNAC au 32 rue du colonel de Chadois 24100 BERGERAC A COMPTE du 1^{er} Septembre 2023. Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS de Bergerac Pour avis,

La gérance

L23VE09474



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 4 octobre 2023 de la Société **FINANCIERE VIGIER**, SAS au capital de 9.921.076 € dont le siège social est Cré@vallée Nord, 45, rue de l'Innovation, 24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES, 953 566 668 RCS PERIGUEUX, il a été décidé de nommer :

- La société H. AUDIT, SAS au capital de 30.000€, dont le siège social est situé 371 boulevard des Saveurs - 24660 Coulounieux-Chamiers, 489 993 360 RCS PERIGUEUX sous le numéro, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices.

- La société GROUPE LA BREGERE, SAS au capital de 636.000€, dont le siège social est situé rue Max Barel - 54750 Boulazac Isle Manoire, RCS PERIGUEUX 788 040 921, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.

L23VE09475



Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une délibération en date du 06/10/2023, l'AGE de la SAS **CABANE DORDOGNE**, au capital de 200 000€ dont le siège social est 1 414 Route des Châteaux 24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le n°524 354 164, a décidé d'étendre l'objet social à toutes prestations de services intragroupe de nature administrative, commerciale et autres, à la réalisation et l'entretien d'espaces verts, parcs et jardins, à l'entretien et le nettoyage de tous types de locaux, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancienne mention :
- location en meublé, cabanes dans les arbres, gîtes, camping, caravanning, roulettes, tipis, yourtes, chambre et table d'hôte, hôtel ;
- bar, snack, restaurant, plats à emporter, épicerie.

- location de véhicules anciens ;
- animation touristique, centre de remise en forme, centre aquatique, centre équestre.

- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

Nouvelle mention :
- Location en meublé, cabanes dans les arbres, gîtes, camping, caravanning, roulettes, tipis, yourtes, chambre et table d'hôte, hôtel ;

- Bar, snack, restaurant, plats à emporter, épicerie ;
- Location de véhicules anciens ;
- Animation touristique, centre de remise en forme, centre aquatique, centre équestre ;

- Toutes prestations de services intragroupe de nature administrative, commerciale et autres, et la réalisation et l'entretien d'espaces verts, parcs et jardins, élagage ; l'entretien et le nettoyage de tous types de locaux ;

- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

L23VE09489

ABONNEZ VOUS

AVIS DE MODIFICATIONS

SCI LELMIRO, au capital de 1 354 000 euros, dont le siège social est à SAINT-MARTIN-DES-COMBES (24140) 735 Allée des Charmilles Lieu-dit Le Mourier, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 953 940 715.

Par acte reçu par Maître Rodolphe MORLION le 3 octobre 2023 a été constatée la modification des statuts suivante :

Nouvelle mention article 7 : Le capital social est fixé à la somme de : UN MILION TROIS CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE EUROS (1.354.000,00 EUR).

Il est divisé en 13540 parts, de CENT EUROS (100,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 13540 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

Monsieur Miguel ROBERT à concurrence de 7656 parts en usufruit, portant les numéros 1 à 7656 et 2 parts en pleine propriété portant les numéros 7 657 à 7 658.

Madame Marie-Hélène ROBERT à concurrence de 5882 parts, portant les numéros 7659 à 13540, en rémunération de son apport en nature.

Madame Sophie WHITE à concurrence de 3 828 parts en nue-propriété, portant les numéros 1 à 3 828.

Madame Julie THOMSON à concurrence de 1 à 13540 attribuées aux associés, portant les numéros 3 829 à 7 656.

Modification au RCS de BERGERAC.

Pour avis et mention, le notaire.

L23VE09535

AVIS DE MODIFICATIONS

SCI LELMIRO, au capital de 1 354 000 euros, dont le siège social est à SAINT-MARTIN-DES-COMBES (24140) 735 Allée des Charmilles Lieu-dit Le Mourier, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 953 940 715.

Par acte reçu par Maître Rodolphe MORLION le 3 octobre 2023 a été constatée la modification des statuts suivante :

Nouvelle mention article 7 : Le capital social est fixé à la somme de : UN MILION TROIS CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE EUROS (1.354.000,00 EUR).

Il est divisé en 13 540 parts, de CENT EUROS (100,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 13540 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

Monsieur Miguel ROBERT à concurrence de 7 656 parts en usufruit, portant les numéros 1 à 7 656 et 2 parts en pleine propriété portant les numéros 7 657 à 7 658.

Madame Marie-Hélène ROBERT à concurrence de de 5 880 parts en usufruit, portant les numéros 7 659 à 13 538 et 2 parts en pleine propriété portant les numéros 13 539 à 13 540.

Madame Sophie WHITE à concurrence de 6 768 parts en nue-propriété, portant les numéros 1 à 3 828 et 10 599 à 13 538.

Madame Julie THOMSON à concurrence de 6 768 parts en nue-propriété, portant les numéros 3 829 à 7 656 et 7 659 à 10 598.

Modification au RCS de BERGERAC.

Pour avis et mention, le notaire.

L23VE09536

DISSOLUTIONS

SARL DOMAINE DE LA QUEYSSIE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €

Siège social : La Queyssie - 24240 SAUS-SIGNAC
804 231 439 RCS BERGERAC

L'AGE du 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M Guillaume HALBOUT demeurant La Queyssie 24240 SAUSSIGNAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé La Queyssie 24240 SAUSSIGNAC C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de BERGERAC. Pour avis

L23VE09343

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2023 de la société **SOCLLO LAVAGE**, SARL au capital de 5.000 euros dont le siège social est Le Bout du Cros, 57 route d'Uffer, 24240 SIGOULES-ET-FLAUGEAC, 534 521 281 RCS BERGERAC, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 septembre 2023 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Marck VICK demeurant Le Bout du Cros, 57 route d'Uffer, 24240 SIGOULES-ET-FLAUGEAC, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Bout du Cros, 57 route d'Uffer, 24240 SIGOULES-ET-FLAUGEAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis

L23VE09405

CLÔTURES



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

SCEA DES SABLONS

Société civile d'exploitation agricole en liquidation

Au capital de 105 494,71 euros

Siège social : Lieudit Sainte Luce, 24560

ST CERNIN DE LABARDE

Siège de liquidation : Le Château, 24560

ST CERNIN DE LABARDE

320 031 370 RCS BERGERAC

L'Assemblée Générale réunie le 25/09/2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nadine FABIEN, demeurant Le Château 24560 ST CERNIN

DE LABARDE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L23VE09160



SCP FROMENTEL-LA-COMBE-BROUSSEAUD
ZAES du Moulin Rouge
24120 TERRASSON
LAVILLEDIEU

SARL CAPABU EN LIQUIDATION

SARL au capital de 1.500 Euros
Siège de la liquidation : le Bourg - 24290

AUBAS
RCS PERIGUEUX : 799 515 408

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération de l'Assemblée générale Extraordinaire en date du 6 octobre 2023, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation puis ont procédé à la clôture de la liquidation au 6 octobre 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX

Pour avis

Le liquidateur

L23VE09270

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SCI LES QUATRE ARBRES**.

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 152449,02 euros.

Siège social : LAS COMBAS, 24160 GENIS.

413246497 RCS de Perigueux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Ernst Hugo MEIJER demeurant Vuurdooorn 51, 03171 Doyet et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du de Perigueux.

Le liquidateur

L23VE09285

MC VOCAL

SASU au capital de 1000 €. Siège social : 431 CHEMIN DE BELLEVUE 24100 BERGERAC. RCS BERGERAC 853156578

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 30/09/2023 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, Mme DUBOIS MARTINE demeurant 30 AVENUE PAUL BERT 95250 BEAUCHAMP pour sa gestion et décharge de

son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2023. Radiation au RCS de BERGERAC.

L23VE09292



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

ASANGA24

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 300 euros
Siège et siège de liquidation : Le Bourg Sud, 24540 LAVALADE
822 933 008 RCS BERGERAC

L'Assemblée Générale réunie le 26/09/2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Elodie ANDRIEUX, demeurant Le Moulin à vent 24540 CAPDROT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur

L23VE09305

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **E B NEGOCE**.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : PAYENCHET, 24430 MARSAC SUR L'ISLE.

533389458 RCS de Perigueux.

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Eric BEFFARA demeurant Payenchet, 24430 Marsac sur l'Isle et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du de Perigueux.

Le liquidateur

L23VE09333

EXPERTS ASSOCIES DU PERIGORD

SAS EN LIQUIDATION
AU CAPITAL VARIABLE DE 5 000 €
MINIMUM ET 50 000 € MAXIMUM
SIEGE SOCIAL : 15 RUE TURENNE -
24000 PERIGUEUX
SIEGE DE LIQUIDATION : 15 RUE
TURENNE - 24000 PERIGUEUX
538 226 044 RCS PERIGUEUX

Selon décision en date du 30/09/2023 l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M André MEUNIER demeurant 15 rue Turenne 24000 PERIGUEUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 01/05/2023. Les comptes de liquidation sont déposés au RCS de PERIGUEUX. Pour avis

L23VE09341

**POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

LIQUIDATION AMIABLE DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2023 de la société **SOCLO LAVAGE**, SARL au capital de 5.000 euros dont le siège social est Le Bout du Cros, 57 route d'Uffer, 24240 SIGOULES-ET-FLAUGEAC, 534 521 281 RCS BERGERAC, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis L23VE09406

FONDS DE COMMERCE



FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP du 29 septembre 2023, enregistré au SPFE de PERIGUEUX le 4 octobre 2023, ref. 2404P01 2023 A 01432, la Société «**GARAGE LE VAILLANT**», SARL au capital de 8 000 €, ayant son Siège social à CHÂTEAU-L'ÉVÊQUE (24460) - La Missou, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 490 242 542, a cédé à la Société «**JT AUTO**», SARL au capital de 5 000 Euros, ayant son Siège social à CHÂTEAU-L'ÉVÊQUE (24460) - La Missou - 24, route de Périgueux, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 978 269 629, le fonds de commerce de Garage - Mécanique générale - Vente de carburants - Station-Service lui appartenant, sis et exploité à CHÂTEAU-L'ÉVÊQUE (24460) - La Missou - 24, route de Périgueux, comprenant le droit à l'usage de l'enseigne, la clientèle, l'achalandage y attachés, le fichier clientèle, le droit au bail, le matériel, le mobilier et les contrats nécessaires à l'exploitation, les contrats de travail et d'apprentissage, le droit à l'usage de la ligne téléphonique, et plus généralement, tous les éléments incorporels et corporels, matériel et mobilier composant le Fonds et nécessaires à son exploitation. Le prix de cession s'élève à 150 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} octobre 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au Cabinet FIDAL, 76 route de Lyon - 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE.

Pour avis L23VE09296



Maître Marie-Catherine HERVOUET
Le Chant de l'Eau
24370 CALVIAC
EN PERIGORD

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie-Catherine HERVOUET, Notaire à CALVIAC EN PERIGORD, le 5 septembre 2023, La Société dénommée **TAXIS CHRISTINE**, Société par actions simplifiée au capital de 95000 €, dont le siège est à LE BUISSON-DE-CADOUIN (24480), 14 avenue Des Sycomores, identifiée au SIREN sous le numéro 834652265 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC

A vendu à : La Société dénommée **TAXI FAUGERE THOMAS**, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à MARQUAY (24620), lieu-dit Le Brusquand, identifiée au SIREN sous le numéro 884564436 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC

Les fonds artisanal d'exploitant de taxi que faisait valoir personnellement Madame Christine LAMPIN appartenant à la société TAXIS CHRISTINE et pour lequel il est immatriculé au répertoire des métiers de PERIGUEUX sous le numéro 834 652 265 sis à LE BUISSON DE CADOUIN (24480), Devant la Gare

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE TROIS MILLE EUROS (73.000,00 eur), s'appliquant aux éléments incorporels pour 73.000,00 € et au matériel pour 0,00 €.

Date d'entrée en jouissance le 5 septembre 2023

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Marie-Catherine HERVOUET, notaire à CALVIAC EN PERIGORD.

Pour avis
Le notaire. L23VE09458



Maître Marie-Catherine HERVOUET
Le Chant de l'Eau
24370 CALVIAC
EN PERIGORD

SARL WIL'EAU

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie-Catherine HERVOUET, Notaire à CALVIAC EN PERIGORD, le 1^{er} septembre 2023,

La Société dénommée **WIL'EAU**, dont le siège est à SARLAT-LA-CANEDA (24200) 9023 rue Fontaine de l'Amour, identifiée au SIREN sous le numéro 832056592 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

A vendu à : La Société dénommée **EMSL**, dont le siège est à SARLAT-LA-CANEDA (24200) 9023 rue Fontaine de l'Amour, identifiée au SIREN sous le numéro 789675089 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Son fonds artisanal d'installation, vente de chauffage sanitaire, plomberie, zinguerie, recherche de fuites, traçage de réseaux, inspection caméra de canalisations sis à SARLAT LA CANEDA (24200) 9023 rue Fontaine de l'Amour, connu sous le nom commercial «WIL'EAU» et pour lequel il est immatriculé au RCS de BERGERAC sous le n° 832056592.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 25.000,00 € et au matériel pour 25.000,00 €.

Date d'entrée en jouissance le 1^{er} septembre 2023

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Marie-Catherine HERVOUET, notaire à CALVIAC EN PERIGORD.

Pour avis
Le notaire. L23VE09459

PUBLIER VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE SUR :
annoncelegale.vie-economique.com



Maître Marie-Catherine HERVOUET
Le Chant de l'Eau
24370 CALVIAC
EN PERIGORD

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie-Catherine HERVOUET, Notaire à CALVIAC EN PERIGORD le 18 septembre 2023,

La Société dénommée **MAFREELMA FOOD**, dont le siège est à LE BUGUE (24260) 23 rue de Paris, identifiée au SIREN sous le numéro 901479154 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

A vendu à : La Société dénommée **S.A.R.L BONVALET-MIGUELES**, dont le siège est à AMIENS (80000) 108 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, identifiée au SIREN sous le numéro 521230920 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AMIENS.

Son fonds de commerce de restauration traditionnelle et vente à emporter sis à LE BUGUE (24260) 23 rue de Paris, connu sous le nom commercial LA BONNE PÂTE.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-NEUF MILLE EUROS (69000,00 EUR), s'appliquant aux éléments corporels pour 43.243,00 euros et aux éléments incorporels pour 25.757,00 euros.

Date d'entrée en jouissance le 18 septembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Marie-Catherine HERVOUET, notaire à CALVIAC EN PERIGORD.

Pour avis
Le notaire. L23VE09461

REGIMES MATRIMONIAUX

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jérôme BARDIN, notaire à BERGERAC (24100), 1 rue des Docteurs Vizerie, le 29 septembre 2023,

Monsieur Claude Raoul GARDETTE, né à PARIS 18^{ÈME} ARRONDISSEMENT (75018) le 2 mai 1942, retraité, et **Madame Christiane Michèle PRIEURÉ**, née à PARIS 10^{ÈME} ARRONDISSEMENT (75010) le 16 mars 1944, retraitée, demeurant ensemble à BERGERAC (24100) 21 route de Podestat.

Mariés à la mairie de TREMBLAY-LES-GONNESSE (93290) le 29 août 1964 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître LACOURTE, notaire à PARIS, le 21 août 1964. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Ont aménagé leur régime matrimonial en mettant en communauté un bien appartenant en propre à Monsieur GARDETTE.

Bien apporté
A NEUILLY-SUR-MARNE (SEINE-SAINT-DENIS) 93330, 36 Rue d'Avron, section AK numéro 145 pour 00 ha 04 a 34 ca, lot numéro 36 du lotissement «Vingt-quatre arpents».

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet. CRPCEN 24025,

Pour insertion
Le notaire. L23VE09361

RECTIFICATIFS

SARL ANGLADA LOUAULT NOTAIRES, Notaires associés, LOCHES (Indre et Loire), 9 rue des Lézards. RECTIFICATIF, Rectificatif à l'annonce parue le «10/06/2019», concernant la **SCI JIGE**, au capital de 914,69 euros. Siège social : 11 Place de la Halle - 24250 DOMME. 316.468.669 RCS BERGERAC. Afin d'éviter toute vacance de gestion de la société suite au décès de Monsieur Louis Paul JAMES, ancien gérant, il y a lieu de lire que Madame Christiane Marie Joseph GOURDAIN, demeurant à DOMME (24250) 11 Place de la Halle, née à CHAUMONT-EN-VEXIN (60240), le 22 juillet 1949, est nommée en qualité de gérante de la société à compter du 7 juillet 2011. Pour avis. L23VE09533


AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 20 mars 2021, **Mademoiselle Dominique Marie-France REY**, en son vivant retraitée, demeurant à ISSIGÉAC (24560) 42 Tour de Ville, née à BERGERAC (24100), le 30 avril 1945, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à ISSIGÉAC (24560) (FRANCE), le 9 septembre 2023, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jérôme BARDIN, notaire à BERGERAC (24100), le 5 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Jean-François VIGNES, notaire à SAINTE-FOY-LA-GRANDE (33220) chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 33128. L23VE09360



RODOLPHE MORLION
NOTAIRE A RIBERAC
(DORDOGNE)
37-39 RUE DU 26 MARS 1944

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 26 avril 2023, **Monsieur David George COOKE**, demeurant à SAINT AULAYE-PUYMANGOU (24410) lieu-dit le Faurat, né à WISBECH (ROYAUME-UNI), le 18 août 1949. Décédé à à PERIGUEUX (24000), le 10 juin 2023. A consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Rodolphe MORLION, Notaire à RIBERAC (Dordogne), 37-39 rue du 26 Mars 1944, le 3 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Rodolphe MORLION, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. L23VE09396



RODOLPHE MORLION
NOTAIRE A RIBERAC
(DORDOGNE)
37-39 RUE DU 26 MARS 1944

771 245. Restauration traditionnelle. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023_2402_833

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINTES

SARL GROUPE SZELEST

Siège : ZI des Charriers 11 Rue des Brandes 17100 Saintes (RCS 524 335 494)

Etablissement secondaire : l'Eperon 24110 Saint-Astier

Jugement du Tribunal de Commerce de Saintes en date du 05/10/2023 prononce la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif

L23VE09377

DIVERS



SELARL N.STUHLER NOTAIRES

12 rue Joseph et Alfred Maloubier
24450 LA COQUILLE

Suivant testament olographe en date du 26 janvier 1982.

Monsieur Claude Jean Edgar JAVANAUD, demeurant à SAINT-JORY-DE-CHALAIS (24800) 1924 La Pouyade. Né à PERIGUEUX (24000), le 31 mai 1934.

Décédé à SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE (87500), le 3 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal reçu par Maître Sandrine COUSTY, Notaire à LA COQUILLE, le 13 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Mathieu BARON notaire à GALGON, 33133, référence CRPCEN : 33118, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE09532

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2023)

SARL SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE DACIMAJE, Zone Artisanale le Libraire, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 497 572 222. Traitement à domicile multi services organisation de manifestations et réceptions bar Sandwicherie restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2022, désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401550595300

SARL EXELNET, Lieu-Dit Valade, 24250 Saint-Cybranet, RCS BERGERAC 810 036 608. Service de nettoyage auprès des entreprises et particuliers entretien espaces vert jardinage nettoyage de

bâtiment par tout moyen. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401550595303

SAS TRANSPORT MESSAGERIE THOT EXPRESS (TMTE), 1040 Route de Saint-Jean d'Estis, 24140 Villablard, RCS BERGERAC 853 846 905. Transport de marchandises à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401550595321

LACAVE-BOUCHE ÉPOUSE DOU-TEAUD Valérie, 77 Route de Saint-Martin, 24680 Lamonzie Saint-Martin, RM 790 121 859. Autres Travaux Spécialisés De Construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401550595330

SAS ETABLISSEMENTS BOYER, 24140 Beleymas, RCS BERGERAC 342 301 074. Aliments pour chiens. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2022, désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401550595294

FAILLITE PERSONNELLE

(Jugement du 04 octobre 2023)

SAS SERVICE VITICOLE D'AQUITAINE (SVDA), 3 Route de Montaigne, 24230 Lamothe Montravel, RCS BERGERAC 839 511 292. La prestation de travaux Viticoles. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de M. Michel GARCIA pour une durée de 5 ans.

12401550790551

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2023)

SAS SLM ENVIRONNEMENT 24, 17 Route de Podestat, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 854 037 751. Travaux agricoles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac.

12401550595324

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 04 octobre 2023)

LUMEN NEE PADOVANI Maria, 5 Rue Paul Bert, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 303 305 684. Fleurs Brochanté Antiquité Fixe & Ambulant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401550595291

SARL SO. GE. CHARPENTES, lieu -dit les Planques, Zone Artisanale Lot 15, 24680 Lamonzie Saint-Martin, RCS BERGERAC 378 104 665. Tous travaux de charpentes couvertures Menuiseries parquets escaliers en bois de toutes essences ou matériaux de toute nature. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401550595297

SAS CORTINHAS HOLDING, 16 Route de Périgueux, 24520 Saint-Sauveur, RCS BERGERAC 823 178 942. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprise commerciales ou industrielles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401550595306

SAS VALPA, l'Enclos Route de Cahors, 24550 Villefranche-Du-Périgord, RCS BERGERAC 823 149 869. Vente par internet de billets d'entrée de sites à visiter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401550595309

SARL HDC, la Balme, 24220 Beynac -Et-Cazenac, RCS BERGERAC 827 495 938. Café hôtel et restaurant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401550595312

SAS BACCHUS PRESTATIONS, le Lys de Cristal, le Bourg, 24250 Groléjac, RCS BERGERAC 839 571 601. Tous travaux de viticulture et toutes activités de soutien aux cultures et entretien d'espaces verts. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401550595315

SARL JHC, le Bourg, 24250 Saint-Cybranet, RCS BERGERAC 839 655 131. Restauration débit de boissons licence Iv. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401550595318

REBIHA Mohamed Tidjani, 24 Rue du Mourier, 24100 Bergerac, RM 834 166 779. Travaux D'Installation D'Eau Et De Gaz Dans Tous Locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401550595327

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 05 octobre 2023)

SARL SCTP BERGERAC, 5 Impasse des Éperviers, 33127 Martignas-Sur-Jalle, RCS BORDEAUX 881 668 677. Vente de produits d'équipements de la personne, de la maison et alimentaire. Jugement du tribunal de commerce de Bordeaux en date du 19 septembre 2023, prononce la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif, nom du liquidateur : SELARL Philae.

12401550609700

ABONNEZ VOUS



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES
AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Livre V du code de l'environnement)
 Commune de SAINT-VIVIEN DE MONSÉGUR

Par arrêté interpréfectoral du 13 octobre 2023 a été prescrite une consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée, au titre de la réglementation des installations classées, par la SCEA Ferme Nature du Mastet, concernant la mise en place d'une installation de compostage et de valorisation de biomasse, sur le territoire de la commune de Saint Vivien de Monséguir.

Le Préfet de la Gironde est chargé de coordonner l'organisation la consultation et d'en centraliser les résultats.

Cette consultation se déroulera du 6 novembre au 4 décembre 2023 inclus.

Un dossier de consultation sera déposé en Mairie de Saint-Vivien de Monséguir (4 place de l'Eglise) où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et horaires habituels d'ouverture des services, à savoir :

- le lundi, de 09h00 à 12h45 de 14h00 à 18h30,
- le mercredi, de 09h00 à 12h45,
- le jeudi, de 14h00 à 18h30
- le vendredi, de 09h00 à 12h30

Ces documents seront également consultables :

- sur le site internet des services de l'État en Gironde, à l'adresse : www.gironde.gouv.fr / Accueil / Publications / Publications légales / Enquêtes publiques, consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas.

- sur le site internet des services de l'État en Lot-et-Garonne, à l'adresse : www.lot-et-garonne.gouv.fr / Publications / Publications légales / ICPE / Enregistrements.

Pendant toute la durée de la consultation, des observations pourront être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la Mairie de Saint-Vivien de Monséguir ;

- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.512-7, ou par un arrêté de refus.

L23VE09526



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AP 47 23 0126 01

Parcelle de terres

BOURNEL 1 ha 00 a 00 ca

'Grand-champ': D- 858[822]

AP 47 23 0127 01

Parcelles de terres

BOURNEL 4 ha 22 a 09 ca

'Grand-champ': D- 821[764]- 859[822]

AS 47 23 0153 01

Parcelles de terres

BOURNEL 4 ha 84 a 70 ca

'Cabiau': D- 46- 47- 48- 49- 50- 52- 54- 55- 56- 650[53]

XA 47 23 0227 01

Parcelles de terres

MONFLANQUIN 7 ha 22 a 60 ca

'Al faxille': BR- 248[215]- 256[230] - 'As plantous': BR- 177- 184- 185- 186- 188- 191 - 233[189]- 'Lasbouygues': BR- 196- 197

XA 47 23 0228 01

Parcelles de terres

MONFLANQUIN 1 ha 76 a 56 ca

'As plantous': BR- 178- 179- 180- 181- 182

XA 47 23 0223 01

Propriété plantée en noisetiers avec lac.

TOURNON-D'AGENAIS 20 ha 25 a 12 ca

'Lasbrugues': C- 213(A)- 213(B)- 214[F1]- 214[F2]- 215(A)- 215(B)- 215(C)- 216 - 219(A)- 219(B)- 229 - 'Piec de madame': C- 188- 192- 211- 285[198]- 287[191]- 323[212]- 327[187]- 328[189]- 331[212]- 333[210]- 334[199]- 'Pont de marty': B- 85(A)- 85(B)- 85(C)- 86- 87- 89

AS 47 23 0217 01

Parcelle de terres nues, sans DPB

MONTETON 6 ha 94 a 39 ca

'Pres secs': B- 1390[1216][P2]

XA 47 23 0224 01

Parcelles de terres

MONFLANQUIN 10 ha 61 a 34 ca

'A fonrouquette': BR- 51- 52 - 'Al camp de raully': BR- 53- 54- 55- 56- 57- 58- 59- 60 - 61 - 'Al carreyrou': BR- 42- 43- 44- 45 - 'Las teoulières': BP- 255

SAVIGNAC-SUR-LEYZE 16 ha 81 a 82 ca

'Comte-bas': D- 237 - 'Plaine de labarthe': D- 355- 598[369]- 599[379]- 600[382](A)- 600[382](B)- 661[601](A)- 661[601](B)- 661[601](C)- 661[601](D)

XA 47 23 0226 01

Parcelles de kiwis

TRENTELS 1 ha 79 a 68 ca

'Peque-lebre': B- 120- 139- 1263[969](B)- 1263[969](C)- 1263[969](A)[F1]- 1263[969](A)[F2]

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **01/11/2023**; par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchoubert - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillies - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> L23VE09448

CONSTITUTIONS

Par acte SSP du 29/09/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **MARCHE JEREMY**
 Objet social : Tous travaux de peinture en intérieur et extérieur, et toutes activités rattachées

Siège social : 13, Rue Flandres Dunkerque 47400 Tonneins.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. MARCHE Jérémy, demeurant 13, rue Flandres Dunkerque 47400 Tonneins

Immatriculation au RCS d' Agen L23VE09400

alimentaire, de stands de conception sur place et de vente à emporter de sushis, wok, et autres produits annexes tels que sauces, boissons avec ou sans alcool, desserts et confiseries etc ; le tout dans le respect de la législation et de la réglementation applicables en telle matière ;

- **L'animation et le développement d'un réseau de commerçants indépendants exploitant**, au sein de points de vente du commerce de détail alimentaire, **des stands de conception sur place et de vente à emporter de sushis, wok, et autres produits annexes ;**

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix.

Préemption - Agrément : La cession des actions de l'associée unique est libre.

En cas de pluralité d'associés, (i) la cession des actions de la Société à un tiers ou au profit d'associés est soumise au respect du droit de préemption des associés, (ii) la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité qualifiée des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Madame Thi Bach Yen NGUYEN demeurant au 33 Impasse de la Lune (36000) CHÂTEAUROUX.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHÂTEAUROUX.

POUR AVIS
La Présidente

L23VE09456



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CAT

Siège : 33 Impasse de la Lune (36000) CHÂTEAUROUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5.000 euros

Objet principal :

La Société a pour objet :
 - **L'exploitation directe**, au sein de points de vente du commerce de détail

ABONNEZ VOUS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 1^{er} octobre 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SASU COUTE-LEAU Michel**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1 500 euros

SIEGE : 316, route de Castelmoron - «Terrefort» 47380 Saint Etienne De Fougères

OBJET : travaux de maçonnerie, carrelage

DUREE : 99 années

PRESIDENT : Monsieur Couteleau Michel, Claude, demeurant « Chaubard » 477 route de Lamothe - 47110 Sainte Livrade sur Lot,

IMMATRICULATION : au RCS de Agen.

Pour avis,

L23VE09466

SARL GARONNE ACTES & CONSEILS

2 Route de Nérac - BP 75
47520 LE PASSAGE D'AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me André LE-VET, notaire à LE PASSAGE D'AGEN, le 4 octobre 2023, a été constituée la société civile dénommée «**ROBINSON**», siège social : PRAYSSAS (47360), 2381 route de Villeneuve sur Lot.

Capital social : CENT EUROS (100,00 €) divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 99 à compter de son immatriculation au R.C.S D'AGEN.

Cession de parts soumises à l'agrément de la gérance.

Nommée premier gérant de ladite société : Monsieur Gwénaél Pierre LE-CLERC, sans profession, demeurant à LAUGNAC (47360), 93 allée de la Plaine.

Pour avis.

Le notaire

L23VE09567

MODIFICATIONS



ATB CONSEIL D'EXPERT
Avenue de Fumel - 47500 MONTAYRAL
05 53 75 03 53
06 62 37 28 95
p.berreville@atbconseildexpert.fr

JALMON

SAS au capital de 15 000 €
Siège social : Rue Marguerite et René Fihol 47300 VILLENEUVE SUR LOT
RCS d'AGEN n°539 638 700

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 20/09/2023 a décidé à compter du 20/09/2023 de :

- Transférer le siège social de la société au 544 Route de Giget, 47340 SAINT ANTOINE DE FICALBA.

- Modifier l'objet social anciennement Les activités de restaurant, bar ainsi que toutes activités récréatives qui devient L'activité de gîte sans prestations para-hôtelières. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS d'AGEN
Pour avis
David GROUFFIER, Président
L23VE09371



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tel : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

COCKTAIL DES SENS

Société A Responsabilité Limitée à Association unique
au capital de 1.500 euros
8 rue Arsène d'Arsonval
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
819 040 924 RCS AGEN

Aux termes des décisions de l'assemblée unique du 9 octobre 2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 5 cours Victor Hugo - 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT au 8 rue Arsène d'Arsonval - 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT, à compter du 11 septembre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la gérance.

L23VE09379

DISSOLUTIONS

BOUCHERIE ANDRIEU. SARL au capital de 7 622,45 euros. Siège : Boulevard Georges Clémenceau, 47150 MONFLANQUIN. 411 683 915 RCS AGEN. L'AGE du 01/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidatrice Madame Sylvie ANDRIEU, demeurant Rue de la Paix 47150 MONFLANQUIN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Boulevard Georges Clémenceau 47150 MONFLANQUIN, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

L23VE09353



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 06 octobre 2023, l'associé unique de la société **LE JARDIN DE GAÏA**, Société à Responsabilité Limitée en liquidation, au capital de 1 000 euros, ayant son siège social et son siège de liquidation sis 2 Impasse du Coteau - 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 853 096 733 RCS AGEN, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 06 octobre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Bertrand GIRARDI, demeurant 36 Rue des Charretiers - 47000 AGEN, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Impasse du Coteau - 47000 AGEN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23VE09429

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE JEANNEGRE

Groupement foncier agricole en liquidation au capital de 1 000 euros

Siège social : MILLET, 47500 SAINT VITE

321 421 299 RCS AGEN
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 Août 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Robert ESCANDE, demeurant Mas Saint Jean, 66200 THEZA, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à MILLET, 47500 SAINT VITE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23VE09481

LOCATIONS GERANCES

DEBUT DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous signature privée en date à Sainte Livrade sur Lot du 1^{er} octobre 2023.

Monsieur Michel COUTELEAU, demeurant « Chaubard », 477 route de Lamothe, 47110 Sainte Livrade sur Lot,

a donné en location-gérance à :

La Société **SASU COUTELEAU Michel**, SASU au capital de 1 500 euros, ayant son siège social 316, route de Castelmoron «Terrefort», 47380 Saint Etienne de Fougères, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Agen,

un fonds de commerce de travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, carrelage sis 316 route de Castelmoron «Terrefort», 47380 Saint Etienne de Fougères, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 434 988 309 RCS Agen, à compter du 1^{er} octobre 2023 pour une durée deux ans, à compter du 1^{er} octobre 2023 .

L23VE09467

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date à LAVAL du 1^{er} juillet 2023, la société **SRAE AQ**, SNC au capital de 620 100 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 811 316 728 RCS LAVAL, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL BIAS 1012**, SNC au capital de 125.000 € dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 922 058 490 RCS LAVAL, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 456 avenue de Bordeaux 47300 BIAS, à compter du 1^{er} juillet 2023 pour une durée de 3 années renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

L23VE09569

FONDS DE COMMERCE



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Bordeaux du 29.09.2023, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Agen le 6.10.2023, dossier 2023 00029432, référence 4704P01 2023 A 01303

La SARL Unipersonnelle **PHARMACIE GEOFFROY CHABOT** au capital de 10.000 euros dont le siège social est 7, Place du XIV juillet 47190 AIGUILLON immatriculée au RCS de Agen sous le n° 497 847 897

a cédé à :

La SELURL **PHARMACIE ARBEAUD** au capital de 3.000 euros dont le siège social est 7, Place du XIV juillet 47190 AIGUILLON, immatriculée au RCS de Agen sous le n° 890 819 535

le fonds de commerce d'officine de pharmacie, exploité 7, Place du XIV juillet 47190 AIGUILLON, identifié à l'INSEE sous le n° 479 847 897 00046, moyennant le prix de 1.700.000 €, se décomposant comme suit : 1.690.000 € aux éléments incorporels, 10.000 € aux éléments corporels.

La prise de jouissance a été fixée au 01.10.2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au fonds pour validité et chez la SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE MOYAERT BARALE & ASSOCIÉS, sise 27 cours Evrard de Fayolle, CS 91007, 33076 BORDEAUX CEDEX, pour notification.

Elles devront être faites au plus tard dans les 10 jours qui suivent la dernière en date des publications prévues.

Pour avis.

L23VE09426

REGIMES MATRIMONIAUX



OFFICE NOTARIAL
Bruno ROLLE, François
CALVET, Céline GRASS-
DARQUE, Romain LANDES
45 rue des Vignes
47300 Villeneuve-sur-Lot

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me ROLLE, notaire de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, CRPCEN 47044, le 10 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Mr Christian PUIBUSQUE, retraité, et Mme Dominique Anne Etienne CARRERE, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-ETIENNE-DE-FOUGERES 928 impasse de Baurillon

Mariés à la mairie de SAINT-ETIENNE -DE-FOUGERES le 3 octobre 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L23VE09380

RECTIFICATIFS

SCIRP21

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L22VE02590 dans l'édition du 30/11/2022. Il fallait lire : Dénomination : RP21 au lieu de RP21.

L23VE09477

LA VIE
ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

AUTRES ANNONCES



OFFICE NOTARIAL
Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES
 45 rue des Vignes
 47300 Villeneuve-sur-Lot

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
 Article 1378-1 Code de procédure civile
 Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 novembre 2020,

Monsieur Fernand Raymond CAMBONIE, en son vivant Retraité, demeurant à **SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT** (47110) 18 rue des Silos.

Né à **SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT** (47110), le 19 janvier 1929.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à **SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT** (47110) (FRANCE), le 24 août 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître **ROMAIN LANDES**, notaire associé de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à **VILLENEUVE SUR LOT**,

45 rue des Vignes, le 20 septembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître **ROMAIN LANDES**, notaire à **VILLENEUVE SUR LOT** ET **GARONNE**, référence CRPCEN : 47044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de **AGEN** (LOT ET **GARONNE**) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE09363

DIVERS



SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
 Notaires associés
 8 Boulevard Armand Fallières
 47170 Mézin

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE MOUNET

SCI au capital de 214 000 €
 Siège social : Ld «Mounet»
 47170 SAINT PE SAINT SIMON
 RCS dAgen n°449 332 543

Suivant AGE du 29.09.2023 déposée au rang des minute de Me **François BERNARD**, Notaire à **MEZIN** (47170) le 29.09.2023, les associés ont décidé à compter du 29.09.2023 de nommer en complément de Mr **Philippe CALESTREME**, co-gérant, Mr **CALESTREME Gilles**, demeurant 5 rue du 19 mars 1962, 32440 **CASTELNAU D AUZAN** et Mr **CALESTREME Jérôme**, demeurant 4 bis rue aspirant **Gérard Brochon**, appart 14, Résidence **Denia**, 40000 **MONT DE MARSAN**, en qualité de co-gérant en remplacement de Mme **BERANGER Anne-Marie**, pour cause de décès.

Modification au RCS d'AGEN
 Pour avis le notaire

L23VE09236

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS



CABINET CHASSAGNE
 2 rue Emmanuel Roy
 33420 **BRANNE**
 branne@cabinet-chassagne.com
 05 57 55 51 70

GTZ MOTORS
 Société à responsabilité limitée
 au capital de 25 000 euros
 Siège social : 41, route de Pitoys, Lot n°5 - 64600 **ANGLET**

RCS **BAYONNE**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à **ANGLET** du 03.10.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Dénomination sociale : **GTZ MOTORS**,
 Siège social : 41, route de Pitoys, Lot n°5 - 64600 **ANGLET**,

Objet social : Le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers et notamment l'achat/vente de véhicules d'occasion,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 25 000 euros,
 Gérance :

- Monsieur **David ZAUSA**, demeurant 3, Pré du Jonc - 33720 **BU-DOS**,

- Monsieur **Luigi ZAUSA**, demeurant 3, Pré du Jonc, 33720 **BU-DOS**,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de **BAYONNE**.

Pour avis
 La Gérance

L23VE09306

Dénomination sociale: **MICHO-NET&CO**

Forme : **SARL**

Capital social : 8.000,00 Euros

Siège social : **BILLERE** (64140), 90 route de Bayonne

Objet social : Exploitation de tous fonds de commerce de station-service et de toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, vente de tous produits dérivés nécessaires, utiles ou adaptés à l'automobiliste ainsi que location de véhicules, achat et vente de véhicules, vente de gaz, fourniture d'énergies et notamment électrique. Toutes prestations de services concernant les Véhicules Terrestres à Moteur, notamment l'entretien, la réparation et le lavage. Commerce au détail de tous produits et articles d'alimentation générale et plus généralement achat et vente de tous produits alimentaires ou non, vente d'alcool à emporter, Points services (formalités de cartes grises, relevé de km, consignes automatiques...), relais colis, revente de tabac, jeux, presse, laveries libre-service, lavage canin libre-service. Activité de restauration sur place et à emporter. La société pourra accomplir toutes opérations se rapportant à l'objet social pouvant lui être utile ou en faciliter la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au R.C.S

Gérant : Monsieur **Charles MICHONET** demeurant à **Lescar** (64230), 14 rue **Marcel Pagnol**,

La société sera immatriculée au R.C.S. de **PAU**.

Pour avis

L23VE09364

Aux termes d'un ASSP en date du 10/10/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MAITASUNA**

Objet social : la société a pour objet, directement ou indirectement, en France Métropolitaine, dans les départements et territoires d'Outre-Mer et à l'étranger :

- l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport d'actions ou d'autres valeurs mobilières dans toutes sociétés ;

- toutes prestations de services et de conseils en matière de ressources humaines, informatique, management, communication, finance, juridique, marketing et achats envers ses filiales et participations directes ou indirectes ;

- les activités d'une société de financement de groupe et, en tant que telle, la fourniture de type d'assistance financière à des sociétés faisant partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient ;

- et, plus généralement, toutes opérations, qu'elles soient financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et à tous objets similaires ou connexes, ainsi que de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de cet objet par la Société, son extension, son développement et son patrimoine social.

Siège social : 6, allée des Mimosas, 64600 **ANGLET**

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS **BAYONNE**

Président : Monsieur **BONNANGE Thomas**, demeurant 6, allée des Mimosas, 64600 **ANGLET**

Directeur général : Madame **DAUDIER DE CASSINI Pia**, demeurant 154, boulevard **Malessherbes**, 75017 **PARIS**

Commissaires aux comptes :

- Titulaire : **SABAROTS ET ASSOCIÉS, SARL** au capital de euros, ayant son siège social Zone du Makila - 3, chemin de l'Aviation - BP 235, 64200 **BASSUS-SARRY**, RCS **BAYONNE** n°311461677

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

L23VE09368

Par acte SSP du 26/09/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SANMIKADO BEL-LOCQ**

Objet social : La location, l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit. La mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la disposition, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis

Siège social : 15 AVENUE BELLE MARIÓN Résidence la Butte aux Cailles 64600 **Anglelet**.

Capital : 100 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. **DOMINGUEZ MICKAEL**, demeurant 15 avenue Belle Marion Résidence la Butte aux cailles 64600 **Anglelet**, Mme **SAUCA SANDRINE**, demeurant 15 avenue Belle Marion Résidence la Butte aux Cailles 64600 **Anglelet**

Clause d'agrément : cession soumise à l'agrément

Immatriculation au RCS de Bayonne
 L23VE09370

LA VIE ÉCONOMIQUE
 DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC
 SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 **BORDEAUX** Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**
 ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

LA VIE ÉCONOMIQUE
 DU SUD-OUEST

SERVICE ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 81 17 32

annonces-legale@vie-economique.com

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 10/10/2023, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme juridique : SARL à associé unique

Nom de la société : H2M

Siège social : BEARN MATERIAUX - ZI de Berlanne - 7 rue du Pont Long 64160 MORLAAS

Au capital de 1000 €

Durée : 99 ans

Gérant : Marion MARTINET, domicilié au 6 rue Marengo 64100 BAYONNE

Objet principal : prise de participations par voie d'acquisition, souscription, apport en nature de valeurs mobilières ou titres de sociétés et la gestion du portefeuille

La société sera immatriculée au RCS de PAU

Pour avis, le Gérant

L23VE09378

MODIFICATIONS



CAO

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : Domaine de la Vigerie
Route de Branne 33270 FLOIRAC
844 476 788 RCS BORDEAUX

Le 01/08/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social du Domaine de la Vigerie Route de Branne 33270 FLOIRAC au 13 rue Paul Courbin 64600 ANGLET à compter du 01/08/2023 et de modifier les statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 844 476 788 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE.

Gérance : M. Camille MAURETTE et Mme Amélie MILLET demeurant 10 place du Général Leclerc - 47 Résidence Coraline 64600 ANGLET

L23VE09281

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : TRICOLORE.

Forme : SCL.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : JUDE, 24540 SAINT-CASSIEN.

880323423 RCS de Bergerac.

Aux termes d'une décision en date du 1 octobre 2023, l'associé unique a décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 11 Chemin d'Arriouthouet, 64800 Asson.

Objet : Le négoce et le commerce de tous produits textile et toutes prestations de services liées à ces activités, durée : 99 ans.

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence

Radiation du RCS de Bergerac et immatriculation au RCS de Pau.

L23VE09326



LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par AGE du 19.09.2023, les associés de la **SNC Fargeot** - SNC - capital : 1.000 € - siège : LARCEVEAU ARROS CIBITS (64120) Etchonduan - RCS BAYONNE

977 894 070, ont décidé d'ajouter un alinéa supplémentaire à l'article 2 «Objet social» des statuts : L'acquisition en vue de la revente avec ou sans travaux d'un lot immobilier situé à SAINT JEAN DE LUZ (64500) 19 Allée des Tourterelles - Quartier de Saint Joseph.

L23VE09332

DP 64 CHARPENTE
Société à Responsabilité Limitée
Unipersonnelle
Au capital de 3.000 €
Siège social :
1119 Route Départementale 933
64120 Aicirits-Camou-Suhast
910 090 208 RCS Bayonne

Par décision de l'associé unique du 01/09/2023, M. Jean Louis PARIS demeurant 1119 Route Départementale 933 (64120) Aicirits-Camou-Suhast est nommé cogérant à compter du 01/09/2023 et pour une durée illimitée.

Pour avis, le Gérant

L23VE09345

BEARN COURSES EXPRESS

Société par actions simplifiée au capital de 42.700 euros
Siège social : 6 rue Ampère - 64121 Montardon
Transféré au : 167 rue Georges Guynemer - 64230 Sauvagnon
801 748 0707 RCS Pau

Par décisions unanimes du 03.10.2023, les associés ont :

- pris acte de la démission de M. Emmanuel LANOT de ses fonctions de président à compter du 01.11.2023.

- nommé pour une durée illimitée à compter du même jour la société KDE, SAS au capital de 1.000 € dont le siège est sis 167 rue Guynemer à Sauvagnon (64230), immatriculée au RCS de Pau sous le n°881 591 044 représentée par son président M. Emmanuel LANOT.

- transféré le siège social de la société du 6 rue Ampère - 64121 Montardon, pour le fixer au 167 rue Georges Guynemer - 64230 Sauvagnon, à compter du 15.10.2023 ;

- modifié à compter du 15.10.2023 la forme juridique de la société par suppression du caractère variable du capital. Le capital est désormais fixé à 42.700 euros.

- refondus les statuts de la société dans leur ensemble.

Mention sera faite au RCS de Pau

Pour avis

L23VE09366

TO THE NEXT POINT

Société par actions simplifiée
au capital de 8.100 euros
Siège social : 6 rue Ampère - 64121 MONTARDON
Transféré au : 167 rue Georges Guynemer - 64230 SAUVAGNON
821 264 595 RCS Pau

Par décision du 03.10.2023, l'associé unique a :

- pris acte de la démission de M. Kévin BOISDE de ses fonctions de président à compter du 01.11.2023.

- nommé pour une durée illimitée à compter du même jour la société KDE, SAS au capital de 1.000 € dont le siège est sis 167 rue Guynemer - 64230 Sauvagnon, immatriculée au RCS de Pau sous le n°881 591 044 représentée par son président M. Emmanuel LANOT.

- transféré le siège social de la société du 6 rue Ampère - 64121 Montardon, pour le fixer au 167 rue Georges Guynemer - 64230 Sauvagnon, à compter du 15.10.2023 ;

- modifié à compter du 15.10.2023 la forme juridique de la société par suppression du caractère variable du capital. Le capital est désormais fixé à 8.100 euros.

- refondus les statuts de la société dans leur ensemble.

Mention sera faite au RCS de Pau

Pour avis

L23VE09367

BPS HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 1 RUE SERVIEZ 64 000 PAU
804 672 772 RCS PAU

MODIFICATION DES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 15 décembre 2022, Le Cabinet FIGECO TORRES, SARL au capital de 40 000 euros, dont le siège social est fixé à BORDEAUX, 33 rue camille godard, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 505 229 823, a été nommé Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Monsieur Samuel BEFVE, démissionnaire et ce pour la durée du mandat restant à courir.

De même l'associé unique a pris acte de la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Vincent MATEU ;

Enfin, en application de l'article L233-16 du code de commerce, l'associé unique a nommé le cabinet AQUITAINE AUDIT, SAS dont le siège social est situé 47 rue Lagrue à LA TESTE DE BUCH (33260), société immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 533 957 403, en qualité de co-commissaire aux comptes, pour une durée de 6 exercices.

POUR AVIS

Le Président

L23VE09483



EARL CHINANE

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 40 000,00 euros
Siège social : CHINANE 64330 RIBARROUY
N° 500 030 119 RCS PAU

Suite aux délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 septembre 2023, les associés ont décidé à l'unanimité :

- d'accepter la démission de Mme Liliane DUPONT, épouse BIBEN de son poste de gérant à compter du 30 septembre 2023 ;

- de modifier l'objet social de l'EARL CHINANE en remplaçant la mention «élevage de canards» par la mention «élevage de volailles».

Les statuts mis à jour et les actes afférents à ces résolutions seront déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce et des sociétés de PAU.

Pour avis et mention

Le gérant

L23VE09527

CDL INVESTISSEMENTS
SAS au capital de 47 983 600€
Siège social : Maison Bustintoa, Quartier Bastide,
64430 SAINT ETIENNE DE BAIGORRY
482 655 859 RCS BAYONNE

NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il résulte du PV des délibérations de l'AGO du 30.06.2023 que le mandat de la société D.S.L., Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. Pour avis, la présidente

L23VE09562



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

TOKIMMO
Société par actions simplifiée
Au capital de 3 267 000,00 Euros
Siège social : 25 Boulevard de la Mer
64600 ANGLET
R.C.S BAYONNE 843 502 816

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par PV d'AGE en date du 14/06/2023, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital s'élevant à TROIS MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE SEPT MILLE (3 267 000,00 €) EUROS, divisé en 33 000 actions de QUATRE VINGT DIX NEUF (99,00 €) EUROS, d'une somme de UN MILLION (1 000 000,00 €) EUROS pour le porter à QUATRE MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE SEPT MILLE (4 267 000,00 €) EUROS par incorporation au capital d'un apport du compte courant de la Société « TOKI EDER CONSEILS ET PARTICIPATIONS », d'un montant de CINQ CENT DIX SEPT MILLE CENT DOUZE EUROS ET QUATRE VINGT SIEZE CENTIMES (517 112,96 €) et d'un apport en numéraire d'un montant de QUATRE CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT SEPT EUROS ET QUATRE CENTIMES (482 887,04 €).

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis,
La Présidente

L23VE09564

ABONNEZ VOUS

LA VIE ÉCONOMIQUE DU
SUD-OUEST EST HABILITÉE DANS LES
DÉPARTEMENTS 24, 47, 64 ET 65

ÉGALEMENT NOUS
PUBLIONS VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT



SOCIÉTÉ STIGA

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 200 000 Euros
Siège social :
Rond-Point du Grand Basque
2 rue d'Arrousets
64100 BAYONNE
842 464 927 R.C.S. BAYONNE

Aux termes de délibérations en date du 25 septembre 2023, l'Assemblée Générale des associés a décidé :

- de modifier les actuels statuts de la Société afin de les adapter aux nouvelles dispositions statutaires mises en place par le Franchiseur.

- de modifier l'objet social de la SAS STIGA et d'adopter en conséquence la rédaction de l'article 2 des statuts comme suit :

« ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet :

L'exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante de vente de produits et réalisation de services destinés aux véhicules, situé à BAYONNE (64100), 12 Allée de Biarnes, sous l'enseigne : ROADY ;

Ainsi que, à titre accessoire et sous réserve de l'exploitation à titre principal du fonds désigné ci-dessus, l'exploitation de toute activité :

- d'achat, vente, commercialisation et distribution de carburants, lubrifiants et combustibles de toute natures, existant ou à venir,

- de prestations de services généralement effectuées dans les stations-services et notamment toutes réparations d'entretien et de mécanique générale,

- d'achat / vente de tous véhicules neufs ou d'occasion utilitaires ou particuliers de plus ou moins 3,5 tonnes,

- de location de courte ou longue durée de tous véhicules neufs ou d'occasion, utilitaires ou particuliers de plus ou moins 3,5 tonnes, avec ou sans chauffeur,

- d'achat, vente, commercialisation et distribution de petits accessoires et équipements automobiles,

- d'achat, vente, commercialisation et distribution de produits alimentaires et boissons ainsi que tous objets se rattachant directement ou indirectement à l'utilisation de véhicules à moteur,

- de réparation et de remplacement de vitrages de véhicules automobiles,

- de lavage de véhicules automobiles,

- d'entretien et de réparation de motocycles,

et de toute activité accessoire et complémentaire sous l'une quelconque des enseignes appartenant, directement ou indirectement, à la société ITM ENTREPRISES, ainsi que la participation dans toute société exploitant un fonds de commerce sous l'une quelconque des enseignes appartenant, directement ou indirectement, à la société ITM ENTREPRISES. »

- de transférer le siège social de BAYONNE (64100), Rond-Point du Grand Basque, 2 rue d'Arrousets à BAYONNE (64100), 12 Allée de Biarnes et d'adopter en conséquence la rédaction de l'article 4 des statuts comme suit :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à BAYONNE (64100), 12 Allée de Biarnes.

Il peut être transféré en tout autre endroit situé en France sur décision collective extraordinaire des associés. »

- de nommer en qualité de Président de la SAS à compter du 25 septembre 2023 et pour une durée illimitée en remplacement de la société REPEAT, démissionnaire à compter du même jour, Monsieur Pierre-Vincent GRAU né le 17 novembre 1983 à TARBES (65) demeurant à BAYONNE (64100) 32 Chemin de Fortune.

Aux termes d'une Décision de la Présidence en date du 25 septembre 2023,

il a été décidé de nommer à compter du même jour pour une durée illimitée Madame Agathe ROUSSEAU née le 12 février 1984 à LANMEZAN (65), demeurant à BAYONNE (64100) 32 Chemin de Fortune en qualité de Directeur Général.

Pour avis,

Le Président

L23VE09572

DISSOLUTIONS

SCI MJ PATRIMOINE
SCI au capital de 1.000 €
55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
538 239 773 RCS Bayonne

Le 26/09/2023, les associés ont décidés la dissolution anticipée ; nommé liquidateur M. Michaël Ruel demeurant 9 impasse Haritx 64200 Biarritz et fixé le siège de la liquidation au 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet, adresse où doit être envoyée la correspondance. Mention au RCS de BAYONNE.

L23VE09227



ART LEYES
Société d'Avocats
53 rue Mouneyra
33000 BORDEAUX
Tél : 06 60 80 47 46
contact@artleyes.com

JBRV PROMOTION

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée 13 Ter rue Hourtiq
64600 ANGLET
RCS BAYONNE 753 574 318

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'associé unique en date du 30/09/2023, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2023 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions légales de l'article L 1844-7 du Code Civil et aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé 13 Ter rue Hourtiq 64600 ANGLET, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur et pour une durée indéterminée Monsieur Jérémy BAILLY, demeurant 13 Ter rue Hourtiq - 64600 ANGLET en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BAYONNE.

Pour avis.

L23VE09290

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
Agence de Bayonne
6 bis Chemin de Hayet
64100 Bayonne

ATTENTIF PRO SERVICES
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7.000 euros
Siège : 20 rue Aristide Briand
64100 Bayonne
Siège de liquidation : 140 Chemin de Lelanne 40300 Pey
832 609 614 RCS Bayonne

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Sandrine LECORNUE, demeurant 140 Chemin de Lelanne 40300 Pey, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 140 Chemin de Lelanne 40300 Pey. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bayonne, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23VE09356



CABINET
D'AVOCATS JL DEKENS
CONSULTANTS
TJSO
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

En date du 11/09/23, la collectivité des associés de la société HAKUNA MATATA, société civile en liquidation au capital de 1 000 euros dont le siège social est sis 27 bd du Général Leclerc 64700 HENDAYE et immatriculée au R.C.S. de BAYONNE sous le N° 494 635 790, a décidé la dissolution de la société avec effet du même jour. La gérance assumée par M Philippe LOBET et M Pierre LAFOSSE, a pris fin à la même date. M Pierre LAFOSSE assumera à compter de la même date les fonctions de liquidateur.

La correspondance doit être adressée, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au lieu du siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés, en annexe au RCS, au greffe du tribunal de commerce de BAYONNE.

Pour extrait et mentions, le liquidateur
L23VE09442

CLÔTURES

In Extenso

IN EXTENSIO Fidulex
ZA Chanteloiseau
5ter Avenue Roger Lapébie
33140 VILLENAVE D'ORNON

BLOOM BOX
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social :
10 allée Bordenave
64990 ST PIERRE D IRUBE
Siège de liquidation : 10 allée Bordenave
64990 ST PIERRE D IRUBE
848 175 766 RCS BAYONNE

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2023 au siège social, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Patricia MOMBLET, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés

au greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

L23VE09277

SCI VILLA PYRENE
SCI au capital de 10,00 euros
Siège social : 7 rue des Bois 64140 LONS
RCS n°531492957- RCS Pau

Suivant délibération en date du 12 octobre 2023, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, M. Robert AYME, demeurant 7 rue des Bois 64140 LONS, a approuvé les comptes de liquidation, a décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 septembre 2023.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Pau.

Pour avis
Le liquidateur

L23VE09427



CABINET
D'AVOCATS JL DEKENS
CONSULTANTS
TJSO
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

La collectivité des associés de la société HAKUNA MATATA, société civile en liquidation au capital de 1 000 euros dont le siège social est sis 27 boulevard du Général Leclerc 64700 HENDAYE et immatriculée au R.C.S. de BAYONNE sous le N° 494 635 790, réunie le 12/09/2023 au siège de liquidation, à la diligence du liquidateur, M Pierre LAFOSSE demeurant à MONT DE MARSAN (40), 4 rue François Layan, a approuvé le compte définitif de liquidation, constaté l'absence de produit net de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de BAYONNE.

Le liquidateur

L23VE09443



VIGOUROUX ISOLATION
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros
Siège social : 3 rue Napoléon, - 64150 MOURENIX

833 513 260 RCS PAU
AVIS DE PUBLICITE
L'associé unique par décisions du 13/09/2023 a :

- approuvé les comptes définitifs de liquidation
- donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/08/2023

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PAU

Mention sera faite au RCS de PAU

Pour avis,

L23VE09472

NOTRE SERVICE ANNONCE LÉGALE
VOUS RÉPOND AU :

05 56 81 17 32



SCP Olivier DARMALLACQ
& Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

Suivant acte reçu par Maître Philippe DUCASSE, le vingt-neuf septembre deux mille vingt trois enregistré au SPFE de Mont-de-Marsan le 5 octobre 2023 Dossier 2023 46363 référence 2023 N 01406.

La Société dénommée **MONTRES ET COMPAGNY Bidart**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.000,00 € ayant son siège social à Bidart (64210 Pyrénées-Atlantiques) Rue Familistère, Centre commercial intermarché identifiée sous le numéro SIREN 833 427 909 RCS Bayonne.

A cédé à :

La Société dénommée **LM BEACH**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à Bidart (64210 Pyrénées-Atlantiques) C/ Cal Intermarché BIDART OCEAN - Rue Familistère identifiée sous le numéro SIREN 840 528 095 en cours d'immatriculation au RCS Bayonne.

Un fonds de commerce de Horlogerie, bijouterie, vente et réparation, achat et vente de bijoux fantaisie, achat et vente d'ouvrages en métaux précieux, transformation et création de ces mêmes produits situé et exploité à Bidart (64210) centre commercial Intermarché, rue Familistère.

Prix : soixante dix mille euros (70.000,00 €) s'appliquant savoir :

- Aux éléments incorporels pour cinquante huit mille euros (58.000,00 €)
- Aux éléments corporels pour douze mille euros (12.000,00 €)

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me PAOLI, notaire à Saint-Jean-de-Luz, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour insertion, Me DUCASSE
L23VE09339

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 03/10/2023,

Enregistré au SDE de PAU, le 05/10/2023, Dossier 2023 00037089, référence 6404P01 2023 A 01434

La société dénommée « NAVARRE AUTO », Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €, dont le siège social est fixé à LESCAR (64230) Rue Jean Jaurès - ZA de Lescar, immatriculée sous le numéro 303 938 302 RCS PAU.

a cédé à

La société dénommée « PAU AUTO-MOBILES » Société par Actions Simplifiée au capital de 1 650 000 €, dont le siège social est fixé à LESCAR (64230) 5 Boulevard Benjamin Franklin, immatriculée sous le numéro 096 380 076 RCS PAU,

un fonds de commerce de garage et mécanique générale, vente et transaction sur véhicules automobiles de toutes marques et sur tous accessoires, location de véhicules automobiles. Garage, huiles, accessoires auto, électricité auto, commerce, réparations voitures neuves

et occasion, location de véhicules auto, comprenant deux établissements :

- l'établissement principal de Lescar (64230) ZA de Lescar- Avenue Jean Jaurès, répertorié auprès de l'INSEE sous le numéro 303 938 302 00021

- l'établissement complémentaire de Pau (64000) 18 Avenue du Général Leclerc, répertorié auprès de l'INSEE sous le numéro 303 938 302 00062, moyennant le prix global de 490 000 euros.

Entrée en jouissance au 1^{er} octobre 2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse du fonds principal ZA de Lescar- Avenue Jean Jaurès 64230 LESCAR, pour la validité, et chez Maître Elisabeth PERES-CASTAY, Avocat inscrite au Barreau de PAU, 40 Cours Carmou, Résidence Haute Plante 40000 PAU pour la correspondance.

Pour avis

L23VE09340

REGIMES MATRIMONIAUX



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Paul-Mathieu CHABANNES, Notaire associé à Soorts-Hossegor (40150), hôtel de la Forêt, 27 rue de Mathiou, CRPCEN 40059, le 9 octobre 2023, a été reçu l'acte d'aménagement de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

Par : Monsieur Bernard Georges **FLORENTIN**, dentiste, et Madame Claire Marie **MARTINAIS**, demeurant ensemble à Bayonne (64100) 6 chemin d'Amade. Monsieur est né à Talence (33400) le 3 mars 1958, Madame est née à Pau (64000) le 25 janvier 1960.

Mariés à la mairie de Saint-Jean-de-Luz (64500) le 15 septembre 1984 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître PERRET, notaire à Saint-Jean-de-Luz (64500), le 8 septembre 1984.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire

L23VE09386

RECTIFICATIFS

Dans l'annonce réf : L23EJ44933 du 11/10/2023, il fallait lire :

« en remplacement de la SAS AUTO-DEFI, 534.832.712 RCS PAU, démissionnaire. », au lieu de « en remplacement de Mr Eric PERRET, démissionnaire. »

L23VE09395

65. HAUTES-PYRÉNÉES

CONSTITUTIONS

CSA EXPERTISE
23 bd du Iapacca
65100 LOURDES

ECTT

Société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros

Siège social : 24 Place du Foirail 65000 TARBES

RCS TARBES
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TARBES du 09/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : ECTT

Siège : 24 Place du Foirail 65000 TARBES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 60 000 euros

Objet : Conseil en recrutement et ressources humaines, délégation de personnel intérimaire et activité de placement, conseil et prestation de services pour l'emploi, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ; Et plus particulièrement à destination du personnel de bureau et personnel paramédical.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société HPTT, société par actions simplifiée au capital de 1 720 200 euros, domiciliée 24 Place du Foirail à TARBES (65000) et immatriculée au RCS de TARBES sous le numéro 952 024 487, représentée par M. Amaury TROUS-SARD, gérant de la société FINANCIERE TSD, (RCS PAU 948 387 576), Présidente d'HPTT.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TARBES. Pour avis. La Présidente
L23VE09348

MODIFICATIONS



MELCHIOR
Société par actions simplifiée
au capital de 152 416 euros

Siège social :
4 Avenue Pierre de Coubertin, 65400
ARGELES GAZOST
500 413 224 RCS TARBES

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 30 juin 2023, il résulte que le mandat de la société FABRE NOUTARY ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS
Le Président

L23VE09457

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS - SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex - SIRET 353 502 644 00019 • Directeur de la publication : Guillaume LALAU • Directeur délégué : Nicolas THOMASSET • Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET • Direction artistique : David PEYS • Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD, Noëlle SANZ & Raphaëlle MOURET • Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE • Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH, Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT, Nelly BETAÏLLE, Jonathan BITEAU, Matthieu DALZOVO, Eustelle LOUSTALETURON, Vincent BIARD, Hermance HITTE, Bérengère BOSI, Maxime FAYOLLE, Charlene LERMITE, Marie LEMAITRE & Marie-Amélie HUSSON • Photographe : Louis PIQUEMIL • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie BROUTIER • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle MORFEA • Assistante communication digitale : Magalie RICCETTI • Responsable annonces légales : Emmanuelle GESLAIN • Direction financière et administrative : Katia DE STEFANO • Responsable comptable : Florence MANOEUVRIER • Service abonnement : Catherine DEPETRIS • Service comptabilité : Élodie VIGNEAU • Service commercial annonces légales : Christophe CLERTEAU • PUBLICITÉ Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le mercredi • Impression : ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : IGS (SAINTE-COLOMBE-BRUILHOIS) • Commission paritaire n° 1027182705 ISSN 2729-0034 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € • Membre RésoHebdoEco

VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE
SERVICE D'ANNONCE LÉGALE PAR E-MAIL :

annonces-legales@vie-economique.com



Païement en ligne sans authentification forte

Même en cas de négligence, le client n'a pas à supporter les conséquences financières d'un paiement en ligne frauduleux effectué sans que la banque exige une authentification forte pour valider le paiement.

En cas de prélèvement non autorisé sur son compte, le client doit en principe en assumer les conséquences financières dans la limite de 50 euros.

Depuis septembre 2019, une authentification forte est exigée pour les paiements en ligne. Cette authentification repose sur l'utilisation d'au moins deux éléments ou plus, tels un mot de passe ou une question secrète, associé à l'envoi d'un code sur le téléphone portable du client.

L'authentification forte doit être exigée par la banque lorsque le client accède à son compte en ligne, effectue une opération de paiement électronique ou exécute une opération par le biais d'un moyen de communication à distance, susceptible de comporter un risque de fraude (Code monétaire et financier, article L 133-44).

Le Code monétaire et financier prévoit aussi que le payeur ne supporte aucune conséquence financière si l'opération de paiement non autorisée a été effectuée sans exigence d'une authentification forte (Code monétaire et financier, article L133-19 V°).

C'est ce principe que la Cour de cassation a rappelé bien que le client ait commis une négligence.

À la suite d'un appel téléphonique et d'un courriel d'une personne se présentant frauduleusement comme un employé de sa banque, le client avait communiqué le code de sécurité permettant de valider les paiements sur internet.

Un paiement frauduleux avait ensuite été effectué et le client en demandait le remboursement à la banque.

Un tribunal judiciaire déboute le client de sa demande au motif qu'il a commis une grave négligence en faisant confiance à une personne inconnue présentant une histoire peu crédible.

La Cour de cassation a censuré cette décision.

En cas de paiement en ligne non autorisé, le client qui a communiqué par négligence son code de sécurité à un tiers n'a pas à en supporter les conséquences financières si la banque n'a pas exigé son authentification forte avant de valider le paiement. ■

Référence

Cass. com. 30 août 2023, n° 22-11.707

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AOÛT 2022	AOÛT 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	113,38	118,89	+ 4,9 %
INDICE HORS TABAC	112,63	118	+ 4,8 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 163,10	-1,1%	10,6%	22,6%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 438,68	-1,4%	9,4%	21,1%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 205,36	-0,8%	10,9%	25,3%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 378,22	-1,8%	14,0%	21,2%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 229,15	-0,3%	39,2%	39,4%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 634,19	2,1%	2,4%	9,7%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 421,12	-2,1%	10,8%	25,7%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	11 001,69	0,5%	2,5%	7,2%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	31 746,53	-2,6%	21,7%	17,1%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 075,24	-1,3%	-0,5%	3,4%	3 395,00	3 064,08	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,40	-2,9%	-1,0%	31,1%	14,28	13,40	-
ARVERNE GROUP SA	10,04	1,4%	1,9%	0,4%	11,50	9,65	-
ASHLER ET MANSON	3,40	0,0%	-25,1%	20,6%	4,58	3,40	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,84	-24,3%	149,6%	174,7%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	0,0%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	464,00	-1,7%	-2,1%	4,0%	530,00	450,00	8,2%
EAUX DE ROYAN	84,00	0,0%	1,8%	1,2%	94,00	76,50	7,3%
EUROPLASMA	0,01	-59,8%	-98,5%	-99,8%	2,38	0,01	-
FERMENTALG	0,38	-37,1%	-74,8%	-75,2%	1,66	0,38	-
GASCOGNE	3,46	-13,5%	-22,6%	-4,2%	4,48	3,46	-
GPE BERKEM	2,20	-44,6%	-54,5%	-68,4%	7,12	2,20	-
GPE PAROT (AUTO)	2,48	12,7%	15,9%	47,6%	2,62	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	12,66	-19,8%	-39,4%	-50,1%	22,70	12,66	-
HUNYVERS	13,60	-9,6%	14,8%	23,6%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,52	-35,4%	-75,3%	-79,0%	13,95	2,52	-
I2S	5,50	-3,5%	-9,8%	3,8%	6,45	4,84	2,5%
IMMERSION	1,82	-22,2%	-28,9%	-62,9%	4,60	1,82	-
IMPLANET	0,06	-56,8%	-64,8%	-70,0%	0,26	0,06	-
KLARSEN DATA	3,62	0,8%	135,1%	109,2%	3,86	1,47	-
LECTRA	25,20	-12,8%	-28,4%	-8,4%	40,70	24,30	1,9%
LEGRAND	86,98	-4,2%	16,3%	26,1%	93,00	75,22	2,2%
MON COURTIER ENERGIE	6,20	-34,7%	-	-	9,69	6,20	-
MULTIMICROCLOUD	0,09	0,0%	-77,5%	-	0,44	0,08	-
OENEO	13,35	-4,0%	-4,6%	-7,6%	15,50	12,85	2,6%
POUJOLAT	22,60	-9,2%	-18,7%	-7,4%	32,60	18,60	1,4%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	3,77	-29,9%	14,2%	-14,5%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	5,76	42,9%	60,0%	18,3%	5,96	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Tourisme durable

Le Belize en pointe

Le Belize accueillera les premiers World Travel Sustainability Awards en 2024. Preuve de l'engagement de ce petit pays d'Amérique centrale riche d'une nature dense et sauvage.

Par Vincent ROUSSET

Malgré sa petite taille, le Belize compte 17 parcs nationaux, 500 espèces d'oiseaux indigènes et plus de 600 espèces marines. Comme au Costa Rica, un voyage au Belize est une invitation à vivre en accord avec la nature. La forêt vierge couvre les trois quarts de son territoire. Le Belize est un pays situé sur la côte est de l'Amérique centrale qui s'ouvre sur la mer des Caraïbes à l'est et sur une jungle dense à l'ouest. Au large, l'impressionnante barrière de corail du pays parsemée de centaines de petits îlots, abrite une vie marine très riche. Les jungles du Belize renferment des ruines mayas comme la cité de Caracol, célèbre pour sa pyramide tronquée.

PROMOTION D'UNE HOSPITALITÉ POSITIVE

Le pays accueillera ainsi les premiers World Travel Sustainability Awards (WTSA) en 2024. Ce nouveau programme des World Travel Awards vise à contribuer à

la promotion d'une hospitalité positive dans les voyages et le tourisme. Le Belize se présente comme une toile de fond idéale pour cette compétition : la destination place le tourisme responsable au cœur de son système de valeurs, et développe des projets qui encouragent les voyageurs à s'engager de façon durable et responsable dans leur découverte des forêts tropicales, des récifs et de la culture du pays. Les World Travel Sustainability Awards seront lancés à Dubaï lors de la COP28 et comporteront plus de 40 nouvelles catégories.

CORRIDOR FORESTIER MAYA

Anthony Mahler, ministre du Tourisme du Belize, a déclaré : « Ces nouveaux prix des World Travel Awards mettront en valeur les meilleures pratiques et normes de l'industrie du voyage, créant un espace pour ceux de l'industrie de l'hôtellerie, du voyage et du tourisme qui créent un impact positif sur notre planète et nos populations ». Le tourisme responsable est au cœur des défis majeurs en actions au Belize : récemment avec l'ouverture du corridor forestier Maya pensé pour la conservation des jaguars en Amérique centrale, et depuis longtemps avec le développement de clusters touristiques visant à préserver les communautés autochtones. « Grâce à notre programme de certification de tourisme durable pour les zones protégées et les entreprises du secteur, le Belize poursuit son engagement en faveur du développement du tourisme responsable », a ajouté le ministre. D'ici un an, à l'occasion de la Journée Mondiale du Tourisme 2024, le Belize accueillera les professionnels de l'industrie du voyage du monde entier. ■